VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 FEVRIER 1931 NUMERO 37

Adresse: ... à ...
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE CONGRES C.-F. DE L'ALBERTA

Un archevêque et deux évêques assistent aux séances — La province de Québec, le Manitoba, la Saskatchewan et même les Etats-Unis sont représentés — Contre la sécession

Edmonton. — Le cinquième congrès de l'A. C. F. A. s'est ouvert le 3 février sous les plus heureux augures, avec un grand nombre de délégués venus de tous les coins de la province.

Au nombre des distingués visiteurs, on remarquait: S. G. Mgr l'Archevêque d'Edmonton; S. G. Mgr Breynat, O.M.I. vicaire apostolique du Mackenzie; S. G. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, et le T. R. P. C. Falher, O.M.I., vicaire général; Mgr Pilon, P.D., de Morinville; le T. R. P. Langlois, provincial des Oblats, le R. P. Béliveau, recteur du Collège des Jésuites; le R. P. L. Doucet, O.M.I., de Cluny, vétéran de 60 années de sacerdoce et d'apostolat dans l'Ouest.

Le Manitoba représenté

Le Manitoba était représenté par M. Louis-Philippe Gagnon, membre de l'exécutif de l'Association d'Education, et M. Daniaud, agent du Pacifique Canadien; la Saskatchewan par M. J.-S. Casgrain, de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens, de Prince-Albert, et M. l'abbé C.-E. Arès, de Cut Knife.

Parmi les personnalités civiles on remarquait: l'hon. premier ministre de la province, M. Brownlee; le président de l'Université de l'Alberta, M. Wallace; S. H. le maire d'Edmonton, M. J.-M. Douglas; l'hon. P.-E. Lessard, sénateur; l'agent consulaire de France à Edmonton, M. Paul Janvrin; les députés à la législature provinciale: MM. L.-A. Giroux, O. Saint-Germain, J.-M. Dechêne, P. Dakin; M. Mackie, ancien député; MM. Bury et Gibbs, députés; des professeurs de l'Université de l'Alberta: MM. Kerr, de Savoye, Allard, et autres.

M. J.-E. Laforce, représentant du gouvernement de Québec, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et de l'Association Canado-Américaine, de Manchester, N.H., publicirte du Canadien National. M. J.-E. Legault, de Montréal, agent de colonisation pour le Pacifique Canadien.

Contre toute sécession

M. le Dr J.-L. Petitclerc, président général, en souhaitant la bienvenue aux délégués, profita de l'occasion pour élever la voix contre toute idée de sécession.

"L'occasion est peut-être bonne, dit-il, qui nous est offerte aujourd'hui de faire connaître notre opinion sur cet affreux mot de sécession, qui signifie séparation. Laissons les étrangers, les transplantés, les déracinés agiter ce spectre livide et que le drapeau rouge du bolchevisme viendra sans doute très prochainement envelopper de son auréole de sang, et affirmons bien haut notre volonté de rester ce que nous sommes, des Canadiens vrais, des Canadiens fiers de se dire tels dans les mauvaises comme dans les bonnes années."

Une résolution se prononçant sans équivoque contre tout mouvement de sécession devait être adoptée à l'unanimité le dernier jour du congrès.

La séance du soir fut consacrée à discuter certains points de la constitution et diverses autres questions.

Messe à Saint-Joachim

La messe solennelle, mercredi matin, à laquelle un grand nombre de congressistes assistèrent, fut dite par S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton.

Le R. P. Chartrand, O.M.I., curé de Saint-Joachim, exprima tout le bonheur et l'honneur qu'il ressentait de voir le chef spirituel de l'Alberta inaugurant lui-même les délibérations par le saint sacrifice de la messe.

Sa Grandeur daigna adresser aussi quelques bonnes paroles qui furent religieusement écoutées par l'assistance. Il demanda aux Canadiens français de demeurer fidèles aux traditions de leurs ancêtres et surtout d'avoir leur esprit de foi et de charité.

A la séance qui suivit, M. Ubalde Beaudry, secrétaire général, présenta un rapport très complet des activités de l'Association depuis le dernier congrès.

S. G. Mgr O'Leary

Mercredi soir, S. G. Mgr O'Leary est le premier à prendre la parole. Il rappelle le rôle efficace joué par les colons canadiens-français dans la formation des provinces de l'Ouest. Il exalte le courage de tous les hardis missionnaires français qui quittèrent leur pays natal pour venir évangéliser les aborigènes. Le monument élevé en l'honneur du Père Lacombe parlera aux générations futures et leur fera évoquer les actions héroïques de ce grand apôtre.

Sa Grandeur évoque aussi le souvenir de Mgr Grandin, son prédécesseur, dont le procès de canonisation est déjà commencé.

Les autres orateurs de la soirée furent l'hon. premier ministre, M. Wallace, S. G. Mgr Breynat, O.M.I., S. G. Mgr Guy, O.M.I., et M. J-E. Laforce.

C'est à la séance de clôture, jeudi soir, que se sont fait entendre les délégués des provinces-soeurs, et en particulier M. Louis-Philippe Gagnon, représentant du Manitoba. Nous reviendrons sur ces discours dans notre prochain numéro.

Le Dr Petitclerc réélu président

L'A. C. F. A. a réélu ses principaux officiers. Le Dr J.-L. Petitclerc en reste donc président, avec, comme vice-présidents, M. Paul-Emile Poirier, avocat, d'Edmonton, et le Dr L.-O. Beauchemin, de Calgary. M. H.-E. Patenaude conserve ses fonctions de trésorier et M. Ubalde Baudry, celles de chef de secrétariat. Un nouveau membre entre au comité exécutif: M. Hector Allard, professeur à l'Université d'Alberta, ex-boursier du Manitoba à Oxford.

Un évêque auxiliaire à Saint-Hyacinthe

M. l'abbé Aldée Desmarais est nommé auxiliaire de Mgr Decelles

Cité du Vatican. — M. l'abbé Aldée Desmarais, directeur du séminaire de que auxiliaire de ce diocèse. Mgr Decelles, qui occupe le siège depuis 1924, est âgé de 60 ans.

Mgr Decelles, démissionnaire.

Né à Upton, comté de Bagot, le 31 octobre 1891, de François-Xavier Desmarais, cultivateur, et de Rosanna Tellier, il fit son cours classique à Saint-Hyacinthe et sa théologie au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre à Saint-Hyacinthe par Mgr Brunault le 25 juillet 1914. Au séminaire de Saint-Hyacinthe, il a rempli les fonctions de premier régent (1914-1916), professeur de rhétorique (1916-1917), de belles-lettres (1917-1918) et de rhétorique depuis lors.

Autre église d'Ottawa rasée par l'incendie

L'église Saint-Jean-Baptiste est complètement détruite — Une perte de $400,000

Ottawa. — L'église Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa a été complètement détruite par un incendie d'origine inconnue. Le feu a été découvert à 3 h., dimanche matin, et en moins de deux heures, il ne restait plus que les murs de l'édifice. Les pertes sont estimées à $400,000. Les vases sacrés ont été sauvés.

C'est le second grand incendie d'église catholique à Ottawa depuis six semaines. Deux jours après Noël, l'église Saint-Joseph était rasée par le feu avec une perte d'environ $400,000.

Heureusement un fort vent a éloigné les flammes du presbytère situé à peu de distance. Le séminaire des Dominicains, adjoignant à l'église, a aussi été détruit.

L'incendie a duré jusqu'à midi, mais les messes ont été célébrées aux heures habituelles dans la salle paroissiale. On va reconstruire immédiatement.

Mort de lady Aikins

Lady Mary Aikins, veuve de feu sir James Aikins, qui fut pendant dix ans lieutenant-gouverneur du Manitoba, est morte lundi à l'Hôpital Général. Originaire des Cantons de l'Est, elle résidait dans la province depuis près d'un demi-siècle et s'intéressait à un grand nombre d'oeuvres sociales. Le corps sera transporté pour l'inhumation à Stanstead, P. Q.

Le sénateur Guglielmo Marconi, pionnier de la radio, présentera le poste HVI au Saint-Père et prononcera un bref discours de dédicace qui sera aussi irradié.

LE COMTE DE BESSBOROUGH EST GOUVERNEUR GENERAL DU CANADA

Il descend d'une famille illustre en Angleterre et en Irlande — La comtesse est une Française d'origine protestante

Ottawa. — Le comte de Bessborough est nommé officiellement gouverneur général du Canada, succédant au comte Willingdon. On ne sait pas encore s'il arrivera au pays avant le 12 mars, pour l'ouverture du parlement. Le nouveau gouverneur général sera reçu avec toute la pompe que les Canadiens ont coutume de déployer pour la venue des représentants de Sa Majesté le Roi.

Le comte de Bessborough descend d'une famille illustre en Angleterre et en Irlande depuis plus de 250 ans. Le titre de comte fut conféré à celle-ci en 1739 et le nouveau gouverneur général est le neuvième du nom. Il est âgé de 50 ans.

Admis au barreau en 1903, il ne pratiqua jamais sérieusement le droit, mais se lança aussitôt dans la politique. Il fut à deux reprises membre de la Chambre des Communes avant d'entrer à la Chambre des Lords pour succéder à son père en 1920.

Pendant la guerre, lord Bessborough fit partie de l'état-major à Gallipoli et en France. Depuis la guerre, il s'est plus occupé d'affaires que de politique.

La comtesse de Bessborough, de dix ans plus jeune que son mari, est une Française d'origine protestante, qui parle l'anglais aussi parfaitement que le français. Elle est fille de feu le baron Jean de Neuflize, de Paris. De leur mariage, qui date de 1912, ils ont deux enfants vivants, un fils âgé de 17 ans et une fille âgée de 12 ans.

LE PARLEMENT DU DOMINION SE REUNIRA LE JEUDI 12 MARS

Tout indique que le gouvernement présentera une revision générale du tarif dans son prochain budget — Crédits aux fermiers de l'Ouest

Ottawa. — Le premier ministre Bennett a annoncé lundi que le parlement fédéral se réunira le 12 mars. Il a fait connaître aussi qu'un comité du cabinet allait tenir une enquête publique sur le tarif et qu'on s'occupera d'abord des produits agricoles. Ceci confirme l'opinion déjà exprimée que le gouvernement présenterait une revision générale du tarif à son prochain budget.

Parmi les problèmes les plus pressants figurent celui de fournir des crédits aux fermiers de l'Ouest et la vente de la récolte de blé du Canada.

Certains changements dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord exigent le consentement des provinces et l'on s'attend à ce qu'une conférence à cet effet soit convoquée à Ottawa.

Tout indique que la session du Parlement se prolongera jusqu'à l'été et se terminera à temps pour la conférence économique impériale qui aura lieu dans la capitale. Il n'y a pas de doute que toute la question des relations interimpériales sera discutée à fond aux Communes, de façon à ce que l'opinion du pays soit bien connue au moment où s'ouvrira la conférence.

LA SITUATION DANS L'OUEST

Une lettre de M. Raymond Denis au "Devoir"

Vonda, Sask., le 26 janvier 1931.

Cher Monsieur Héroux,

Je tiens à vous remercier de la sympathie que vous voulez bien accorder aux fermiers de l'Ouest au cours de la crise intense qui les atteint. Votre article du 10 janvier était au point, et si nous trouvions la même compréhension de nos difficultés dans tous les milieux des provinces de l'Est, il serait moins question ici de mesures radicales.

Nos fermiers ne sont pas des révolutionnaires, et aussi longtemps qu'ils peuvent vivre sur leurs terres, ils se tiennent bien tranquilles, sans s'occuper beaucoup de libre-échange ou de protection. Il faut qu'ils soient acculés au pied du mur pour chercher le salut dans les solutions plus ou moins entachées de socialisme qui leur sont proposées, ou dans ce projet de sécession qui pourrait bien être plus sérieux qu'on ne le suppose.

Un pareil état d'esprit prouve deux choses, d'abord la gravité de la situation dans laquelle se trouvent les fermiers, et ensuite, l'existence d'abus dont ils se prétendent les victimes.

Je puis citer quelques chiffres qui expliqueront mieux que de longs articles les causes de la dépression aiguë que traverse l'Ouest.

De 1923 à 1929, le prix du blé a varié entre $1.25 et $1.75 le minot livré aux élévateurs terminaux de Fort William ou de Port Arthur. Avant la guerre, entre 1907 et 1914, ce prix s'est tenu entre 80 sous et $1.05, si on excepte le printemps de 1910, où, par suite d'une manoeuvre spéculative d'un groupe de Chicago, les prix avancèrent jusqu'à $1.40 ou $1.50.

La vie était alors considérablement moins chère qu'aujourd'hui. Nous payions une moissonneuse-lieuse $160; nous la payons maintenant $300. Un semoir valait $120; on nous en demande à l'heure actuelle $280, et tout est à l'avenant. C'est-à-dire que le coût de production a augmenté de 75% au moins. Or aujourd'hui notre blé numéro 1 vaut, rendu aux élévateurs terminaux, autour de 53 à 54 sous le minot; c'est-à-dire que le fermier du centre de la Saskatchewan reçoit 36 ou 37 sous par minot. Ceux qui ont du numéro 3 reçoivent 28 sous. Quant aux infortunés, très nombreux, qui ont du blé humide, on leur paie de 15 à 18 sous. Je parle là des fermiers qui vendent leurs grains directement par l'intermédiaire de la Bourse des Grains. Ceux qui appartiennent aux différents cartels reçoivent moins encore comme paiement initial, et, dans certains cas, l'avance qui leur est faite ne couvre pas les dépenses de battage du grain.

On a parlé bien souvent du prix de revient d'un minot de blé sans en arriver à des données précises. Il est d'ailleurs impossible d'établir des chiffres exacts, ce prix variant avec les districts et avec le rendement à l'acre. Mais je ne crois pas m'éloigner de la vérité en disant que 85 sous constitue une moyenne, et bien peu de fermiers peuvent se flatter de produire du blé à un prix moyen inférieur à celui-là.

C'est-à-dire que nos fermiers perdent cette année de 50 à 75 sous sur chaque minot de blé vendu.

Y a-t-il beaucoup de manufactures qui resteraient ouvertes longtemps dans de pareilles conditions? Y a-t-il beaucoup d'industriels qui accepteraient de pareilles pertes?

Le fermier, lui, est obligé de les supporter parce qu'il n'a aucun moyen à sa disposition pour faire autrement. Les droits de douane qui protégeraient effectivement nos industries contre toute compétition étrangère sur le marché canadien, sont impuissants à lui assurer des prix rémunérateurs pour ses grains, et n'ont, à son point de vue, d'autres résultats que de lui faire payer plus cher tout ce qu'il achète.

Si les prix du blé sont ruineux, le reste est à l'avenant, quand ce n'est pas pire. L'avoine à semer, la meilleure qualité, vaut aux élévateurs environ 12 sous le minot; l'avoine à soigner, 8 sous. L'orge, quand elle est de bonne qualité, rapporte au vendeur de 3 à 5 sous. Si elle est de qualité inférieure, il faut payer une partie du fret pour s'en débarrasser. Le prix du seigle n'est pas meilleur, variant de 6 à 8 sous le minot.

Le prix des bêtes à cornes a baissé de moitié depuis le printemps, c'est-à-dire depuis que le nouveau tarif des Etats-Unis est entré en vigueur. Les oeufs, en plein mois de janvier, nous sont payés 18 sous la douzaine, pendant que le beurre vaut 20 ou 25 sous la livre. On se demande quels seront les prix cet été.

La volaille d'excellente qualité rapporte au vendeur 15 à 17 sous la livre dressée; mais l'acheteur est difficile; et les fermiers qui reçoivent 10 à 12 sous la livre pour leurs poulets du printemps ne sont pas rares. C'est-à-dire que le fermier qui fait de la culture mixte n'est pas beaucoup plus avancé que celui qui se livre spécialement à la culture des céréales.

La crise est d'autant plus intense que la récolte de l'année précédente fut l'une des plus mauvaises dont l'Ouest ait gardé le souvenir, et que les prix obtenus par les fermiers furent en général très bas. C'est-à-dire qu'à une très mauvaise année est venue succéder une deuxième année tout à fait désastreuse.

Nos fermiers auraient supporté 1930 si 1929 avait été favorable, et le pessimisme ne serait pas même où il en est, si nos agriculteurs voyaient des raisons d'espérer soit un relèvement de prix, soit une intervention des pouvoirs publics; mais pour le moment ils ont beau regarder, ils ne voient rien venir.

Certes, comme le dit si bien Mgr Villeneuve, l'éminent évêque de Gravelbourg, dans la lettre qu'il vous a adressée ces jours derniers, il en est peu qui souffriront de la faim ou du froid, parce que sur la ferme, en général, on a toujours de quoi se nourrir; mais les dettes s'accumulent à un point tel que dans bien des cas elles ne pourront plus être payées.

La plupart des hommes engagés pour travailler sur les fermes n'ont pas pu retirer leurs salaires. Bien des fermiers ont été incapables de payer la totalité du battage de leurs grains. Les taxes de 1929 et 1930 sont, d'une façon très générale, arriérées. Les intérêts sur les emprunts sont venus s'ajouter au capital. Les banques ont dû renouveler la presque totalité des prêts courants consentis à nos fermiers. Il ne s'est rien payé sur les terres achetées à terme ou sur les machines achetées dans les mêmes conditions.

Ajoutez à tout ceci des intérêts aux taux de 8 à 12 pour cent par année, et vous aurez une idée des charges qui s'accumulent sur nos fermiers. Pour s'acquitter de ces charges, il leur faudrait obtenir pour leurs produits un prix meilleur ou en arriver à une réduction du coût de production, laquelle ne sera possible qu'à la suite d'une baisse substantielle des produits manufacturés. Or, nous allons arriver au printemps, au moment des semences, sans que rien fasse supposer à nos fermiers qu'on songe à changer quelque chose à la situation actuelle.

S'ils ne sèment pas, les intérêts et les taxes qui s'accumulent vont leur faire perdre leurs terres. S'ils sèment et que les prix restent où ils en sont, ce sera peut-être encore pire, parce qu'ils vont faire des dépenses considérables que la vente des grains ne leur remboursera pas. C'est une alternative qui n'est pas brillante, et l'on arrive à comprendre l'état d'esprit de nos fermiers qui accusent les pouvoirs publics de les ignorer dans un temps de crise désastreuse dont ils ne sont pas responsables, alors qu'on a toujours accordé aux industriels et aux manufacturiers toute la protection dont ils ont eu besoin.

Si on ne veut pas, dans un avenir très rapproché, entraîner la banqueroute générale de nos fermiers et livrer la plus grande partie des terres de l'Ouest aux compagnies d'hypothèques, il serait temps d'agir, parce que je ne crois pas me tromper en disant que notre population ne se laissera pas déposséder sans protester très énergiquement.

Nous verrons, dans un prochain article, si nos fermiers méritent tous les reproches qui leur sont si généreusement prodigués.

Raymond DENIS.

Le discours du Pape sera radiodiffusé

New-York. — Pour la première fois dans l'histoire, le chef de l'Eglise catholique romaine, Sa Sainteté Pie XI, se fera entendre à travers le monde à la radio à l'occasion de la cérémonie du neuvième anniversaire de son couronnement comme pape et de l'inauguration du poste radiophonique du Vatican qui sera désigné par les lettres HVI.

Ce double événement aura lieu le 12 février prochain et le discours du pape sera irradié par les compagnies de radiodiffusion, vers l'heure du midi. Le programme musical de la cérémonie qui marquera l'anniversaire du couronnement sera irradié également de la chapelle Sixtine.

Législature Provinciale

UN PROJET DE MARIAGE CIVIL

Le gouvernement ne l'endosse pas directement, mais la majorité des ministres y est favorable — Un premier vote de 31 contre 16 — Les pertes de la province dans l'affaire de la Coopérative du Blé

Un événement tout à fait extraordinaire à la Législature, la semaine dernière, a été l'absence, pendant deux jours, de l'hon. P.-A. Talbot du fauteuil présidentiel. Depuis sa nomination comme président, le 18 janvier 1923, c'était la première fois que la chose arrivait. Notre sympathique compatriote était retenu chez lui par une attaque de grippe, heureusement sans gravité. M. W.-C. McKinnell (Rockwood), vice-président de la Chambre, a présidé en son absence.

Le débat sur l'adresse se continue sans hâte et sans incident. Entre temps, on adopte quelques bills en première et deuxième lecture.

Pour les fermiers

I. Ingaldson (Gimli), progressiste, préconise un régime commercial sans restriction entre l'Angleterre et le Canada. Il demande aux compagnies et aux particuliers de réduire leurs taux d'intérêt pendant trois ans. Sans réclamer un moratorium, il croit que ce serait de bonne politique dans le temps présent d'alléger le fardeau du producteur, sur la prospérité duquel dépend tout le reste de la population. L'orateur voit aussi avec alarme de gros spéculateurs de l'autre côté de la frontière venir opérer au "Grain Exchange" de Winnipeg. Il voudrait une loi permettant de surveiller de plus près leurs manoeuvres, comme aux Etats-Unis.

M. Joseph Bernier

M. Joseph Bernier (Saint-Boniface), conservateur, insiste sur l'augmentation des taxes sous le régime actuel, loue l'ancienne administration Roblin et entrevoit la fusion libérale-progressiste. Il s'en prend à M. Queen qui s'est permis de critiquer le costume du lieutenant-gouverneur, lors de l'ouverture de la session, et se déclare fier de ce qu'a accompli M. Bennett pour promouvoir le commerce canadien à l'étranger. Quant aux élections provinciales, M. Bernier les désire le plus tôt possible et il ne doute pas qu'elles ne soient favorables aux conservateurs.

Pas d'élections cette année

En réponse à M. Ivens (travailliste) qui, l'autre jour, a parlé de tout et en particulier des élections, l'hon. W.-J. Major, procureur général, a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention d'en faire cette année. Voilà qui est entendu: qu'on nous laisse tranquilles maintenant!...

Mariage civil

Un député de la droite, A.-J.-M. Poole (Beautiful Plains) a présenté un bill permettant le mariage civil au Manitoba. Les juges de comté seraient autorisés à célébrer des mariages pour ceux qui préfèrent une cérémonie civile. Le bill, qui a subi sa deuxième lecture jeudi, a soulevé un débat animé et sera très discuté au comité des amendements aux lois. Le groupe conservateur y est fermement opposé. M. Taylor a soutenu que la cérémonie du mariage dans la province doit garder son caractère strictement religieux.

L'hon. W.-J. Major déclare que le gouvernement ne se prononce pas sur le bill, mais qu'on devrait l'admettre à discussion en comité. Beaucoup de personnes, dit-il, s'objectent au mariage religieux et pour cette raison vivent maritalement sans lien légal et élèvent des enfants illégitimes. Souvent des personnes divorcées ne peuvent être remariées par les ministres de leur confession. M. Major appartient lui-même à une église qui interdit le remariage des divorcés et le bill va contre ses propres convictions, mais il croit qu'il faut considérer l'intérêt de la province en général.

L'amendement Taylor rejetant la clause du mariage civil a été battu par 31 voix contre 16. Tous les conservateurs présents ont voté pour, ainsi que deux libéraux, un progressiste et un indépendant. Les hon. Albert Préfontaine, W.-R. Clubb et D.-L. McLeod n'étaient pas à leur siège au moment du vote.

Les pertes par le "Pool"

Devant l'insistance de certains députés conservateurs à demander que M. Bracken fasse connaître immédiatement le total des pertes encourues par le gouvernement dans la garantie de la Coopérative pour la récolte de 1929, le premier ministre a déclaré qu'il donnerait ce chiffre lors du dépôt d'une nouvelle loi de garantie avant la fin de la session. Personnellement, il n'aurait pas d'objection à le faire connaître immédiatement, mais il a été convenu entre les trois premiers ministres et la Coopérative qu'il n'était pas dans l'intérêt public de le faire maintenant, d'autant plus que le chiffre total des pertes peut varier tant que la récolte n'est pas toute vendue.

Les premières démarches ont été accomplies pour ratifier les projets de secours de chômage

Contre un prix minimum

W.-Sanford Evans, conservateur indépendant (Winnipeg), a fortement critiqué le projet des trois premiers ministres de l'Ouest d'obtenir la fixation d'un prix minimum pour le blé. Pour remédier à la mévente, il préconise une publicité plus large et des méthodes de vente plus vigoureuses. Pour prouver la supériorité de la farine canadienne sur celle des autres nations, M. Evans avait apporté plusieurs miches de pain qui lui ont servi à illustrer sa démonstration pratique. Bravo! voilà un excellent agent commercial à envoyer auprès des acheteurs récalcitrants!

Exposition de travaux d'agrément à la Baie d'Hudson

Ceux et celles qui ont des loisirs ne manqueront pas d'aller visiter cette semaine l'Exposition de Travaux d'agrément à la Baie d'Hudson. Treize nations y sont représentées; l'élément canadien-français y figure avec avantage et cela satisfait notre fierté.

Il n'y a pas à dire, notre étalage compose un ensemble délicieux. Fort joli à l'oeil, flatteur pour le goût, il fait honneur aux dames qui en ont la direction et met en valeur les artistiques travaux de nos franco-manitobaines.

Parmi tous ces ouvrages d'agrément, la lingerie de table et de lit occupe la plus large place. Viennent ensuite les petits travaux de fantaisie, des coussins, médaillons, objets décoratifs, etc. Mon oeil a été particulièrement séduit par un riche panneau composé de carrés au filet et de toile brodés, merveille de goût et d'adresse, véritable chef d'oeuvre. On s'arrête, on admire... mais de là à imiter!... Trois magnifiques cuivres l'encadrent. Voici un centre de table en broderie arabe d'une perfection quasi inaccessible. Il y a aussi cette belle nappe combinaison de dentelle Richelieu et filet, travail très délicat, qui ne doit pas déparer la salle à manger. Et ce chemin de table avec médaillon en points de Venise et cet autre encadré d'une dentelle de Flandre. Dans une broderie de couleur sur fond de soie jaune, un fier "coq gaulois" étale sous un jet de lumière, son plumage chatoyant. Ce tableau, d'un cachet si élégant, est l'oeuvre de Mme de la Giclais.

Bref, il y a de tout pour embellir l'intérieur et satisfaire la curiosité. Allez-y, vous en rapporterez comme nous d'agréables impressions.

Le stand voisin est celui de nos soeurs québecoises. Cet assemblage de couvertures et de tapis tissés, d'un dessin original et artistique, nous donne la vision rétrospective d'écheveaux et de pelotes de laine... On nous apprend que la Baie d'Hudson aura désormais un comptoir de travaux de métier venant du vieux Québec.

Les autres stands méritent aussi une visite attentive. Ceux des Ukrainiens et des Polonais donnent l'impression d'une serre merveilleuse par leur coloris brillant et leurs guirlandes de fleurs. Deux comptoirs vitrés remplis d'articles divers savamment ouvrés nous prouvent que l'art indien peut se comparer avantageusement à celui des autres nations du monde.

C'est la première fois que les Canadiennes françaises du Manitoba prennent part à cette exposition.

Un chaleureux merci à Mme Talbot, dont l'esprit patriotique toujours en éveil nous permet de figurer avec honneur en cette circonstance.

P. S.-A.

PARIS. — Sait-on combien de journaux et revues sont publiés en langue française dans le monde entier? Plus de quinze mille, d'après l'annuaire de l'Argus de la Presse.

MANITOBA

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

Il se fera une soirée à la salle paroissiale à la fin de laquelle sera tiré au sort le sac de farine gagné par les familles du cinquième groupe. Cette soirée, au profit de l'église, aura lieu le 1er mars. Comme toujours, tout le monde est bienvenu.

Baptême

Le 3 courant, M. et Mme Jean-Marie Corbel tenaient sur les fonts baptismaux Maria-Patricia Cardinal, née le 29 janvier, enfant de Joseph-Harold Cardinal et de Mary-Theresa Martin, de Riding Mountain.

Visiteur

M. Ovila Labelle, de Norwood, est en promenade chez son garçon, Albert. Comme le distingué hôte, qui est ici pour quelque temps, est ferblantier de profession, plusieurs lui demandent ses services. On pense qu'il y aura moins de gaspillage d'eau douce après ce temps-ci. A Sainte-Amélie, l'eau potable et douce est presque aussi rare que l'argent.

FORT GARRY

Les parties de cartes sont en vogue dans Saint-Vital de Fort Garry cet hiver. Le 25 janvier, les jeunes filles donnèrent leur soirée et ce fut un succès. Ensuite vinrent nos amis les Belges, le 4 février, sous les auspices des familles Denewért et Van Tornhout. La salle était remplie. Un grand merci à ces braves gens et aussi à ceux de Saint-Boniface qui sont venus en grand nombre. M. Joseph Wynant en avait la direction et il remplit sa tâche admirablement.

Et maintenant, jeudi de cette semaine, le choeur de chant, sous la direction de M. A. Cormier, aura son tour. Si l'on en juge par les préparations qu'on y apporte on peut prévoir un succès. En plus, il y aura une représentation de cinéma, "The Calgary Stampede", en six rouleaux, qui, sans doute mettra encore plus d'intérêt, et nous prévoyons une nombreuse assistance. Allons, les amis, jeudi soir, à Fort Garry, à 8 h.!

* * *

En visite au presbytère, Mgr Jubinville, P.D., V.G., le R. P. Bourque, M. l'abbé Murdin, curé de Minnedosa, M. l'abbé G. Saint-Jacques, professeur au Collège Saint-Paul.

* * *

Nos enfants de choeur deviennent de plus en plus nombreux; nous en comptons déjà une vingtaine. Des stalles ont été ajoutées dans le sanctuaire et bientôt nous les verrons remplies d'enfants, en soutanes et surplis, rehaussant ainsi le grand drame de notre sainte religion, la sainte messe. C'est un honneur d'être enfant de choeur et nous comptons sur le concours des parents pour le bon ordre et le maintien de ces enfants.

SAINTE-MADELEINE

Il y a eu 12 baptêmes et 1 sépulture en 1930, sur une population de 34 familles et de 170 âmes.

* * *

Le 27 janvier, M. John Tanner contractait mariage pour la troisième fois, avec Mme veuve Thérèse Lenoir, originaire de Belcourt, N. Dakota. Après la messe, les soixante et quelques assistants ont suivi l'heureux couple à la maison de M. J. Tanner et ont fait honneur au copieux repas, présidé par M. le curé de Saint-Lazare. M. Tanner est le fils d'un ancien chef de réserve des "Gamblers", à l'embouchure du Ruisseau d'Argent, et fut lui-même chef de cette réserve. Il n'a jamais quitté la réserve et devint lui-même propriétaire de quelques sections de terre lorsque la réserve fut vendue. Mme Tanner a elle-même des enfants mariés et résidant à côté de sa future demeure. Nos meilleurs voeux à l'heureux couple.

* * *

Le même jour, Joseph-Albert-Alfred Boyer, né le 31 décembre et fils d'Alfred Boyer, et de Marie Pritchard, fut baptisé à l'église. Les parrain et marraine étaient Albert Pritchard et Marie Vermette.

Fut baptisé aussi le même jour, Marie-Cécile Ledoux, fille de William Ledoux et de Marie-Louise Fleury. Les parrain et marraine étaient Jean-Louis Fleury et Marie Jolys Fleury.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mercredi dernier, dans la salle des banquets de l'hôtel Marlborough, décorée pour l'occasion de drapeaux et de l'emblème de la société, avait lieu le déjeuner annuel de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

L'éclat de cette fonction sociale fut rehaussée par la digne présence de Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G., et du R. P. W. Vézina, O.M.I., chapelain de la section de Winnipeg.

A la table d'honneur prenaient place: Mme H. Laberge, présidente; Mgr W.-L. Jubinville, le R. P. W. Vézina, O.M.I., Mmes P. L'Heureux, première vice-présidente, G. Laflèche, deuxième vice-présidente, C.-M. Boswell, ancienne présidente, F. Gallagher, présidente de la "Catholic Women's League", B. de Denus, présidente de l'Auxiliaire des Vétérans français, Mlle P. Saint-Amant, chroniqueuse à la Liberté.

Après avoir présenté à l'assemblée les excuses de Mgr A. Béliveau et de Mgr A.-A. Cherrier, nos patrons d'honneur, Mme la présidente, en termes très choisis, donna un aperçu du but de la Fédération et fit le résumé des activités innombrables de Mme P. Marchand, présidente générale, dont le dévouement inlassable à la cause catholique et canadienne-française lui a valu d'être décorée par le Souverain Pontife, ainsi que par le roi des Belges pour l'aide considérable qu'elle a apportée aux soldats canadiens et belges durant la grande guerre.

Le R. P. Vézina félicita chaleureusement la société pour le beau travail qu'elle accomplit et Mgr W. Jubinville exprima aussi toute son admiration pour le bon esprit qui règne parmi les membres et pour l'oeuvre que les Canadiennes françaises ont tant à coeur.

La secrétaire donna ensuite un magnifique exposé des activités de la société durant l'année qui vient de s'écouler. Grâce à l'énergie indomptable de la présidente, ces activités grandissent sans cesse, et le prestige des Canadiennes françaises s'affirme de plus en plus. Les invitations que reçoit notre société de la part des organisations anglaises à se joindre à tous leurs mouvements en sont une preuve tangible. Ainsi, notre présidente, Mme H. Laberge, fut invitée par l'exécutif du gouvernement du Manitoba à faire partie du Comité provincial pour les fêtes du jubilé de la province. De plus, la Fédération a été admise dans l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines de Rome.

Dans le domaine de l'éducation, la Fédération encouragea l'étude du français dans les écoles en donnant des prix, en organisant des concours de dictée et des parties de cartes. Sa contribution fut de $153.

Le Comité de charité, en charge de Mme P. L'Heureux, fit un travail excellent. Vingt-cinq familles pauvres furent secourues et des centaines d'articles de vêtements et d'épicerie furent distribués. Mmes N. Prud'homme et L. Germain firent à elles seules 675 visites aux hôpitaux.

Malgré la crise du chômage, Mme E. Blanchard réussit à placer 18 personnes. Le comité de musique, sous la direction de Mme G. Laflèche, aidée de Mmes H. Laberge, F. Gallagher et E. Etsell, organisa une soirée musicale et un concert qui furent de véritables succès artistiques et financiers.

Le comité de rafraîchissements, confié à Mmes A.-J.-H. Dubuc et E. Suniner, sut donner à toutes nos fonctions sociales cette note élégante et artistique qui contribua si largement à leur succès.

Durant le cours de l'année, nous eûmes le plaisir d'entendre Mme B. de Denus dans une intéressante causerie sur le Collier de Marie-Antoinette, et Mme N. Bernier dans la biographie si charmante de Mozart enfant. En novembre dernier, M. l'abbé Brodeur vint nous entretenir de ses impressions sur son voyage en Orient.

A la conclusion des rapports, la secrétaire remit à Mme la présidente, au nom de tous les membres, un élégant porte-monnaie, témoignage d'appréciation pour le zèle et la compétence avec lesquels elle remplit sa charge.

Après le déjeuner, l'assemblée se rendit à la salle de la société, 300, rue Main, où les élections devaient avoir lieu. Le comité exécutif fut réélu en entier par acclamation. Il se compose comme suit: Mmes H. Laberge, présidente; P. L'Heureux, 1ère vice-présidente; G. Laflèche, 2ème vice-présidente; E. Love, secrétaire; H.-R. Baudry, trésorière; D.-J. Léger, J.-B. Poitras, H. Morier, J.-A. Lemay, conseillères.

Malgré les nombreuses demandes faits à notre budget, la caisse montre cette année une balance de $113.51 à notre profit.

Prirent part au déjeuner: Mmes A.-J.-H. Dubuc, A. Bernier, N. Bernier, J.-P. Tremblay, D. Bryson, E. Chauvière, J. Forstall, T.-B. Molloy, H. Cottingham, E.-T. Etsell, L. Morriset, E. Blanchard, E. Prendergast, J.-L. Duhault, J.-B. Côté, L. Bétournay, C. Muller, H. Lacerte, R. Stanners, N. Bougard, A. Lafrance, F.-E. Johns, L. Bénard, E. Belair, E. Cyr, E. Guilbault, G. Bertrand, A.-G. Pétrin, A. Blanchard, J.-A. Rhéaume, H. de Moissac, A.-C. Larivière, J. Boux, A. Bédard, G. Provost, A. Huot, J.-M. Picard, J.-A. Laroque, R.-A. Smith, E. Guertin, E.-P. Choinière, N. Prud'homme, P. Guertin, A. Talbot, J.-B. Burgoyne, L. Benoit, J. Chaput, D. Monchamp, H. Germain, G. Nims, J. Dabust, J.-B. Ayotte, T. Parent, E. Trudeau, E. Pelletier, A. Messier, M. Hince, N. Rodrigue, J.-C. Lavoie, J.-O. Brunet, W. Ledoux, M. Gatien, P.-J. Legree, Z. Picard, H. Cusson, J.-A. Aubert, R. Michaud, P.-E Laflèche, A. Lauthier, H. Lafrenière, J. Taillon, D.-J. Léger, H.-R. Baudry, R. Goulet, J.-A. Desjardins, H. Morier, J.-A. Lemay, J.-B. Poitras, A.-E. Love; Mlles E. Roy, L. Germain, T. Bisson, J. Poitras, Y. Léger, J. Mager, L. Jutras, L. Laflèche.

E. R. B.

VOLUME XVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 FEVRIER 1931 — NUMERO 37

Fonder et soutenir un journal destiné à éclairer les esprits est, en un sens, aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église.

Cardinal LAVIGERIE.

LA LIBERTÉ

Il ne faut pas négliger les moyens humains. Dans la vie nationale, comme dans la vie individuelle, Dieu n'a jamais entendu supprimer la nature.

Henri BOURASSA.

LE MARIAGE CIVIL

Jeudi dernier, le 5 février, sur division de 31 contre 16, les membres de l'Assemblée législative du Manitoba ont voté, en deuxième lecture, le principe du mariage civil devant les juges de la cour de comté.

Ce principe néfaste sera-t-il écarté au comité des amendements où il sera examiné de nouveau? Souhaitons-le, bien que la division de la semaine dernière ne soit rien moins que rassurante.

En présence de cet assaut contre le caractère sacré du mariage, relisons les passages de la récente Encyclique du Pape, qui s'y rapportent:

"Ils (les partisans du mariage civil) décrètent principalement, à ce sujet, ce premier point: que l'acte civil même doit être considéré comme le vrai contrat nuptial (ce qu'ils appellent *mariage civil*): ... ils veulent ensuite que, sans aucun blâme, les catholiques puissent s'unir conjugalement avec les non-catholiques, sans tenir aucun compte de la religion ni demander le consentement de l'autorité religieuse. Le second point, qui suit celui-là, consiste à excuser les divorces complets et à louer et promouvir les lois civiles qui favorisent la rupture du lien."

Voilà bien les principes en cause dans le projet de loi autorisant le mariage civil dans notre province. On n'abolit pas le mariage religieux, on lui maintient tous ses droits actuels, mais on ouvre la porte aux abus signalés par l'Encyclique. Le procureur général lui-même n'a-t-il pas déclaré que le mariage civil faciliterait le remariage de divorcés? Le caractère général du projet de loi permettra non seulement aux divorcés et aux agnostiques de recourir au mariage civil, mais aux membres de toutes les dénominations religieuses, même aux catholiques, malgré les règles contraires de la plupart de ces dénominations, malgré surtout celles de l'Eglise catholique, qui ne reconnaît ni le divorce ni le mariage de ses enfants contracté sans la présence du prêtre.

"Pour ce qui regarde le caractère religieux de toute union conjugale, et plus particulièrement celui du mariage chrétien et du sacrement, l'Encyclique de Léon XIII, que Nous avons rappelée souvent, et que Nous avons déjà faite expressément Nôtre, en a traité avec plus de développement et en a donné de graves raisons: aussi y revenons-Nous ici, et ne jugeons-Nous bon que d'en reprendre maintenant quelques données.

"La seule lumière de la raison — surtout si l'on scrute les antiques monuments de l'histoire, si l'on interroge la conscience constante des peuples, si l'on consulte les institutions et les moeurs des peuples — suffit à établir qu'il y a dans le mariage naturel lui-même quelque chose de sacré et de religieux, non point surajouté, mais inné, qui ne lui vient pas des hommes, mais de la nature elle-même, parce que ce mariage a Dieu pour auteur, et qu'il a été, dès le principe, comme une image de l'Incarnation du Verbe de Dieu". (Léon XIII, *Arcanum*, 10 février 1880).

"Le caractère sacré du mariage, qui est intimement lié avec l'ordre de la religion et des choses saintes, ressort, en effet, soit de l'origine divine, que Nous avons rapportée plus haut; soit de la fin, qui est d'engendrer et de former pour Dieu des enfants, et de rattacher pareillement à Dieu les époux par l'amour chrétien et l'aide mutuelle; soit enfin du devoir naturel de l'union conjugale elle-même, instituée par la très sage Providence du Dieu créateur, de manière à servir comme de véhicule pour transmettre la vie, par où les parents servent, comme des ministres, la toute-puissance divine. Une nouvelle cause de dignité s'y ajoute, venant du sacrement, qui rend le mariage des chrétiens de beaucoup le plus noble, et qui l'élève à une si haute excellence, qu'il a apparu à l'Apôtre comme un grand mystère digne de toute vénération. (Cf. *Ephes.* V, 32; *Hebr.* XIII, 4)."

A ces passages de l'Encyclique de Pie XI, joignons, en terminant, celui-ci de l'Encyclique de Léon XIII: "Quel bien peut résulter de ces unions conjugales dont on veut bannir la religion chrétienne, qui est la mère de tous les biens, qui alimente les plus grandes vertus, qui excite et qui pousse vers tout ce qui est l'honneur d'une âme généreuse et élevée? Si la religion chrétienne est éloignée et rejetée, le mariage se trouve inévitablement asservi à la nature corrompue de l'homme et à la domination des plus mauvaises passions, l'honnêteté naturelle ne pouvant lui fournir qu'une faible protection. De cette source ont découlé un grand nombre de maux, non seulement pour les familles, mais pour l'Etat. Si l'on enlève, effectivement, la crainte salutaire de Dieu, on enlève du même coup la consolation des soucis de la vie, qui n'est nulle part plus grande que dans la religion chrétienne; alors il arrive très souvent, comme par une pente naturelle, que les charges et les devoirs du mariage paraissent à peine supportables, et le nombre n'est que trop grand de ceux qui, jugeant que le lien qu'ils ont contracté dépend *de leur volonté et d'un droit purement humain*, éprouvent le désir de le rompre lorsque l'incompatibilité de caractère, ou la discorde, ou la foi violée par l'un des époux, ou le consentement réciproque, ou d'autres raisons, leur persuadent qu'il est nécessaire de recouvrer leur liberté."

Comme on le voit, le mariage civil ne peut que rabaisser considérablement le caractère sacré du mariage et favoriser singulièrement le divorce.

D. L.

La parole du Pape

L'ENCYCLIQUE "CASTI CONNUBII" DE SA SAINTETE PIE XI SUR LE MARIAGE

(Suite)

La foi conjugale

Un autre bien du mariage que nous avons relevé à la suite d'Augustin est celui de la foi conjugale, c'est-à-dire la fidélité mutuelle des époux à observer le contrat de mariage, en sorte que ce qui, en vertu du contrat sanctionné par la loi divine revient uniquement à l'autre époux, ne lui soit point refusé ni ne soit accordé à une tierce personne; et qu'à l'époux lui-même ne soit pas concédé ce qui, étant contraire aux lois et aux droits divins, et absolument inconciliable avec la fidélité matrimoniale, ne peut jamais être concédé.

L'union parfaite

C'est pourquoi cette fidélité requiert tout d'abord la parfaite union conjugale dont le Créateur lui-même a formé l'exemplaire dans le mariage de nos premiers parents, quand il a voulu que ce mariage ne fût qu'entre un seul homme et une seule femme. Et bien que, ensuite, le suprême législateur divin ait, pour un temps, relativement relâché la rigueur de cette loi primitive, il est absolument certain que la loi évangélique a restauré en son intégrité cette parfaite unité primitive et qu'elle a aboli toute dispense; les paroles du Christ et l'enseignement constant de l'Eglise comme sa constante façon d'agir le montrent à l'évidence. C'est donc à bon droit que le saint Concile de Trente a formulé cette solennelle déclaration: "Le Christ Notre-Seigneur a enseigné plus clairement que par ce lien deux personnes seulement sont unies et conjointes, quand il a dit: C'est pourquoi ils ne sont plus deux, mais une seule chair." ("Conc. Tridd.", sess. XXIV.)

Notre-Seigneur n'a d'ailleurs, pas seulement voulu condamner toute forme de polygamie et de polyandrie, successive ou simultanée, ou encore tout acte déshonnête extérieur; mais pour assurer complètement l'inviolabilité des frontières sacrées de l'union conjugale, il a prohibé aussi les pensées et les désirs volontaires touchant ces choses: "Et moi je vous dis que quiconque arrête sur une femme des regards de concupiscence a déjà commis l'adultère dans son coeur." (Matth., v. 28.) Ces paroles de Notre-Seigneur ne peuvent être infirmées même par le consentement de l'autre conjoint; elles promulguent en effet une loi divine et naturelle qu'aucune volonté humaine ne saurait enfreindre ou fléchir (Cf. "Decr. S. Offi-cii", 2 mart. 1699. Propos. 50).

Bien plus, afin que le bien de la fidélité conjugale resplendisse de tout son éclat, les rapports intimes entre les époux eux-mêmes doivent porter l'empreinte de la chasteté, en sorte que les époux se comportent en tout suivant la règle de la loi divine et naturelle, et qu'ils s'appliquent toujours à suivre la volonté très sage et très sainte de leur Créateur avec un sentiment profond de respect pour l'oeuvre de Dieu.

La charité conjugale

Quant à ce que saint Augustin appelle excellemment "la foi de la chasteté", un autre point de vue, d'une haute importance, en fera ressortir davantage la facilité et même la douceur: celui de l'amour conjugal qui pénètre tous les devoirs de la vie conjugale et qui tient dans le mariage chrétien une sorte de primauté, de noblesse. "Car la fidélité conjugale requiert que l'homme et la femme soient unis par un amour spécial, par un saint et pur amour: ils ne doivent pas s'aimer à la façon des adultères, mais comme le Christ a aimé l'Eglise; c'est cette règle que l'Apôtre a prescrite quand il a dit: "Epoux, aimez vos épouses comme le Christ a aimé son Eglise (Ephes. c, 25. Cf. Col. III, 19); et le Christ a assurément enveloppé son Eglise d'une immense charité, non pour son avantage personnel, mais en se proposant uniquement l'utilité de son épouse." (Catch. Rom. II, c. VIII, q. 21.) Nous disons donc: "la charité", fondée non pas sur une inclination purement charnelle, et bien vite dissipée ni seulement sur des paroles affectueuses, mais résidant dans les sentiments intimes du coeur, et aussi — car l'amour se prouve par les oeuvres — manifestée par l'action extérieure. Cette action, dans la société domestique, ne comprend pas seulement l'appui mutuel: elle doit viser plus haut — et ceci doit même être son objectif principal: elle doit viser à ce que les époux s'aident réciproquement à former et à perfectionner chaque jour davantage en eux l'homme intérieur (Cf. Greg. M. Homil. III in Evang. Joan. XIV, 23-31, n. 1); leurs rapports quotidiens les aideront ainsi à progresser jour après jour dans la pratique des vertus, à grandir surtout dans la vraie charité envers Dieu et envers le prochain, — cette charité où se résume en définitive "toute la Loi et les prophètes" (Matth. XXII, 40). Car enfin dans n'importe quelle condition et n'importe quel état de vie, tous peuvent et doivent imiter l'exemplaire parfait de sainteté que Dieu a présenté aux hommes dans la personne de Notre-Seigneur, — et, avec l'aide de Dieu, ils peuvent et ils doivent parvenir au faîte de la perfection chrétienne, comme le prouvent l'exemple de tant de saints.

Dans cette mutuelle formation intérieure des époux, et dans cette application assidue à travailler à leur perfection réciproque, on peut voir, en toute vérité, comme l'enseigne le catéchisme romain (Cf. Catch. Rom. p. 11, c. VIII, q. 13), la cause et la raison première du mariage, — si l'on ne considère pas strictement dans le mariage l'institution destinée à la procréation et à l'éducation des enfants, mais dans un sens plus large, une mise en commun de toute la vie, une intimité habituelle, une société.

Cette même charité doit harmoniser tout le reste des droits et des devoirs des époux: et ainsi, ce n'est pas seulement la loi de justice, c'est la règle de la charité qu'il faut reconnaître dans ce mot de l'Apôtre "Que le mari rende à la femme son dû; et pareillement, la femme à son mari." (I Cor. VII, 3.)

L'homme a la primauté du gouvernement; la femme la primauté d'amour

Enfin, la société domestique ayant été bien affermie par le lien de cette charité, il est nécessaire d'y faire fleurir ce que saint Augustin appelle l'ordre de l'amour. Cet ordre implique et la primauté du mari sur sa femme et ses enfants, et la soumission empressée de la femme ainsi que son obéissance spontanée, ce que l'Apôtre recommande en ces termes: "Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur; parce que l'homme est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Eglise." (Ephes. V, 22-23).

Cette soumission d'ailleurs ne nie pas, elle n'abolit pas la liberté qui revient de plein droit à la femme, tant à raison de ses prérogatives comme personne humaine, qu'à raison de ses fonctions si nobles d'épouse, de mère et de compagne; elle ne lui commande pas de se plier à tous les désirs de son mari quels qu'ils soient, peu conformes peut-être à la raison même ou à la dignité de l'épouse; elle n'enseigne pas que la femme doive être assimilée aux personnes que dans le langage du droit on appelle des "mineurs", et auxquelles, à cause de leur jugement insuffisamment formé, ou de leur impéritie à l'égard des choses humaines, on refuse d'ordinaire le libre exercice de leurs droits, mais elle interdit cette licence exagérée qui néglige le bien de la famille; elle ne veut pas que dans le corps moral qu'est la famille, le coeur soit séparé de la tête, au très grand détriment du corps entier et au péril — péril très proche — de la ruine. Si, en effet, le mari est la tête, la femme est le coeur, et comme le premier possède la primauté de gouvernement, celle-ci peut et doit revendiquer comme sienne cette primauté de l'amour.

Au surplus, la soumission de la femme à son mari peut varier de degré, elle peut varier dans ses modalités, suivant les conditions diverses des personnes, des lieux et des temps; bien plus si le mari manque à son devoir, il appartient à la femme de le suppléer dans la direction de la famille. Mais pour ce qui regarde la structure même de la famille et sa loi fondamentale, établie et fixée par Dieu, il n'est jamais et nulle part permis de les bouleverser ou d'y porter atteinte.

Sur cet ordre qui doit être observé entre la femme et son mari, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, donne, dans l'Encyclique sur le mariage chrétien, que nous avons rappelée, ces très sages enseignements: "L'homme est le prince de la famille et le chef de la femme; celle-ci, toutefois, parce qu'elle est, par rapport à lui, la chair de sa chair, et l'os de ses os, sera soumise, elle obéira à son mari, non point à la façon d'une servante, mais comme une associée; et ainsi, son obéissance ne manquera ni de beauté ni de dignité. Dans celui qui commande et dans celle qui obéit — parce que le premier reproduit l'image du Christ, et la seconde l'image de l'Eglise — la charité ne devra jamais cesser d'être la régulatrice de leur devoir respectif." (Encycl. "Arcanum", 20 février 1880.)

Le bien de la foi conjugale comprend donc: l'unité, la chasteté, une digne et noble obéissance; autant de vocables qui formulent les bienfaits de l'union conjugale, qui ont pour effet de garantir et de promouvoir la paix, la dignité et le bonheur du mariage. Aussi n'est-il pas étonnant que cette foi conjugale ait toujours été rangée parmi les biens excellents et propres du mariage.

Le sacrement

Cependant, l'ensemble de tant de bienfaits se complète et se couronne par ce bien du mariage chrétien, que, citant saint Augustin, nous avons appelé sacrement, par où sont indiquées et l'indissolubilité du lien conjugal et l'élévation que le Christ a faite du contrat — en le consacrant du même coup — au rang de signe efficace de la grâce.

Le mariage est indissoluble

Et tout d'abord, pour ce qui regarde de l'indissolubilité du contrat nuptial, le Christ lui-même y insiste, quand il dit: "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point" (Matth. XIX, 6), et: "Tout homme qui renvoie sa femme et en prend une autre commet l'adultère et celui qui prend la femme répudiée par un autre commet un adultère lui aussi." (Luc; XVI, 18.)

Dans cette indissolubilité, saint Augustin place, en termes très clairs, ce qu'il appelle le bien du sacrement: "Dans le sacrement, on a en vue ceci: que l'union conjugale ne peut être rompue, et que celui ou celle qui est renvoyée ne peut s'unir à un autre, pas même à cause des enfants." (S. August., "De Ben. ad litt.", l. IX, c. VII, n. 12.)

Cette inviolable fermeté, dans une mesure d'ailleurs inégale, et qui n'atteint pas toujours une aussi complète perfection, convient cependant à tous les vrais époux: car la parole du Seigneur: "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point", a été dite du mariage de nos premiers parents, c'est-à-dire du prototype de tout mariage à venir, et elle s'applique en conséquence à tous les vrais mariages. Sans doute, avant le Christ, cette sublimité et cette sévérité de la loi primitive fut tempérée à ce point que Moïse permit aux membres de son peuple, à cause de la dureté de leur coeur, de faire, pour certaines causes déterminées, l'acte de répudiation; mais le Christ, en vertu de sa suprême puissance de législateur, a révoqué cette permission d'une plus grande licence et il a restauré en son intégrité la loi primitive, par ces paroles qui ne devront jamais être oubliées: "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point." C'est pourquoi Pie VI, d'heureuse mémoire, écrivait avec une grande sagesse à l'Evêque d'Eger: "Par où il est évident que, même dans l'état de la nature, et, en tout cas, bien avant d'être élevé à la dignité d'un sacrement proprement dit, le mariage a été divinement institué de manière à impliquer un lien perpétuel et indissoluble, qu'aucune loi civile ne peut plus dénouer ensuite. C'est pourquoi, bien que le mariage puisse exister sans le sacrement, par exemple le mariage entre infidèles, un tel mariage doit cependant garder, puisqu'il est un mariage véritable, et il garde absolument ce caractère de lien perpétuel qui, depuis l'origine, le droit divin est tellement inhérent au mariage qu'aucune puissance politique n'a de prise sur lui. Aussi bien quel que soit le mariage que l'on ait contracté, ou bien ce mariage est contracté, en effet, de façon à être un mariage véritable, et alors il comportera ce lien perpétuel inhérent de droit divin, à tout vrai mariage; ou bien on le suppose contracté sans ce lien perpétuel, et alors ce n'est pas un mariage, mais une union illicite directement incompatible avec la loi divine: union dans laquelle, en conséquence, on ne peut ni s'engager, ni demeurer." (Pius VI, "Rescript. ad episc. Agriens", 11 juill. 1789.)

Que si cette indissolubilité semble être soumise à une exception, très rare d'ailleurs, comme dans les mariages naturels contractés entre seuls infidèles, ou si cette exception se vérifie en des mariages consentis entre chrétiens, ces derniers mariages, consentis sans doute, mais non encore consommés, cette exception ne dépend pas de la volonté des hommes ni d'aucun pouvoir purement humain, mais du droit divin dont seule, l'Eglise du Christ est la gardienne et l'interprète. Aucune faculté de ce genre, toutefois, pour aucun motif, ne pourra jamais s'appliquer à un mariage chrétien contracté et consommé. Dans un mariage pareil, en effet, de même que le pacte matrimonial a reçu son plein achèvement, pareillement de par la volonté de Dieu, la plus grande stabilité et la plus grande indissolubilité y resplendissent, et aucune autorité des hommes ne pourra les ébranler.

Les grâces du sacrement

Si nous voulons scruter avec respect la raison intime de cette divine volonté, nous la trouverons facilement, Vénérables Frères, dans la signification mystique du mariage chrétien, qui se vérifie pleinement et parfaitement dans le mariage consommé entre fidèles. Au témoignage, en effet, de l'Apôtre, dans son Epitre aux Ephésiens (Ephes. V. 32), (ce que Nous avons rappelé au début de cette Encyclique), le mariage des chrétiens reproduit la très parfaite union qui règne entre le Christ et l'Eglise; "ce sacrement est grand, je vous le dis, dans le Christ et dans l'Eglise". Ainsi cette union, aussi longtemps que le Christ vivra et que l'Eglise vivra par lui, ne pourra jamais être dissoute par aucune séparation. Enseignement que saint Augustin nous donne excellemment en ces termes: "Ce sacrement est, en effet, gardé dans le Christ et dans l'Eglise, afin que l'époux vivant et l'épouse vivante ne soient jamais séparés par aucun divorce. L'attention à ce sacrement est si grande dans la cité de notre Dieu..., c'est-à-dire dans l'Eglise du Christ, que lorsque, en vue de la procréation des enfants, des femmes se marient, ou sont prises pour épouses, il n'est pas même permis de laisser la femme stérile pour en épouser une autre féconde. Que si quelqu'un le fait, il ne sera pas condamné sans doute par la loi de ce siècle, où, moyennant la répudiation, il est concédé que, sans délit, on convole à de nouvelles unions, chose que saint Moïse a permis aux Israélites — au témoignage du Seigneur — à cause de la dureté de leurs coeurs; mais suivant la loi de l'Evangile, celui qui se comporte de la sorte est coupable d'adultère, comme sa femme le sera aussi si elle en épouse un autre." (S. August. "De upt. et concept.", l. 1, c. x).

Combien nombreux et précieux d'ailleurs, sont les biens qui découlent de l'indissolubilité matrimoniale, il suffit, pour s'en rendre compte, de considérer même superficiellement, soit le bien des époux et de leurs enfants, soit le salut de la société humaine. Et premièrement, les époux ont, dans cette stabilité, le signe de la pérennité, que réclame au plus haut point, par leur nature même, l'acte généreux par lequel ils livrent leur propre personne, et l'intime association de leurs coeurs, puisque la vraie charité ne connaît pas de fin. (I Co. XIII, 8.) Elle constitue, en outre, pour la fidèle chasteté, un rempart contre les tentations d'infidélité, s'il s'en présente intérieurement ou extérieurement. La crainte anxieuse qu'au temps de l'adversité ou de la vieillesse, l'autre époux ne s'en aille, perd toute raison d'être, et c'est une paisible certitude qui la remplace. Il est pareillement pourvu à la sauvegarde de la dignité de chacun des deux époux et à l'aide mutuelle qu'ils se doivent: le lien indissoluble qui dure toujours ne cesse de les avertir que ce n'est pas en vue de biens périssables, ni pour assouvir la cupidité, mais pour se procurer réciproquement des biens plus hauts et perpétuels qu'ils ont contracté cette union nuptiale que, seule, la mort pourra rompre. Il en va de même pour la tutelle et l'éducation des enfants, qui doit se prolonger durant de nombreuses années: cette tâche comporte des charges lourdes et prolongées qu'il est plus facile aux parents de porter en unissant leurs forces. Il n'en résulte pas de moindres bienfaits pour toute la société humaine. L'expérience, en effet, nous enseigne que l'inébranlable indissolubilité conjugale est une source abondante d'honnêteté et de moralité; là où cet ordre est conservé, la félicité et le salut de l'Etat sont en sécurité: car la Cité est ce que la font les familles et les hommes dont elle est formée, comme le corps est formé des membres. Ils sont donc hautement méritants tant du bien privé des époux et de leurs enfants, que du bien public de la société humaine, ceux qui défendent énergiquement l'inviolable stabilité du mariage.

(A suivre)

L'ART D'ÊTRE HEUREUSE

*La Liberté vient de publier une nouvelle édition définitive de l'Art d'être heureuse (1). Nous pouvons dire avec fierté que la présentation matérielle de l'ouvrage est digne de son contenu et fait honneur à nos ateliers. On sait que ce petit livre, dû à la plume d'une jeune femme de lettres de l'Ouest aujourd'hui disparue, a été accueilli, l'an dernier avec une extrême faveur dans tout le pays. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits de l'article que lui a consacré, dans l'*Enseignement Secondaire*, Mgr Camille Roy, le maître de la critique au Canada.*

Voici un livre qui a chance de survivre, et de devenir le bréviaire des femmes. Les femmes veulent toutes être heureuses. Parfois elles cherchent le bonheur dans la chimère. Ce livre le leur montre dans la vérité. C'est pourquoi l'*Art d'être heureuse* est un bréviaire qu'il leur faudra souvent méditer.

L'auteur fait son entrée dans les lettres canadiennes. Et l'ouvrage par quoi elle se révèle est, hélas, un ouvrage posthume. Madame Donatien Frémont (Annette Saint-Amant) fut emportée l'an dernier par une longue et cruelle maladie. Avant de mourir, avant de ne plus pouvoir travailler, elle avait mis dans des articles qu'on ne connaissait pas assez toute la substance spirituelle, toute la noblesse, toute la beauté de son âme chrétienne.

C'est après sa mort que l'on a recueilli ces articles, pour en faire un recueil où paraît l'une de nos meilleures proses féminines, l'une de nos meilleures proses tout court. Et ce qui fait belle à ce point une prose si souple, si correcte, si élégante, si française, c'est qu'elle porte toujours une pensée délicate, juste, qui est le bon sens même, et que l'auteur fleurit au besoin, discrètement toujours, de toutes les grâces d'une sensible imagination.

L'*Art d'être heureuse* vaut la peine qu'on le connaisse, qu'on le loue, qu'on le répande.

La quête du bonheur, c'est la préoccupation de tous les mendiants que nous sommes. "Et nous allons trop loin chercher ce que nous pourrions trouver chez nous. Vous connaissez le mot de Gustave Droz: "Le plus souvent on cherche son bonheur comme on cherche ses lunettes: quand on les a sur le nez".

Annette Saint-Amant veut que nous portions la main à nos lunettes, et elle nous révèle le facile secret d'être heureux. C'est parce que l'on se dit ou se croit malheureux que l'on finit par l'être véritablement. Il s'agit donc de descendre en soi-même, de plonger au fond de sa vie un regard pénétrant, et de savoir découvrir, comme dit Madame Frémont, "la simple toile d'araignée qui s'interpose entre le bonheur et soi". Nous sommes les artisans de notre malheur, que nous attribuons aux autres. "La plupart des menus ennuis dont la multiplicité finalement nous accable sont la conséquence de nos défauts mignons, bien plus que celle des événements extérieurs ou de la prétendue malice du prochain."

L'auteur de l'*Art d'être heureuse* est poète; poète de bon goût, et de latente et forte inspiration, avec un art d'écrire en prose qui ajoute à sa poésie. Je voudrais ici vous faire lire l'un de ses meilleurs poèmes: *Dans la Prairie*. Elle aime la prairie, sa prairie, celle de l'Ouest, la plaine immense et somptueuse où l'horizon, comme celui de l'océan, se confond avec les clartés du ciel.

Ajoutons que Madame Frémont estimait que l'art d'être heureuse ne va pas, pour la femme, sans le dévouement à sa race, à toutes les traditions qui en prolongent l'influence et la vie. *Que les femmes s'en mêlent!* C'est son voeu, et elle apporte pour le justifier un exemple typique aussi juste qu'amusant.

Le livre, d'ailleurs, se termine par des récits, des légendes, de petites études qui sont une invitation à l'action religieuse, patriotique, et où brille comme une étoile l'idéal de nos gens, ceux-là de l'Ouest et ceux-là qui partout continuent l'oeuvre nécessaire des ancêtres.

Annette Saint-Amant rejoint par sa pensée, par ses préoccupations et par son art Laure Conan. Il faut regretter que l'auteur de l'*Art d'être heureuse* n'ait pu davantage et plus longtemps enseigner à ses soeurs et à ses frères la science de la vie.

Mgr Camille ROY.

En vente aux bureaux de la *Liberté* et dans les librairies, $1.00 franco l'exemplaire.

"Opinions"

La revue "Opinions", organe officiel de l'Association des anciens d'étudiants d'Europe, fondée il y a un peu plus d'un an et dont la vie était quelque peu chancelante, vient de reprendre sa publication un instant interrompue. "Elle a l'ambition de devenir une revue d'intérêt général, une revue où l'expression pourra et devra être aussi libre que possible, sans violer les principes de la morale chrétienne, les règles du bon goût, du bon sens et de la courtoisie... Elle sera au besoin une revue de combat."

Voilà un excellent programme qui mérite le succès. Nous souhaitons longue vie à "Opinions".

Pour le congrès régional de Lorette

On nous prie d'annoncer qu'il y aura des voitures à la gare de Lorette, samedi soir, pour les visiteurs se rendant au congrès régional des 14 et 15.

OTTAWA. — On apprend que M. H.-B. McGiverin, ancien ministre du cabinet King, est décédé à Victoria.

Un tremblement de terre fait mille victimes en Nouvelle-Zélande

Wellington, Nouvelle-Zélande. — Deux tremblements de terre consécutifs ont fait un millier de victimes et quelques milliers de blessés. On a dû évacuer les deux villes de Napier et de Hastings, complètement dévastées.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: RAYMOND BERNIER

ACTION CATHOLIQUE DES JEUNES

Faire de l'action catholique, c'est le devoir de tout chrétien qui croit en la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ: à tous les chrétiens s'adresse la parole inspirée: *"Nous devons être, dans le monde, la bonne odeur du Christ"*.

Qu'est-ce que l'Action Catholique?

Celui-là fait de l'action catholique qui croit en Jésus et dans l'Eglise qu'il a établie, qui vit sa foi et qui s'efforce d'amener ceux de son entourage à en faire autant. Désirer faire de l'action catholique et ne pas commencer par là, c'est vouloir construire en l'air.

Où est la cause du mal dont gémit le monde?

Dans l'ignorance religieuse et le dévergondage des moeurs. Les moeurs païennes étaient détestables parce que le culte de vaines idoles était tout ce que les païens avaient de religieux. Les moeurs modernes ne valent pas beaucoup mieux parce que, chez un très grand nombre, l'idée religieuse ne repose pas sur une vraie foi surnaturelle; c'est une sentimentalité vague qui fait profession de n'accepter aucun dogme.

Jamais pareille digue ne tiendra les moeurs humaines dans les limites du convenable.

Le programme de l'A. C. J. C. met l'action en dernier lieu et en premier la piété et l'étude; c'est logique, car si un jeune homme ne se convainc pas profondément d'abord des grandeurs de la foi, et ne s'efforce de la traduire dans la réalité de sa vie, son action catholique est à jamais frappée de stérilité; elle manque de base, ne peut se tenir debout.

Le Divin Maître a donné pour premier commandement à ses apôtres celui d'enseigner. Le jeune homme qui veut faire de l'action catholique, qui veut coopérer, dans la mesure de ses forces, à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise de Jésus-Christ, doit enseigner aussi, et le premier enseignement à donner est celui de l'exemple; sans celui-là, tout autre enseignement serait vain, risible même.

Voyez-vous, jeunes gens, l'importance de la leçon de catéchisme ou d'apologétique au cours de vos séances régulières?

C'est par là qu'il faut commencer, comme il faut commencer par les notes de la gamme quand on veut chanter.

AMICUS.

Avis

Le Comité régional, encore cette année, accordera un trophée au cercle dont la moyenne des présences sera la plus élevée.

Pour participer à ce concours, les membres doivent être en règle. Il est à noter particulièrement que les absences motivées — en avertissant un des officiers du cercle — seront comptées comme présences. Tous les cercles doivent envoyer au secrétaire du Comité régional une liste des membres en règle.

Glanures

Emparons-nous du sol. "Les campagnes sont en quelque sorte le laboratoire où se créent les forces du bien." — Montesquieu.

Chaque foyer est un sanctuaire où se forment de jeunes âmes. N'y laissons pénétrer aucun objet qui les détache de la langue de leurs pères.

La langue doit être considérée comme un des privilèges les plus sacrés d'un peuple. — Mgr Langevin.

La conservation de la langue, la culture de la langue, la lutte pour la langue, c'est la lutte pour l'existence nationale. — Henri Bourassa.

Jeunes gens, apprenez de quelles nobles passions, de quel idéal se nourrissaient les hommes qui ont édifié la Nouvelle-France; et vous qui ne pouvez rien renier de cette histoire, songez que parmi les façons d'oublier les héros, la pire est de trahir l'idée pour laquelle ils sont morts et que la seule défaite irréparable pour un peuple, c'est la défaite de son courage. — Abbé Lionel Groulx.

Le Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Le Cercle Saint-David fut fondé le 14 mars 1916, grâce à l'initiative de M. le curé Saint-Amant. Le nom de Saint-David lui fut donné en l'honneur du fondateur de la paroisse, M. l'abbé David Fillion. Le Cercle eut comme premier président M. Euclide Comeault.

Jusqu'à l'année 1923, l'étude ne tenait pas une place prépondérante dans l'estime des membres, du moins si l'on en juge par les rapports de ce temps de formation. Pour toute la période 1916-1922, l'on remarque onze études.

Dès l'année 1922, M. l'abbé Bellavance active la vie intellectuelle du cercle. Dans l'exercice 1922-23, on trouve le résumé très riche de huit études données au cercle par les membres. En 1923-24, douze travaux. C'est un progrès général qui englobe même la vie extérieure du cercle; ses activités patriotiques et paroissiales sont de beaux succès même au point de vue financier.

Le cercle poursuit avec ténacité sa course ascendante, et sous l'habile direction de son aumônier, M. l'abbé U. Forest, généreusement secondé de ses 36 acéjistes, il gagne le prix d'action pour les cercles de la campagne au Congrès régional de 1928.

Saint-David a eu une vie active et variée: il a organisé des retraites semi-fermées pour les jeunes gens de la paroisse, il a fait la toilette française du village, stimulé l'adoption de meilleures méthodes de culture en faisant la guerre à la routine, au ruineux labour d'été, en prônant la rotation, la culture du trèfle d'odeur et la culture mixte. A ce point de vue, le cercle a fait un bien incalculable. Il n'a pas négligé l'aide financière à la paroisse. C'est lui qui a payé l'installation électrique au presbytère, qui a acheté un terrain de pique-nique, terrain qu'il a donné à la paroisse. Ses contributions de ce chef peuvent s'élever à plus de $4,000. L'étude embrasse les sujets les plus variés; les travaux portent surtout sur l'histoire du Canada, l'A. C. J. C., l'agriculture, l'apostolat laïque, l'action sociale, la colonisation, etc., sans oublier les cours d'apologétique et les leçons de catéchisme de l'aumônier.

Ce bref résumé historique ne dépasse pas 1928. Mais le travail accompli laisse suffisamment entrevoir le succès des années subséquentes. Aujourd'hui grâce à son aumônier très dévoué, M. l'abbé A. Couture, et à son président si intéressé, M. Siméon Marion, Saint-David est un des cercles les plus prospères de la région.

Parlons correctement le français

"Il faut avoir souci de notre parlure, car noblesse oblige."
E. Littré.

Buying — L'achat

Cost price — Le prix coûtant.

Net cost — Le prix de revient.

A good bargain — Une bonne affaire.

It is quite a bargain — C'est une occasion.

To strike a bargain — Conclure un marché.

To go shopping — Courir les magasins.

I have a lot of shopping to do — J'ai une masse d'emplettes à faire.

What is your lowest price? — Quel est votre dernier prix?

Take it at your own price — Faites le prix vous-même.

To make an allowance — Faire une remise.

No abatement made — Prix fixe.

It cost me no end of money — Cela m'a coûté un argent fou.

It costs a fearful sum — Cela coûte les yeux de la tête.

This is extravagantly dear — C'est hors de prix.

* * *

Voici quelques fautes très en vogue:

L'air est "bonne" ce matin — L'air est "bon" ce matin. (Air est toujours masculin.)

Mon argent vaut la "tienne" — Mon argent vaut le "tien". (Argent est toujours masculin.)

Ils "jousent" — Ils "jouent".

"Investir" son argent — "Placer" son argent.

J'étais "avec" — J'étais "avec lui".

Je regrette de vous "troubler" — Je regrette de vous "déranger".

LA VIE DES CERCLES

Le tracas des fêtes passé, les acéjistes pourront se lancer avec plus de vigueur dans l'étude. Les secrétaires s'acquittent mieux de leur charge depuis le nouvel an; serait-ce l'effet de bonnes résolutions?

Résumons les rapports reçus.

Saint-David

Les camarades P. Comeau et U. Roy égaient les membres avec leur intéressante chronique. La causerie du R. P. Schelpe sur "Le rôle de la jeunesse", avec ses nombreux exemples, encourage et éclaire les camarades... "Si vous êtes maîtres du présent, vous serez maîtres de l'avenir". Le président insiste sur l'étude de l'Association, son but et le devoir des membres.

Provencher

Ce cercle revient sur l'étude de l'A. C. J. C. avec le Père directeur. Le camarade Paradis parle du sérieux dans les lectures, et E. George donne un travail sur "La lecture des romans" Lucien Boulet traite "La baisse de l'esprit chrétien chez les jeunes". Quarante numéros de la **Liberté** sont vendus chaque semaine par le cercle.

Sainte-Agathe

Bien que ce cercle ait commencé plus tard cette année, il n'a pas perdu de sa vigueur. Les camarades veulent reprendre le temps perdu et ont des séances plus souvent. Le cercle développe chez ses membres le goût des bonnes déclamations. L. Lemoine, avec son travail sur "La protection au Canada", suscite une vive discussion.

La Vérendrye

"Les théories néo-malthusiennes", travail de C. Fournier, montre les origines de ces idées jusqu'à leur implantation dans les Etats-Unis. Le "Birth Control", traité par M. Dugal, suscita des questions auxquelles le conférencier répondit avec aise. Le concours fait en automne dernier entre les colons de l'Europe Centrale établis dans l'Ouest fut le dernier sujet au cercle. Le Rév. Frère Joseph en fut le conférencier. E. Ledoux et M. Buote donnèrent les chroniques.

Saint-Pierre

Le Père aumônier discute une question très agitée à Montréal, "La question juive", et précise quelques sermons faits sur la justice. Les membres ont eu à écrire à une amie, faisant ressortir, au point de vue de colonisation, les avantages de s'établir à Saint-Pierre. Le président eût un prix pour les trois meilleures lettres.

Sacré-Coeur

Il continue l'heureuse entreprise de faire le résumé et l'étude des livres de sa bibliothèque. C'est ainsi que G. Léveillé résume "La langue gardienne de la foi", H. Sala, "Pierre Boucher" et M. Prud'homme, "La naissance d'une race". Le camarade Belair explique la rédaction du bilan. L. Baudry, A. Paquin et P. L'Heureux se sont distribué les chroniques de la quinzaine. Le Cercle Sacré-Coeur aussi distribue des numéros de la **Liberté.**

En résumé, les cercles sont actifs. Les lectures spirituelles sont appropriées, les chroniques ont leur place, les travaux sont sérieux, et surtout, les discussions ont lieu après ces divers travaux. Habituons-nous à discuter au cercle, et quand viendra le moment, nous n'aurons pas peur de nous affirmer en public.

Hervé SALA,
Assistant rédacteur.

L'abondance des matières nous oblige à remettre cette semaine la Page féminine et le Coin des Enfants.

Elle souffrait d'un mal de dos très douloureux

Les Pilules Dodd pour les Rognons l'ont soulagée

Une dame de la Saskatchewan les recommande à tous ceux qui souffrent

Muenster, Sask., 9 février (Spéciale). — "J'ai souffert d'un mal de dos depuis le commencement de 1928, écrit Mlle M. Osmeiler, de cette localité. En m'asseyant, je pouvais faire à peu près n'importe quel travail, tant que je n'avais pas à me remuer. Cela me faisait plus mal quand j'avais à marcher. Une de mes amies qui avait souffert pareillement avait employé les Pilules Dodd pour les Rognons et m'en parla. Après avoir pris quelques boites, je me sentis tout à fait capable de faire mon travail. Maintenant je suis forte et pleine de santé et ne puis assez louer les pilules Dodd pour les rognons".

Les pilules Dodd pour les rognons stimulent et renforcissent les rognons faibles. Vous serez surpris de voir avec quelle rapidité elles commencent à nettoyer, purifier, adoucir et cicatriser les rognons; en même temps les maux de tête, rhumatismes, maux de dos et toutes douleurs dues aux rognons en désordre disparaissent.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des examens donnés le 30 janvier:

Grade XI: Helen Cumming, Gertie Tucker, Cécile Bonin.

Grade X: Béatrice Proulx, Rhoda Saurette, Helen Bell.

Grade IX: Cecily Fitzmaurice, Lucienne Allard, Paul Saurette.

Grade VIII: Eugénie Montsion, Georgette Arcand, Noël Delveaux.

Grade VII: Rose Lahaie; Laurence Bissonnette et Catherine Furneaux (ex aequo); Cécile Guyot.

Grade VI: Jean-Louis Brunel, Honoré Tardif, Bérard Guyot.

Grade V: Laurent Houde, Léonie Brunel; Thérèse Brunel et Léon Tardif (ex aequo).

Grade IV: Irène Lahaie, Justin Duhard, Gérard Tucker.

Grade III: Maurice Bissonnette, Gérard Lagassé, André Duhard.

Grade II: Rose Lagassé, Emery Houde, Victor Feuillâtre.

N.-D. DE LOURDES

M. J.-B. Lesage vient de mourir; la mort l'a pris sans crier gare, mais bon chrétien qu'il s'était toujours montré, elle ne l'aura pas pris au dépourvu. Il avait coutume de faire la navette tous les jours plus ou moins entre la maison de sa fille Clara, mariée à Benoît Dupasquier, et celle de Marie-Louise, mariée à Louis Dupasquier. Sur le tard de la journée du samedi 31 janvier, fidèle à sa petite promenade, il venait d'arriver chez Louis. Il s'assied, se disant un peu fatigué; quelques minutes après, son gendre lui adresse la parole, mais le bon vieux ne répond pas, il venait de s'élancer dans l'éternité. Un râle, deux soupirs, c'est tout ce qui avait trahi au dehors le drame de cette fin. Les obsèques ont eu lieu seulement le mercredi 3 courant, retardées à dessein pour donner à sa fille, Soeur Marie-Angèle, le temps de venir de Lebret.

M. Lesage était un des vieux fermiers de la place, où il vint de la province de Québec au printemps de 1891, l'année de l'arrivée des Pères dans la colonie. Il laisse pour le pleurer six enfants et 15 petits-enfants: Angéline, en religion Soeur Marie-Angèle, 27 ans de vie religieuse; Marie, mariée à Francis Fleury, de Saint-Eustache, 4 enfants vivants; Joseph, marié à Eva Moreau, 3 enfants; Marie-Louise, mariée à Louis Dupasquier, 5 enfants; Clara, mariée à Benoît Dupasquier; Oliva, mariée à Antoine Dupasquier, 3 enfants. Il laisse en plus deux frères et une soeur, tous d'âge respectable: Marie-Louise, Gédéon et François.

A toute la famille nous offrons nos sympathies les plus sincères.

* * *

La mort, la maladie pourvoyeuse de la première, se donnent la main pour agir de concert. Hier, par le train et en diligence, se rendait à l'hôpital de Saint-Boniface, Paul Magne. Il faut espérer que ce jeune père d'une famille déjà nombreuse trouvera moyen de passer à travers; c'est bien notre désir à tous le plus ardent.

* * *

Le service solennel pour le maréchal Joffre aura lieu le samedi 21 courant, à 10 h.; les enfants des écoles y sont spécialement invités.

* * *

Chers amis, on me prie de vous rappeler de vous tenir prêts au grand voyage que tous ensemble, sur les ailes d'un avion géant, nous devrons faire, dans la nuit du 11 mars prochain, en route pour le pôle sud, "The Conquest". Grand rassemblement à la salle paroissiale, à 8 h. Venez à temps, l'équipe pourrait s'envoler sans vous!

ELIE

"Autres temps, autres moeurs", dit le proverbe. Autres temps, autres discours, ajouterons-nous.

En juillet dernier, le thème général des conversations était l'élection fédérale. En novembre dernier, il se changea en élections municipales. Mais aujourd'hui, ici, le sujet est spécifiquement distinct. Il s'agit d'une récente association formée dans la paroisse: "L'Association de la Jeunesse Elienne".

Cette association se compose en majorité de jeunes gens de la paroisse, désireux de briser la monotonie habituelle par l'érection de jeux et l'organisation de débats politiques. Elle ne compte actuellement que 10 membres dont un honoraire et six exécutifs. C'est M. le curé Hogue qui en est le président honoraire; M. Oris Aquin, président actif; M. Antonin Payment, vice-président; M. A. Allaire, secrétaire-trésorier; enfin MM. Charles Roy, Ulysse Payment, Lionel Desilets, conseillers.

Bien que née avec l'approbation de M. le curé, l'association eut à subir quelques épreuves. Le manque de ressources pécunaires en était une des causes. Et les gens n'osèrent l'aider, vu que jamais de semblables associations n'avaient pu être menées à bonne fin.

Les messieurs de l'exécutif ne se découragèrent pas. Secondés encore par la générosité de leur curé, ils organisèrent une partie de cartes. Le succès dépassa les espérances des fondateurs.

Fortifiée d'un tel encouragement, l'association se mit aussitôt à l'oeuvre et présenta au public, peu de temps après, une belle patinoire avec une salle d'attente moderne.

La patinoire fut vite accueillie; témoin les trois équipes de gouret (deux seniors et une junior), formées depuis et les belles joutes de gouret dont notre patinoire est le théâtre tous les samedis et dimanches après-midi.

Bref, notre patinoire est un centre d'attraction, non seulement pour nous, mais pour les gens des paroisses environnantes.

Une chose reste à organiser, la deuxième fin du club: l'organisation de débats politiques sur les questions du jour. Ceci ne retardera pas. Les préoccupations de la fondation et la pénurie des membres ont empêché l'association de réaliser tout de suite son programme, mais maintenant que tout va bien et que les postulants abondent, elle l'inaugurera bientôt.

Voilà, amis lecteurs, le thème général actuel de nos conversations. Si vous voulez le constater, venez nous visiter le 15 février et assister à la soirée de cartes de l'association. Vous ne le regretterez pas. L'association sera fidèle à sa devise: "Plaire". Nous avons pour garant le passé.

SAINT-NORBERT

Partie de cartes

Notre prochaine partie de cartes, organisée par Mmes Charles Véry, Basile Dufort et J.-B. Monchamp, aura lieu le mardi gras, 17 février, dans la salle de l'Académie Ritchot. Il y aura de la place pour tout le monde cette fois-ci: les tables ne feront pas défaut, et les personnes qui ont promis des gâteaux feront honneur à leur parole donnée. Ne craignez rien, au besoin nous nous servirons aussi de la grande salle du dernier étage pour jouer aux cartes, et nous nous réunirons ensuite au premier étage pour la collation, la distribution des prix, le chant et la musique. On a retenu pour ce soir-là les services de M. Gino Ritagliati et de son tout jeune fils, piano-accordéonistes et violonistes bien connus de Saint-Boniface.

Venez donc en foule, quand bien même ce ne serait que pour prouver aux organisateurs de notre dernière veillée que vous ne leur gardez pas rancune.

Ces chers jeunes gens, vous ne savez pas comme ils ont souffert de ne pouvoir donner satisfaction à tout le monde: leurs coeurs sont bien larges, mais la salle était si étroite! Oui, ils ont été bien embarrassés quand ils se sont aperçu, non pas que le vin manquait, ils en avaient assez pour la circonstance — notre ami Eugène avait sa petite bouteille... pour l'opérette, — mais que l'espace, les tables, les gâteaux, etc., etc., faisaient défaut. Il y avait bien là, comme aux noces de Cana, des femmes dévouées qui leur aidaient, mais celui qui pouvait faire le miracle de tout multiplier, ou n'y était pas ou son heure n'était pas encore venue. "Ils ont donc dû, comme a déjà dit quelqu'un, faire face à la difficulté, et passer outre."

Tout de même, la veillée a été un succès: succès financier d'abord, $114 de profit net, et je ne mens pas; succès dans la reddition des rôles des diverses pièces dont se composaient le programme.

M. Michael Batenchuk, violoniste de renom, — la valeur n'attend pas le nombre des années — a exécuté plusieurs morceaux de haute musique avec une maîtrise vraiment artistique. MM. A. Vedel et D. Granger nous ont donné chacun deux déclamations qui ont été très goûtées.

MM. Jos.-N. Landry et Eug. Ragot nous ont émerveillés dans l'opérette "Les Deux Aveugles"; nous connaissions leur talent, mais ce soir-là ils se sont surpassés.

Le "clou" de la soirée a été "Le Petit Nain". Comment est-il possible qu'un gaillard comme notre ami Eugène se fasse si petit sans rien perdre de son agilité? Moi, qui pourtant n'ai jamais ajouté foi à l'existence des vieux loups-garous d'autrefois, je crois fermement que ce diable de Ragot était bel et bien "viré" en loup-garou. Si j'eus été plus brave j'aurais pris mon couteau et je serais allé le délivrer. Mais c'est un jeu dangereux que de délivrer un loup-garou; alors je suis tout simplement resté cloué sur ma chaise comme tous les autres, et on m'a assuré que j'avais les cheveux "dret" sur la tête. Ce gaillard de Ragot est un véritable phénomène, disons une araignée authentique: du fil, il en a toujours.

M. Basile Dufort est un encanteur qui n'a pas son pareil; avec lui ça marche rondement. Fernand, lui, était au piano... et un peu partout.

Vous ne me croirez peut-être pas, mais Marcien y était lui aussi, seulement nous ne lui avons vu que les mains.

Du capital humain, diraient les savants, moi je dirai de la matière première, il y en a à profusion à Saint-Norbert; aussi peut-on y organiser tout ce que l'on veut, et par-dessus le marché réussir.

M. le curé de Fort Garry a gagné le premier prix des hommes, et Mme André Rousseau celui des dames. On a consolé du mieux qu'on a pu Mme Paul Lemaire et M. Elie Charette tout désolés de ne pas avoir eu d'atout. Pourquoi donc tout le monde ne gagnerait-il pas aux cartes! Ce serait bien plus intéressant pour les perdants!

M. le curé Cournoyer, chanceux toute la veillée, même dans ses achats de boites de surprise, a aussi remporté le prix d'entrée.

Remerciements à nos amis du dehors et tout particulièrement à nos frères de Fort Garry, venus en si grand nombre avec leur aimable curé en tête; nous nous promettons de leur rendre la pareille bientôt, probablement jeudi.

Tableau d'honneur pour janvier au Couvent

Grade XI: Claire Rioux, Sylva Landry, Annette Gauthier.

Grade X: Marie Cadieux, Bernadette Bélanger, Alexandrine Labossière.

Grade IX: Yvonne Grandmont, Juliette Dorge.

Grade VIII: Alida Landry, Joséphine Wheeler.

Grade VII: Victoire Véry, Simone Bilodeau.

Grade VI: Isabelle Verreault, Anna Girouard.

Grade V: Rosie Frankowski, Berthe Delisle.

Grade IV: Jeanne d'Arc de Moissac, Laurette Alary.

Grade III: Juliette Ouimet, Harriet Bélanger.

Grade II: Yolande Millier, Bernadette Leclair.

Grade I: (a) Jeanne Saint-Germain, Clara Zaste; (b) Georgette Courchaine, Yvette Arnal.

Cours préparatoire: Claire Brossard, Denise Champagne.

SAINT-LEON

Il y a 15 jours déjà, on nous donnait, au prône de la messe, le compte rendu des finances paroissiales pour l'année 1930. Il y a lieu de souligner la générosité d'un certain nombre de paroissiens, en une année de crise comme celle que nous venons de passer, générosité qui a permis de boucler l'année sans laisser trop de dettes, malgré les travaux extraordinaires et importants qui ont été accomplis.

Parmi ces travaux, mentionnons spécialement l'installation d'une belle clôture en fer qui entoure maintenant notre cimetière agrandi et qui a coûté environ $400. Les fournaises de l'église avaient également dû être remontées à neuf. Aussi nous avons été heureux de constater que l'état de nos finances, malgré tout, n'est pas mauvais. L'année nouvelle commence avec quelques points d'interrogation à l'horizon; mais il n'est pas douteux que, chaque paroissien ayant à coeur de faire son devoir proportionnel, nous la traverserons elle aussi avec honneur.

Malgré l'épreuve très sérieuse des temps présents, il faut s'obstiner à envisager l'avenir avec confiance. Il ne faudrait sans doute pas que le cultivateur continuât de voir son labeur incompris et insuffisamment rémunéré; il ne pourrait surmonter une crise qui se prolongerait, et tout le pays en subirait la triste répercussion. Mais il faut compter sur la prévoyance de ceux qui gèrent les affaires publiques et qui, Dieu aidant, trouveront, il faut l'espérer, une solution équitable au grave problème qui se pose. Il faut avoir foi, surtout, en la divine Providence qui ne peut abandonner ceux qui l'implorent et qui se confient sagement en Elle, en faisant, comme il convient toujours, les avances nécessaires, suivant le proverbe bien connu: "Aide-toi et le Ciel t'aidera".

Voilà pourquoi nous ferons l'impossible pour continuer de semer nos terres et pour faire une bonne et saine culture mixte.

D'après un recensement qui vient d'être fait dans la paroisse, il semble que chacun est à peu près en situation de réussir, pour peu que les événements soient favorables. La paroisse compte actuellement 72 familles dont 65 sont des cultivateurs. Ils possèdent ensemble 466 chevaux, 590 bêtes à cornes dont 280 vaches à lait, 103 moutons, 340 cochons et 4,850 volailles. L'an dernier ils avaient semé 2,275 acres de blé, 1,500 acres d'avoine, 5,950 acres d'orge et quelques acres de lin. Sans doute que l'expérience faite leur fera modifier un peu les proportions de ces semailles pour la saison nouvelle. Les terres semblent d'ailleurs en bonne condition et s'améliorent chaque année. C'est dans ce but que l'année dernière, 735 acres ont été ensemencés de trèfle dans la paroisse, sans compter ce qui en avait été semé précédemment déjà; la plupart comptent en semer encore davantage cette année; en sorte que de nouveau près de 7,000 acres recevront du trèfle, si les conditions climatériques sont bonnes. Espérons que tout ce travail portera fruit et que les cultivateurs reverront encore de beaux jours. Ils le méritent, et le pays leur doit pour cela aide et protection.





A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

DUNREA

Le 19 janvier, vers les 9 h. 30 du matin, les cloches de notre église sonnaient tristement le glas des trépassés, annonçant à tous qu'une âme chrétienne venait de quitter la terre. Un des bons vieillards de notre village, M. Cyrille Roy, venait de mourir après une maladie de quelques jours seulement.

Le regretté défunt avait su gagner l'estime de ses concitoyens, par une vie toute tissée de piété, de grande charité et d'une humeur toujours égale. Bien que rendu à l'âge avancé de 78 ans, il était encore vif à la repartie.

La mort ne le prit pas par surprise, il y a longtemps qu'il s'y préparait. Son service eut lieu le 20, et tous s'étaient fait un devoir d'y assister. Il laisse pour le pleurer sa vieille épouse, née Octavie Beaupré.

Veillée

MM. les Chevaliers de Colomb avaient organisé une veillée de famille, qui devait avoir lieu le 18 janvier, et tous étaient en chemin pour s'y rendre lorsqu'on apprit l'état critique où se trouvait M. C. Roy; alors, par une délicatesse qui honore les organisateurs de la veillée, et aussi pour sympathiser avec la famille dans la peine et l'inquiétude, la soirée fut remise au 1er février.

Malgré le mauvais état des chemins, il y eut salle comble; aussi on savait que ce ne serait pas une soirée ordinaire; soirée gratuite, organisée dans le seul but de s'amuser en famille. Fut-elle réussie? Vous n'auriez eu qu'à entendre les joyeux éclats de rire qui ne cessèrent de se faire entendre et le bel entrain qui régna du commencement à la fin, pour vous en convaincre.

Notre bon et dévoué M. le curé, toujours si heureux de voir ses paroissiens s'amuser honnêtement, sous le regard de Dieu, s'était fait un devoir d'assister à cette veillée.

Pour commencer, M. Jules Dechênes, l'organe principal, je pourrais dire, de toutes nos veillées, séances, etc., nous débita rondement la marche à suivre de la soirée.

Jeu de 500, jusque vers 10 h. 30, puis... chant, musique.

Cela prit bien un peu de temps à s'organiser, il y avait tant de monde, et puis, les gens de la campagne devaient lutter contre ceux du village et ceux-ci étant moins nombreux que ceux-là, il fallut que quelques-uns changent de camp.

Enfin, tout fut balancé et ce ne fut qu'un bel entrain du commencement à la fin. Je crois que quelques-uns même firent le voyage gratis à Chicago, mais ils ne furent nullement enviés... C'est qu'il n'y a pas d'envieux à Dunrea...

Enfin, après s'être fait balloter de bord et d'autre, avoir perdu et gagné à tour de rôle, on termina la bataille avec le résultat satisfaisant qu'il n'y eut ni vainqueurs ni vaincus; nous étions égaux, donc pas de rancune ni jalousie.

Mais la veillée n'était pas encore finie; la partie musicale allait commencer et débuta par une chanson dans laquelle Maria et Flore, avec le talent que nous leur connaissons, nous apprirent à:

Aimer la nature, qui charme nos yeux,
Le vent qui murmure, et l'azur des [cieux.

Elles se sont bien fait tirer un peu l'oreille avant de s'exécuter, mais aussi, ces petites filles-là... c'est si timide...

Par exemple, un qui ne fut pas timide, pas le moins du monde, ce fut bien M. Dechênes, dans une danse qu'on pourrait peut-être surnommer le "Jack Rabbit Trot". Ce qui est certain, c'est que ce n'est pas une danse défendue et qu'elle n'a aucune parenté avec le "Fox Trot" ou le "Charleston". Dans tous les cas, Jules fit preuve d'une force d'endurance et d'une souplesse de nerfs peu communes chez une jeunesse de son âge; après une gymnastique pareille, il doit bien être obligé de se frictionner avec de l'huile de serpents à sonnettes, annoncée dans la Liberté...

M. David Paradis n'en souleva pas moins l'hilarité générale par ses chansons comiques et sa gigue.

Il est heureux que les habitants de Dunrea ne fassent pas la fatale rencontre de la "petite vache noire toute moustachée de blanc"!

Au prix où est descendu le blé, ce ne serait pas un plaisir ni un agrément d'aller voir un orfèvre... et ce dernier courrait bien le risque de ne pas être payé comptant ni c'printemps.

Ensuite, tous ensemble nous avons plumé l'allouette. Puis vint le tour de Mlle Carney qui, avec son frère et M. Girardin nous chantèrent avec grand succès une chanson anglaise intitulée "Springtime in the Rockies", accompagnés au piano par Mme I. Gaboury, qui s'en tira avec honneur.

M. Dechênes nous charma aussi dans un solo de violon, ainsi que MM. W. Maloney et J. Roy, accompagnés par Mme Ph. Boulet, toujours si heureuse de prêter son concours pour les bonnes causes.

Après le chant patriotique de "O Canada", on se sépara souriants, fiers et contents d'avoir passé ensemble des heures si agréables qui parurent si courtes.

Un cordial merci à MM. les organisateurs de cette veillée et souhaitons qu'elle ne soit pas la dernière de son genre.

Si le rêve que j'ai fait, il n'y a pas longtemps, pouvait se réaliser, nous aurions avant longtemps une fameuse belle séance!...

C'est la "réalité" que je vous souhaite à tous, heureux paroissiens de Dunrea!

SOUTH JUNCTION

Les paroissiens de South Junction et M. l'abbé Forest, leur curé, n'ont qu'une voix pour entonner le chant de la "reconnaissance" envers les nombreux amis qui ont daigné leur venir en aide dans l'épreuve qui les a frappés le 14 décembre dernier par la destruction de leur jolie petite église.

Nous avons reçu de substantiels cadeaux de Saint-Boniface, Winnipeg, Letellier, Saint-Jean-Baptiste, Grande Clairière, Sainte-Anne, La Broquerie, Saint-Malo, Saint-Pierre, Sprague, Montréal, Saint-Grégoire, P. Q., Manchester, N. H. Nos généreux donateurs qui, en certaines localités ci-devant mentionnées, sont nombreux, préfèrent peut-être ne pas lire leur nom sur le journal; qu'ils restent assurés toutefois que nous conservons dans un cahier spécial leur nom et le détail de leurs généreuses offrandes. Nous aurions pu nous passer de ce livre, car leurs noms sont gravés dans nos coeurs, mais nous les voulons conserver pour la génération qui monte comme une exemple de charité.

La "corvée"

Ce mot évoque le souvenir d'une tradition vieille comme notre pays et cette tradition conservée vient de revivre une de ses plus touchantes pages à South Junction.

Après avoir obtenu du ministère des ressources naturelles un "permis" de coupe, nous décidâmes, à une assemblée de paroisse, de sortir nous-mêmes notre bois pour la reconstruction de notre église. Le projet était plus facile en théorie qu'en pratique: aller à 11 et 12 milles en grande voiture, faire une grosse journée d'ouvrage, dîner dans le bois autour de l'indispensable feu de camp et revenir le soir, mouillés jusqu'aux genoux, et faire la même chose plusieurs jours de suite, sans autre paiement que celui du bon Dieu, était un beau geste à accomplir et il le fut!

Les dévoués fidèles allèrent au "chantier" avec leur curé par dizaines, par vingtaines et même par trentaines. L'assaisonnement de ces travaux furent: les grandes rires, les chansons et les histoires... Ce fut une folle gaieté continuelle qui n'entrava pas l'accomplissement de la besogne.

En huit jours d'ouvrage, nous avons enregistré: 150 journées d'hommes et 70 journées d'attelages. Résultats: 800 beaux "billots" sont rendus au moulin à scie de M. La Brisebois, à South Junction; pensez-y, 40,000 pieds de bois sortis en huit jours! Il n'en faut pas davantage pour présenter notre petit groupe à l'admiration des lecteurs de notre journal.

M. Brisebois nous a déjà offert un prix spécial pour le sciage et M. Le Chastagnier nous a promis de planer gratis 10,000 pieds de planche.

S'il en est qui ont encore l'intention de nous aider, rassurez-vous, il y a encore de la place pour exercer votre générosité et nous n'avons pas souvenance d'avoir jusqu'à présent refusé les avances qui nous ont été faites.

WOODRIDGE

Comme Woodridge est une mission, nous n'avons la messe que tous les quinze jours, et les dimanches sans messe paraissent longs; les paroissiens n'ont pas le bonheur d'entendre le son de la cloche, qui est l'appel du chrétien, vers son devoir.

Le 1er février, nous avions à notre tour la sainte messe. L'assistance fut nombreuse. M. le curé, après avoir rappelé dans son sermon les anciennes coutumes, ranima la dévotion, donna comme exemple la vie de la Sainte Famille à Nazareth. Il encouragea ses paroissiens dans l'union: l'union dans les familles, l'union dans les souffrances, l'union dans la joie.

L'après-midi, il y eut catéchisme pour les enfants, et après bénédiction du T. S. Sacrement, bénédiction des enfants de la paroisse.

Mariage

Le 4 février — Louis Horvath et Mary Horvath, de Menisino, Man.

SAINT-LAZARE

Il y a eu 5 mariages, 5 sépultures et 23 baptêmes dans la paroisse, en 1930. Il y a 135 familles, dont 5 de langue anglaise, 5 de langue ruthène et polonaise; le reste est de langue française. Il y a 615 âmes, dont 410 communiants. Il y a eu au-delà de 5,100 communions durant l'année 1930.

Baptêmes

Le 3 janvier 1931 — Marie-Alice-Rose, fille de Bernard Fleury et de Rose-Anna Vinne. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Belhumeur, de Saint-Hubert, Sask.

Le 11 janvier — John-Alexander Zoharia, né le 31 décembre, fils de Theodore Zoharia et de Mary Salamandrick. Parrain et marraine: Paul Wiwacker et Mary Wiwacher, de Melville, Sask.

Le 12 janvier — Albert-Joseph, fils de Joseph Desjarlais et de Clara Gergary, né à Birtle le 24 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Desjarlais.

Le 15 janvier — Joseph-Georges, Marie-Verna-Evelyn et Joseph-Arthur-Marc, enfants de Patrice McIvor et de Virginie Leclair, nés respectivement le 20 septembre 1920, le 26 février 1921 et le 31 décembre 1930.

Le 1er. février — Joseph-Fernand, fils de William Roberge et d'Anna-Marie Hudon, né le même jour. Parrain et marraine: M. Amédée Vermette et Mlle Flora Poirier, de Gravelbourg, Sask.

Mariage

Le 3 février, mariage de M. Amédée Vermette et de Mlle Flora Poirier, de Gravelbourg. Après le déjeuner, servi chez M. W. Roberge, le jeune couple est parti pour un voyage de quelques jours. M. et Mme A. Vermette sont maintenant installés au village, dans le restaurant tenu par M. Vermette. Durant leur absence, quelques amis ont bien voulu garnir leur demeure de quelques meubles et ustensiles de ménage. Nous leur souhaitons le bonheur et la prospérité.

• • •

Le 6 janvier, quelques dames du village — toutes les autres de la paroisse auraient bien voulu être du nombre aussi, mais l'espace manquait — se sont rendues au couvent de la Présentation pour surprendre les bonnes religieuses et leur ont apporté et servi un superbe goûter. Toutes se sont bien amusées et ont bien goûté les quelques heures passées avec les religieuses.

• • •

Du 13 janvier au 23, nous avons le plaisir de revoir au milieu de nous M. le curé Dansereau, de McCreary. Il a aussi visité Sainte-Marthe. Tandis que nous étions sous une si bonne garde, M. le curé Halde en a profité pour visiter son frère à Sainte-Elisabeth et prendre part aussi au "curling bonspiel" de McCreary.

• • •

Le 3 février il y avait réélection de M. Eugène Fouillard comme membre du comité du village, composé de M. J. Delby, maire, MM. J. Decorby et E. Fouillard, conseillers.

• • •

L'envie d'un parloir de bière revient souvent. Mais est-ce qu'on se conduit de manière à prouver qu'on peut en avoir un? Ou bien si les esprits ne sont pas plutôt une preuve qu'il n'est pas possible d'en avoir un? La bière ne manque pas, mais c'est la volonté de s'arrêter quand le contenu déborde le contenant, qui manque encore.

• • •

Le 5 février, M. le curé a été invité par M. Bruce, de Beulah, à une partie de "curling". Accompagné de MM. G. Buchanan, Bruce et Guay, M. le curé s'est rendu et a perdu la partie 8 à 11. Ils furent les hôtes de M. J. Bruce, à Beulah, pour le reste de la soirée. C'était la première partie de "curling" jouée par des gens de Saint-Lazare. S'il n'en tenait qu'à ces derniers, nous aurions certainement une glace pour le "curling" l'an prochain.

• • •

Le département de l'instruction publique vient de nommer pour l'école de Victor trois commissaires officiels, en remplacement de M. F. O'Keefe, qui a démissionné. Ce sont MM. Paul et Regis Decorby et M. François Hayden. Tous les enfants de cette école sont catholiques et de langue française.

• • •

Mme A. Comeault est présentement en visite chez ses parents à Letellier.

• • •

M. Alphonse Tremblay est de retour d'une visite à Flin Flon. L'or se coule dans les moules, à Flin Flon, mais il ne semble pas encore couler dans les poches.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Naissances

Ont été faits enfants de Dieu et de la Sainte Eglise:

Le 1er février — Joseph-Francis-Armand, enfant de Grégoire Bérard et d'Elisabeth Rowan. Parrain, Armand Desautels; marraine, Marguerite Bérard.

Le 3 février — Marie-Thérèse-Agnès, fille de Joseph Charrière et d'Emma Gour. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Gour.

Le 8 février — Marie-Aline-Evélina, fille d'Antonin Savoie et de Marie-Jeanne-Bohémier. Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Bohémier.

Le 8 février — Joseph-Gabriel-Euclide-Wellie, fils d'Adrien Sainte-Marie et de Wilhelmine Owens. Parrain et marraine: M. et Mme James Owens.

Assemblée

Le mardi 3, MM. Herriot, inspecteur de nos écoles, et J.-A. Marion tenaient à notre salle municipale une assemblée des conseillers et des commissaires d'écoles de Sainte-Anne et de La Broquerie, dans le but de réunir ces deux centres en une association municipale. Dans un vote final, l'assemblée s'est prononcée contre.

Noces d'argent

Le vendredi 6 courant, le Couvent était en liesse. On y fêtait le 25ème anniversaire de profession religieuse et de séjour dans cette maison de la Rév. Soeur Laurendeau, supérieure. Le matin, la messe conventuelle était célébrée par le R. P. Mercier, curé de la paroisse. A 2 h. de l'après-midi, hommage de fête par les élèves actuels. Immédiatement après avait lieu la bénédiction du T. S. Sacrement.

Une collation avait été préparée aux anciennes élèves réunies pour la circonstance.

Cordial merci à ceux qui ont bien voulu honorer de leur présence cette petite fête de famille.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86¼	$4.86¼
Franc français	3.95	3.92
Belga belge	14.03	13.9
Franc suisse	19.43	19.3
Lire italienne	5.27	5.26
Couronne suédoise	26.93	26.8
Cour. norvégienne	26.90	26.8
Couronne danoise	26.90	26.8
Mark allemand	23.91	23.8
Cour. hollandaise	40.37	40.2

LE MARCHE

10 FEVRIER 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.25—$6.25
Moyens	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.00—$4.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.75—$5.75
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.50—$3.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$6.00—$7.00
Moyens	$5.00—$5.50
Vaches—	
Bonnes	$3.75—$4.00
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserve	$1.75—$2.25
Taureaux—	
Bons	$3.25—$3.50
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Vaches laitières	$40.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$8.00—$10.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$7.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.00
Bouchers—Escompté de 70s par tête	
Pesants	$6.75
Très pesants	$6.50
Légers et maigres	$8.25—$9.00
Truies No 1	$6.50
Truies No 2	$6.50
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$4.00—$5.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$7.00
Bons, pesants	$6.50
Ordinaires	$5.00—$6.00
Béliers	$5.00—$5.50
Moutons—	
Bons, pesants	$3.50—$4.00
Bons poids moyen	$4.50
Ordinaires	$2.00—$3.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .30
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .20
Premiers	$ .18
Seconds	$ .15
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .90
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.85
2 sacs de 49 livres	$2.90
4 sacs de 24 livres	$2.95
Alimentation—	
Son. La tonne	$16.00
Gru. La tonne	$17.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 9 février 1931

Grains	Mardi 3 fév.	Merc. 4 fév.	Jeudi 5 fév.	Vend. 6 fév.	Samedi 7 fév.	Lundi 9 fév.
Blé No 1 Nord	.57¼	.57½	.57¼	.57¾	.59¾	.61⅜
2 Nord	.54¾	.55¼	.54¾	.55¼	.57¼	.59⅜
3 Nord	.51¼	.51⅜	.51	.51¼	.53⅜	.55⅜
Avoine 2 CW	.25⅜	.25¼	.25⅜	.25⅜	.26¼	.27
3 CW	.22⅜	.22⅜	.22⅜	.22⅜	.23¼	.24
Orge 3 CW	.21⅛	.20⅞	.20¾	.21	.21¼	.22
4 CW	.18⅞	.17⅞	.18½	.18½	.18⅝	.19¼
Lin 1 NW	.92⅞	.92¾	.92	.93⅜	.93¾	.94
2 CW	.88⅞	.88¾	.88	.89⅜	.89¾	.90
Seigle 2 CW	.26	.26¼	.25½	.25¾	.25⅞	.27⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.57½	.57⅜	.57½	.58	.59⅜	.61⅜
Avoine 2 CW	.26¼	.25⅛	.25⅞	.26¼	.26⅛	.27⅛
Orge 3 CW	.21⅛	.20⅞	.21	.21⅛	.21⅞	.22¾
Lin 1 NW	.92¼	.92¾	.92	.93⅜	.93¾	.94¼
Seigle 2 CW	.26	.26¼	.25¾	.26	.26½	.28⅜
Options						
Blé Mai	.60⅜	.60⅝	.60¼	.60¾	.62⅜	.64⅜
Juillet	.61½	.62	.61⅝	.62¼	.63⅜	.65⅜
Octobre	.63¾	.64	.63½	.64	.65½	.67⅜
Avoine Mai	.28⅛	.27⅞	.27⅞	.28⅛	.28⅜	.29¼
Juillet	.28	.27¾	.27¾	.28	.28⅜	.28⅞
Octobre	.28⅝	.28¼	.28⅜	.28¾	.28⅛	.29⅜
Orge Mai	.24⅛	.23⅞	.23⅜	.24	.24⅛	.24⅜
Juillet	.25⅜	.25¼	.25⅛	.25¼	.25⅛	.26⅛
Octobre	.28⅛	.27¾	.27½	.27⅞	.27⅛	.28⅜
Lin Mai	.96⅞	.96⅜	.96	.97⅜	.97½	.97⅛
Suillet	.98½	.98⅜	.97⅛	.99¼	.99¼	.99⅜
Octobre	—	1.00¾	.99½	1.01⅛	1.01⅝	1.02
Seigle Mai	.29	.29¼	.28⅛	.28⅜	.28⅜	.30⅜
Juillet	.30⅛	.30⅞	.30⅛	.30⅜	.30⅞	.32⅜
Octobre	.33⅜	.22½	.33	.33⅜	.33⅜	.34¼

SAINT-BONIFACE

A l'hôtel de ville

Lundi soir a eu lieu une importante réunion du conseil. Le vérificateur a fait son rapport du budget de l'année écoulée. Le comité de finance, auquel préside M. l'échevin Doucet, va se mettre à la besogne et préparer le budget pour l'année 1931. Comme on le sait, le taux des taxes municipales dépend du budget que le comité soumet au conseil. Ce comité financier est peut-être le plus important des comités. Après que les prévisions budgétaires auront été faites, l'on fixera l'évaluation des propriétés municipales.

Conférence

Ce soir (mercredi) l'Amicale des Anciennes Elèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph et leurs amies auront le plaisir d'entendre le R. P. Schelpe, S.J. Le sujet, "Remous tragiques et mariages mixtes", sera traité au triple point de vue de la raison, de l'expérience des papes et des statistiques.

Le Cercle Sainte-Elisabeth

Un mot seulement, chers amis, pour vous remetre en mémoire notre partie de cartes de jeudi soir à l'Académie Provencher, la première d'une deuxième série, et vous réitérer notre cordiale invitation d'y venir combreux.

Les dames organisatrices paraissent très encouragées et elles comptent sur vous pour ne rien perdre de leur enthousiasme.

A.-G. RAYMOND,
Secrétaire.

La Chorale mixte

Notre excellente organisation musicale continue sa bonne besogne. Dimanche soir dernier, devant une salle comble, la chorale mixte exécutait plusieurs morceaux de son répertoire. La commission scolaire a, comme on l'a déjà dit, organisé une série de soirées instructives et récréatives et dimanche la chorale mixte s'est fait entendre avec succès.

Les répétitions ont encore lieu les mardis de chaque semaine.

Union Nationale Métisse

L'assemblée annuelle de l'Union Nationale Métisse du Manitoba, ainsi que de l'Union de Saint-Vital, aura lieu dimanche prochain, le 15 courant, à Saint-Vital, chez M. Louis Lavallée, père, chemin Sainte-Anne, à 2 h. 30. A cette réunion il y aura élection des officiers pour l'année courante, ainsi qu'un rapport complet des activités de l'association pour l'année écoulée.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Le comité d'organisation remercie très sincèrement la population de Saint-Boniface et des environs qui a largement contribué au succès de notre partie de cartes au profit du Cercle Ouvrier Saint-Joseph et de ses oeuvres.

Cent treize tables furent assiégées par les joueurs enthousiastes. Parmi ceux-ci, sont sortis comme gagnants:

Mmes Arthur Vermander, 1er prix, $5; Georges Bibeau, 2ème prix, $4; Aimé Hébert, 3ème prix $3; R. Laplume, 4ème prix, $2; Raymond Roy, 5ème prix, $1.

MM. Al. Baril, 1er prix, 5; T. Grey, 2ème prix, $4; Ch. Gaudette, 3ème prix, $3; P. Reilly, 4ème prix, $2; Art. Lavoie, 5ème prix, 1.

Les gagnants de la rafle du $20 furent: 1er prix, Mme M. André, 1er prix de $10 en or; 2ème prix, Mlle Denise Normandeau, $5 en or; 3ème prix, M. Charles Charbonneau, $5 en or. Le prix d'entrée, donné par la Boucherie Gosselin, rue Cathédrale, fut gagné par M. Léon Van Boecke.

Après la partie de cartes, un goûter fut servi, grâce aux bons gâteaux fournis par les dames et les liqueurs fournies par la Whistle Bottling Co. de Winnipeg.

M. U. Lambert présidait et dirigeait la partie avec l'aide des membres du comité d'organisation.

Tout se passa très bien à la satisfaction de tous, et quel beau succès! surtout si l'on considère qu'elle fut jouée un jour de semaine. Encore une fois, merci à tous et toutes.

LE SECRETAIRE.

Nouveau bureau du Pacifique Canadien à Saint-Boniface

La compagnie du Pacifique a repris une tradition qu'elle avait en somme abandonnée à Saint-Boniface, celle de maintenir un bureau au service de ses clients de langue française. L'agence du Pacifique Canadien est maintenant installée sur l'avenue Provencher, au numéro 186, dans un spacieux bureau remis à neuf. Le bureau est sous la direction complète de M. Henri d'Eschambault, qui y a installé son siège d'affaires. M. d'Eschambault a retenu les services de M. Roland Couture, bachelier du Collège, et de M. Smith.

L'agent de station de Saint-Boniface a été renvoyé à Plum Coulee et l'agence télégraphique fermée. Le nouveau bureau s'occupe de vente de billets de chemins de fer et paquebots.

Le sport

Nos Intermédiaires ont triomphé des Shamrocks à l'Olympic, mercredi dernier, par un résultat de 2 à 0. Cette victoire de nos Intermédiaires permet d'espérer que notre équipe arrivera jusqu'aux parties finales. Les Elmwod sont premiers actuellement et trois équipes en second. La lutte est plus que serrée.

Nos Juniors ont joué de malchance, la semaine dernière, et se sont fait battre par les Monarchs, par un résultat de 1 à 0. Notre équipe est encore seconde de sa division (section B). Cette semaine a lieu une rencontre définitive avec les Saint-Paul. Si ces derniers triomphent, ils deviennent égaux avec les nôtres, et la partie décisive sera jouée vendredi.

L'gue Paroissiale "Midget"
Le Juniorat gagne, 5 à 1

Cette victoire de Juniorat contre Cathédrale donne un nouvel aspect à la ligue. Le Collège et Cathédrale sont égaux pour la première place et Juniorat conserve l'espoir d'être dans les finales.

Le Juniorat joua une partie rapide. Joyal fut bien secondé par les ailes et le jeu des défenses fut particulièrement efficace.

Cathédrale, par contre, laissa trop longtemps de côté sa tactique défensive et son bel ensemble habituel. Aussi, malgré le désavantage d'un vent contraire pendant deux périodes, malgré les quelques points qui semblaient à plusieurs des hors-jeu, malgré quelques passes magnifiques, les "Midgets" de Cathédrale furent défaits.

Le résultat parle éloquemment en faveur de Juniorat et la victoire était bien méritée.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher, No 2450

Ce soir, mercredi, soirée des Chevaliers et de leurs amis au Théâtre Dominion.

* * *

Demain, jeudi, première assemblée régulière du Conseil du mois courant.

Dans la ligue de quilles, le Club Gatien a remporté tous les honneurs, la semaine dernière. On dit que c'est le club à battre, pour arriver au championnat de la deuxième série. Suit le résultat des dernières joutes:

Club Laroque — Parent, 264; Mercier, 431; Pelletier, 502; Boismenu, 297; handicap, 282. Totaux: 695, 672, 675—2042.

Club Côté — Blanchard, 488; Buote, 229; Germain, 292; Poulin, 231; Côté, 369; handicap, 311. Totaux: 595, 644, 681—1920.

Le Club Laroque gagne deux.

* * *

Club Gatien — Laurendeau, 419; Trudel, 457; Grondines, 514; Gatien, 514; handicap, 225. Totaux: 695, 718, 716—2129.

Club Millette — Picard, 431; Bergevin, 420; John Doe, 469; Millette, 393; handicap, 252. Totaux: 629, 677, 659—1965.

Le Club Gatien gagne trois.

Club Roy — Carrière, 439; Dostert, 404; Lanthier, 129; Michon, 224; Roy, 495; handicap, 281. Totaux: 672, 675, 625—1972.

Club Desjardins — Lévêque, 287; Collin, 407; Blain, 443; Desjardins, 455; handicap, 372. Totaux: 650, 629, 685—1964.

Le Club Roy gagne deux.

Résumé

Haute partie individuelle: Gatien, 196.

Hautes trois parties individuelles: Gatien et Grondines, 514.

Position des clubs

	G.	P.
Laroque	10	5
Millette	9	6
Côté	8	7
Gatien	8	7
Roy	6	9
Desjardins	4	11

Moyennes individuelles—Les Gros Huit

Grondines	164
Desjardins	158
Carrière	155
Roy	155
Millette	154
Blanchard	153
Pelletier	153
Leduc	148

Mariages

Le 4 février — Charles-Arthur Camdaele, fils d'Arsène Camdaele et de Léonie Devos, et Yvonne Hall, fille de feu David Hall et d'Alexandrine Bibeau.

Le 4 février — Arsène Van den Abeele, fils de François Van den Abeele et de Balnea Van Leeforingue, de Belgique, et Yvonne Pattyne, fille de Théophile Pattyne et de Léonie Bosse, de Sainte-Anne-des-Chênes.

Le 7 février — Joseph Bourget, veuf de Wilhelmine Roy, et Anna Blanchette, veuve de feu Casimir Surprenant.

Baptêmes

Le 8 février — Wilfrid-Joseph-Louis, né le 23 janvier, enfant de Lucien Pageot et d'Adeline Gobeil. Parrain, Aimé Pageot; marraine, Yvonne Gobeil.

Le 8 février — Roland-Jeny, né le 23 janvier, enfant de Jean Houle et de Delphine Fernandez. Parrain, Antoine Fernandez; marraine, Mathilde Fernandez.

Le 8 février — Julien-Gordon-Arlen, fils de Joseph-Emile Lamarche et de Mary-Zera-Barbara Cage. Parrain, Gordon Kelly; marraine, Barbara Lamarche.

Sépulture

Le 4 février — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps d'Herménégilde Bernier, époux de Marie Mescuta, décédé le 2, à l'âge de 54 ans.

PETITES NOTES

M. J.-H. Cusson, revenu à Winnipeg après une absence de plusieurs années à Chicago, informe le public de langue française qu'il est comme vendeur au service de Archibald Martin Motors Ltd., et qu'il sera toujours à sa disposition et apprécierait hautement sa clientèle.

MONTREAL. — M. Tancrède Bienvenu, vice-président et gérant général de la Banque Provinciale du Canada jusqu'en ces dernières années, est décédé à l'âge de 67 ans.

Les Parents comprennent ce langage de Bébé

Nous avons cru que nous perdrions notre bébé, pendant qu'il faisait ses dents, écrit une mère du Kentucky. Il ne pouvait rien digérer et maigrissait de jour en jour. Après une de ses nuits agitées, je pensai à Castoria et m'en procurai. Quelques gouttes l'apaisèrent et après quelques doses, on aurait dit un autre bébé. Partout les médecins recommandent Fletcher's Castoria, remède inoffensif et purement végétal, pour rhumes, constipation, coliques et autres maladies de bébés et d'enfants, et des millions de mères connaissent la valeur de son influence. Evitez toute imitation. La signature Fletcher est la marque du vrai Castoria.

LA VIE AU COLLEGE

Dimanche, congé de sortie. Une vingtaine d'élèves vont piquehiquer à la ferme du Collège; les autres piqueniquent ailleurs...

Dans l'après-midi, quelques membres du Cercle La Vérendrye, profitant de l'absence des élèves, viennent jouer au hockey contre les Pères. Avant la partie, on parlait de blanchissage, de défaite écrasante... pour les Pères. Si bien que ces derniers ont cru bon de s'adjoindre deux... "midgets", Paul Gauthier et Léon Beaudin. Hélas! malgré les montées désespérées de MM. Roland Couture et Ulric Bélanger, malgré les promesses engageantes du trésorier du cercle, la déroute...

La déroute apparut au jouer qui [s'émeut,
Et, se tordant les bras, cria: Sauve [qui peut!...
Ce champ sinistre où Dieu mêla tant [de néants,
Tremble encore d'avoir vu la fuite [des géants...

Ottawa et la Saskatchewan

Ottawa. — La Cour suprême vient de décider que le gouvernement canadien n'a pas de compte à rendre à la province de Saskatchewan au sujet des ressources naturelles qu'il a aliénées avant la formation de la province de Saskatchewan, le 1er septembre 1905. Dans la cause qui a donné lieu à ce jugement, la province prétendait que le gouvernement canadien devait lui rendre compte des ressources naturelles de la Saskatchewan à compter de 1870, année où la terre du Prince-Rupert et le territoire du nord-ouest sont devenus parties du dominion. Répondant à une série de questions relatives à cette cause, la Cour suprême a affirmé qu'à l'entrée de la terre du Prince-Rupert et du territoire du nord-ouest dans le dominion du Canada, le 23 juin 1870, toutes les terres appartenant alors à la Couronne et qui se trouvent aujourd'hui dans le territoire de la Saskatchewan, appartenaient à la Couronne du droit du dominion du Canada, à l'exclusion du droit de la province qui devait être formée et à l'exclusion des autres droits.

Le maréchal Joffre et la franc-maçonnerie

Une abonnée de la Saskatchewan nous demande de préciser un point au sujet du maréchal Joffre: il s'agit de ses sentiments religieux et de ses attaches avec la franc-maçonnerie.

Au début de sa carrière, Joffre était entré dans la franc-maçonnerie. Il s'était laissé persuader que cela était indispensable pour son avancement. Mais il s'aperçut bien vite de son erreur et cessa toute relation avec la secte. La question des opinions religieuses n'existait pas pour lui quand il s'agissait du choix des officiers supérieurs; la compétence seule entrait en ligne de compte. C'est ainsi qu'il s'entoura de lieutenants comme de Castelnau, Foch et plusieurs autres connus pour de fervents catholiques. Au lendemain de Charleroi, au contraire, il n'hésita pas à frapper, parmi les généraux qui s'étaient révélés incapables, plusieurs francs-maçons et amis du gouvernement qui n'avaient mais sa mort a été extrêmement édifiante. dû leur élévation qu'au favoritisme.

Joffre a vécu pratiquement toute sa vie dans l'indifférence religieuse, fiante. La maréchale elle-même communiqua à la presse la note suivante, peu après le décès:

"Le maréchal Joffre, en pleine lucidité, a reçu les derniers sacrements et les secours de la religion, à minuit, le 26 décembre."

Gustave Hervé, faisant allusion aux anciennes attaches de Joffre avec la franc-maçonnerie, écrivait dans la "Victoire":

"Voilà donc le grand bonhomme qu'était Joffre qui, après avoir cru trouver la lumière et la vérité au sein de la franc-maçonnerie, très humblement finit au pied de la croix, comme un grand chrétien.

"Un grand enseignement pour toute la génération de la victoire, pour toute la France de demain!...

"Qui saura jamais par quel lent travail s'est fait chez ce grand homme, qui était un méditatif silencieux et un humble de coeur le redressement spirituel intérieur?"

Emile Saint-Godard gagne le derby de chiens à Ottawa

Ottawa. — Emile Saint-Godard, du Pas, Manitoba, est arrivé premier dans la troisième étape du Derby de chiens d'Ottawa pour la coupe d'or du Château Laurier. Il avait déjà gagné les deux étapes précédentes et il se trouve à remporter la victoire, la bourse et le trophée.

Saint-Godard se trouve à avoir gagné deux années de suite le Derby d'Ottawa. Il a gagné douze grandes courses de chiens en cinq ans.

Funérailles de Mme A. Laplante

Les funérailles de Mme veuve Adélard Laplante, née Alda Létourneau, fille de feu M. Siméon Létourneau, originaire de Saint-Constant, comté de Laprairie, P. Q., ont eu lieu dans cette même paroisse le 31 janvier écoulé.

La défunte habitait Montréal. Elle était la mère de Rodolphe Laplante, ex-secrétaire de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta et ex-directeur de la "Survivance" d'Edmonton.

Elle laisse pour pleurer sa perte 13 frères et soeurs et huit enfants: Mme Roland Grandchamp (Anita), Rodolphe, Fernande, Gérard, Marcelle, Oswald, Madeleine, Gabrielle.

Parmi les télégrammes et messages de sympathies reçus, on remarquait ceux du Dr J.-L. Petiteclerc, président de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta et de la "Survivance"; Ubald Baudry, secrétaire de l'A. C. F. A.; Louis Normandeau, cartel du blé, Alberta; P.-E. Poirier, avocat, Edmonton; M. et Mme H.-I. Patenaude, Edmonton; R. P. Auclair, O. M.I., Edmonton, etc.

Le classement du fromage

Le Dr J.-A. Ruddick, commissaire fédéral de l'industrie laitière, a déclaré que le classement des produits laitiers représente, pour l'industrie laitière canadienne, par comparaison à l'année 1923, une prime "qui se monte à tout près de $2,000,000 par année, si elle ne les atteint pas". Les commerçants de la Grande-Bretagne déclarent que la qualité des produits s'est améliorée depuis le classement; le commerce en a été facilité et l'attitude de ce commerce est devenue beaucoup plus favorable au marché canadien.

Calendrier de la semaine

Jeudi 12 février — Les Sept Fondateurs des Servites, confesseurs.

Vendredi 13 — Ste Catherine de Ricci, vierge.

Samedi 14 — S. Valentin, martyr.

Dimanche 15 — Quinquagésime.

Lundi 16 — S. Onésime, évêque et martyr.

Mardi 17 — S. Alexis de Falconieri, confesseur.

Mercredi 18 — Les Cendres.

Ne méprise pas ta situation: c'est là qu'il faut agir, souffrir et vaincre. — Amiel.

Les maux d'estomac sont dus à l'acidité

Comment s'en guérir rapidement par un traitement agréable et facile à la maison

INDICATEUR DE MAISONS D'AFFAIRES

Feuilleton de la "Liberté" No 14

ANITA

M. DELLY

(Suite)

Son visage se contractait sous l'empire d'une effrayante angoisse, d'une désespérance atroce, et Anita eut un cri douloureux.

— Frédérique, ne prononcez pas ces paroles. Oh! songez, je vous en prie, quelle folie de mettre toute son espérance de bonheur en un homme, être fragile, hélas! vous en avez la preuve!... Fussiez-vous sans famille, sans amis, vous auriez toujours Celui qui ne vous manquera jamais... Frédérique!... Oh! ma pauvre chère cousine, ne pensez-vous pas à Dieu?

Frédérique secoua farouchement la tête et se renferma de nouveau dans un silence sombre. Une autre tentative d'Anita fut couronnée d'un léger succès. Frédérique consentit à avaler quelques gorgées de bouillon et s'assoupit sous le compatissant regard de sa cousine, sous le souffle fervent de ses prières.

. . . .

Les jours avaient passé, l'automne arrivait, si beau, si lumineux sous le ciel de Naples. Sur la terrasse de la villa Steberg, deux jeunes filles venaient s'installer chaque jour. L'une travaillait, l'autre demeurait étendue, causant ou lisant parfois, le plus souvent rêveuse, avec un pli profond entre les sourcils et un voile de tristesse sur ses grands yeux gris. Ce n'était plus que l'ombre de la belle Frédérique qui avait attiré tant d'admiration deux mois auparavant, à la fête organisée par donna Clelia. Sa pâleur, ses traits creusés, l'attitude affaissée de toute sa personne étaient les preuves manifestes des assauts de douleur subis par ce coeur si étrangement passionné sous ses dehors froids. Pendant de longs jours, un sombre désespoir s'était emparé de Frédérique, et Anita avait maintes fois tremblé en songeant aux conséquences possibles de cet état d'âme. Quelque chose — peut-être une étincelle de cette foi qu'elle prétendait éteinte en elle — avait arrêté la malheureuse jeune fille au bord de l'abîme, et les soins, la tendre affection d'Anita avaient agi lentement, mais efficacement.

Ary était venu aider sa fiancée dans cette tâche pénible. Aussitôt après la mort de Bettina, il était arrivé à Naples. Et, en voyant la résignation souriante, le dévouement aimable de son frère et d'Anita, en écoutant les conversations élevées où ils laissaient parler leurs âmes croyantes, la révoltée des premiers jours sentait pénétrer en elle un rayon de paix. Si le souvenir douloureux demeurait toujours, la tristesse se faisait chaque jour moins amère dans l'âme brisée de Frédérique.

Une après-midi d'octobre, Mme Steberg et Ary vinrent rejoindre les jeunes filles sur la terrasse. Le jeune homme partait le lendemain pour Rome, où il avait conservé son logis. Là, il allait reprendre sa vie de travail, interrompue par les malheurs de ces derniers temps.

— Qu'as-tu, Ary? demanda Frédérique, dont le regard scrutateur avait enveloppé son frère dès l'entrée. Il s'est passé quelque chose qui te tourmente.

— On ne peut rien te cacher! D'ailleurs, je n'en avais pas l'intention, dit-il avec un sourire mélancolique. J'ai reçu une lettre de ma mère en réponse à celle dans laquelle je lui annonçais ma conversion au catholicisme et ma très prochaine abjuration... Et, fit-il d'un ton soudain altéré, elle déclare ne plus vouloir me revoir, si je persiste...

— Voilà!... Je le prévoyais bien! murmura Frédérique d'un air sombre. Le conseiller a dû mettre sa main diabolique là-dedans, certainement... Que vas-tu faire, mon pauvre Ary?

— Naturellement, agir selon ma conscience, dit-il avec fermeté. Je puis bien sacrifier mon bonheur, celui même d'Anita — et pourtant, de combien payerais-je celui-là! — mais il est des circonstances où l'autorité maternelle disparaît devant la volonté divine.

— Ary, n'exagérez-vous pas? avança Mme Steberg avec un peu d'hésitation. Notre religion est fort bonne...

— Taisez-vous, je vous en prie, ma cousine! s'écria Frédérique avec sa liberté habituelle. Vous n'entendez rien à cela, parce que vous n'avez jamais cherché le bonheur en dehors d'un cercle restreint de petites satisfactions et que les grandes douleurs n'ont pas fondu sur vous. Mais si vous aviez senti la vraie, la terrible souffrance qui broie l'âme et la jette, semble-t-il, dans un gouffre sans fond... Oh! fit-elle en frissonnant, voilà ce qui fait chercher la vérité sublime, la bienfaisante lumière qui doit éclairer ces ténèbres. Je crois enfin l'avoir trouvée, et c'est pourquoi je comprends la résolution d'Ary, le sacrifice fait à sa croyance.

Anita et Ary échangèrent un regard d'allégresse. Jusqu'ici, Frédérique n'avait rien laissé transparaître de ses sentiments et des secrètes opérations de la grâce, mais maintenant ils comprenaient que leur exemple avait porté des fruits et que leurs prières étaient exaucées.

. . . .

Le soleil couchant enveloppait d'une auréole d'or pâle la jeune fille penchée sur la balustrade de la terrasse. Sa taille incomparablement élégante, la superbe chevelure brune étaient bien celles de Frédérique, mais était-il possible d'attribuer ces yeux calmes et presque souriants, cette expression reposée et douce, à la créature révoltée et farouche des mois précédents, ou même à la Frédérique d'autrefois, orgueilleuse et impénétrable?

Et cependant, il en était ainsi. Une paix délicieuse était descendue dans son âme, en même temps que la pénétraient les enseignements de la religion catholique. Un jour, elle avait dit à son frère et à Anita:

— Je m'étais trompée, je prenais pour le bonheur ce qui n'en était qu'un reflet. Dans la voie où vous êtes, je sens que je le trouverai, et je veux y entrer... oh! à tout prix!

Et elle l'avait fait avec un courage admirable, soutenant parfois des luttes terribles contre les passions orgueilleuses jusqu'ici libres en elle. Mais déjà elle jouissait d'un bonheur qu'elle n'avait jamais connu.

Cependant, le brisement d'autrefois avait laissé encore une blessure dans cette âme, car, tout à coup, une lueur de souffrance traversa le regard de Frédérique. Elle venait d'apercevoir son frère et Anita qui s'avançaient dans une allée du jardin. Les derniers rayons du soleil couchant enveloppaient les fiancés, éclairant ces visages empreints d'un intime bonheur... Mais à elle, qu'était-il advenu de son rêve?

La physionomie de Frédérique eut une fugitive crispation. Mais elle reprit aussitôt possession d'elle-même et elle sourit doucement en abaissant de nouveau son regard vers les fiancés. Elle aurait donné beaucoup pour les voir unis et heureux, ces deux êtres qui lui étaient si chers. Mais au lieu de cela, ils allaient se séparer plus complètement. Anita était demeurée près de sa cousine jusqu'à son entier rétablissement physique et moral, mais six mois s'étaient écoulés, et, malgré les instances de Frédérique, elle allait réaliser le projet d'autrefois, en devenant l'aide de Mlle Friegen. Ary ne pouvait qu'approuver cette décision de sa fiancée, malgré la pénible tristesse que lui causait cet éloignement. Mme Handen persistant dans son refus, Anita n'aurait pu accepter de demeurer indéfiniment chez Mme Steberg. D'ailleurs, ses rentes très modiques lui faisaient une loi du travail, et sa fierté n'aurait pu souffrir de rien accepter, même de sa cousine.

Une vive émotion étreignait Frédérique. Cette jolie Anita, aimante et dévouée, s'était introduite profondément dans son coeur, et la pensée de ce départ lui causait une insurmontable tristesse. Elle rentra dans le salon et s'assit près d'une table couverte de volumes. Machinalement, elle attira à elle un mince cahier de musique, et, en le reconnaissant, un sourire de fierté joyeuse éclaira son visage sérieux. Sur la couverture bleu pâle étaient inscrits ces mots: "Ave Maria", par Ary Handen. — Dédié à ma fiancée.

C'était le présent offert ce jour même à Anita pour son anniversaire de naissance, le chant de louanges à la Reine du ciel jailli du coeur du nouveau converti, le chef-d'oeuvre composé par un admirable artiste et qui devait être révélé au monde catholique par sa fiancée... Car Anita, sur les instances de Frédérique et d'Ary, avait commencé à travailler cette voix magnifique découverte autrefois par son cousin, et, dans un jour peu éloigné peut-être, Ary espérait la faire entendre dans une église catholique.

Sur cette table se voyaient la plupart des oeuvres d'Ary. Frédérique ouvrit machinalement un cahier. Son regard s'arrêta tout à coup sur quelques mots, et il semblait qu'il ne pût s'en détacher...

— "Deus meus et omnia!..." Quelle parole! murmura-t-elle en joignant les mains. Quand pourrai-je véritablement la dire? Mon Dieu, quand serez-vous tout pour moi?

XX

Les élèves de Mlle Friegen prenaient leur vol hors de la maison grise, surveillées par le regard indulgent de la jeune sous-directrice, ce regard lumineux et attirant que les enfants aimaient tant. La dernière petite fille disparue, Anita rentra dans la salle de cours dont elle se mit à opérer le rangement. Mais le visage souriant de Mlle Friegen apparut tout à coup dans l'entre-bâillement d'une porte.

— Ma chère enfant, je sors pour faire quelques visites; recevez les personnes qui pourraient se présenter en mon absence. Eh! ma petite laissez donc ces rangements dont Caroline s'occupera. Allez prendre l'air au jardin, car vous êtes toute pâlotte aujourd'hui.

Un sourire effectueux répondit à Mlle Elisabeth, et Anita, ouvrant la porte vitrée, s'engagea dans le petit jardin abondamment fleuri. Elle alla s'asseoir sous une tonnelle autour de laquelle serpentaient les roses mêlées au sévère feuillage du lierre. Ici, bien souvent, la petite Anita d'autrefois s'était assise près de Mlle Rosa, et la chrétienne au coeur tendre avait versé les consolations et les sublimes enseignements de la foi dans cette âme d'enfant si souvent meurtrie aux épines de la vie.

Les années avaient passé, l'enfant était devenue jeune fille, les épreuves avaient changé de nature. Mais, trempée par une forte éducation, Anita conservait l'inaltérable paix des âmes chrétiennes. Avec une invincible patience, elle attendait l'heure marquée par Dieu pour mettre un terme à ses longues fiançailles. Plus d'un an s'était écoulé depuis le jour où Ary lui avait demandé si elle voulait devenir sa femme; mais alors, comme ils avaient l'un pour l'autre la même confiance, la même affection, plus forte que la séparation, que le malheur, que la mort même! Et, en regardant le lierre austère au-dessus duquel s'élevaient victorieusement les roses blanches teintées de rose pâle, Anita songeait que leur vie ressemblait à ces plantes: comme le lierre, la constance ne pouvait se détacher de leurs âmes, et les fleurs délicates de leur amour défiaient toutes les attaques, mettant un rayon de joie dans une existence de sévère labeur.

Après un court moment de rêverie, Anita se mit en devoir de relire une lettre de Félicité, reçue la veille. La jeune fille, demeurée seule avec Maurice près de sa mère, voyait rarement Anita, afin de ne pas mécontenter Mme Handen, mais elle lui écrivait fréquemment.

"Je suis triste, triste à un point que je ne saurai sdire, ma chère Anita! Charlotte vous a sans doute appris l'aggravation de l'état de Maurice. Aujourd'hui le docteur a semblé presque désespéré... Le pauvre cher enfant n'est plus qu'un squelette, il refuse toute nourriture et souffre extrêmement, mais avec quelle patience! Hier, il m'a dit doucement: "Je suis heureux de tant souffrir, parce que j'ai entendu Anita dire que c'est le moyen d'avoir une belle place dans le paradis..." Il a des mots navrants... surtout pour ma mère. Un jour, il a murmuré tristement, en la regardant de ses grands yeux mélancoliques si profonds: "Comme le malheur est venu nous trouver depuis quelques années, maman!... Autrefois, il n'en était pas ainsi. Nous étions heureux... sauf Anita"... Ma mère a pâli, en détournant aussitôt la tête.

"Elle aussi m'inquiète beaucoup. Sa santé est très chancelante, le gouvernement de la maison est entièrement confié à Charlotte, signe des plus graves. Maurice réclame sans cesse Ary et vous, mais jusqu'ici ma mère ne semble pas l'entendre. Cependant, est-il possible qu'elle laisse ce cher petit Maurice s'en aller avec le regret de voir son dernier désir tenu pour nul? Car, pas plus que moi, elle ne dissimule que le pauvre chéri va nous quitter.

"Et, au milieu de ces tristesses, c'est de mariage que je viens vous parler. Il y a quelque temps, au moment du mieux survenu chez Maurice, j'ai été fiancée à Ulrich Heffer. Je sais — lui-même me l'a loyalement appris — qu'il a subi aussi le charme de votre grâce et de vos qualités charmantes, mais je me sens un suffisant courage, je l'aime assez fortement pour essayer d'adoucir la peine encore vive causée par votre refus. J'ai la certitude d'être heureuse, car Ulrich est un coeur généreux et droit, d'une bonté que l'on pourrait parfois dire excessive. A défaut d'un grand amour, il me donnera son entier dévouement, et peut-être un jour... Mais pas de rêves, le présent suffit. J'aurais encore ma petite part de bonheur si je ne tremblais pour Maurice. Priez, chère Anita, car nous sommes environnés par le malheur."

Quelques larmes coulaient des yeux d'Anita. Elle aurait voulu courir vers l'enfant qui la demandait... et il lui était interdit de franchir le seuil de la maison Handen. L'aversion tenace de la veuve du professeur lui en fermait inexorablement l'entrée.

Elle plia lentement la lettre et se leva pour revenir vers la maison... Mais elle demeura immobile, en laissant échapper une exclamation joyeuse. Quelqu'un apparaissait là-bas, et elle avait aussitôt reconnu Ary.

— Enfin, je vous revois, Anita! Pourquoi faut-il que ce soit un malheur qui nous permette cette réunion!

— Un malheur, Ary?

— Hélas! notre cher Maurice est à ses derniers instants. Ma mère m'a télégraphié à Munich, où je me trouvais depuis un mois... Et elle vous demande aussi, Anita. Oh! pauvre mère, de quel prix elle paye ses erreurs! Elle n'a toujours en vue que ses enfants, et c'est en eux qu'elle est frappée. Aujourd'hui, elle comprend tout. Anita, elle vient de me dire qu'en réparation elle consent à notre mariage... Et maintenant, voulez-vous répondre à son appel, ma chère fiancée?

— Allons, allons vite, Ary! Je souhaitais tant revoir mon petit Maurice! Oh! Ary, si nos prières pouvaient obtenir qu'il soit rendu à sa mère!

. . . .

Une foule de choix, parmi laquelle se remarquaient des artistes en renom de tous les coins du globe, remplissait la basilique de Sainte-Marie-Majeure, choisie pour l'exécution des oeuvres du maître Ary Handen. On se répétait que l'"Ave Maria", inconnu encore, avait été composé par le célèbre artiste pour sa jeune femme, et que celle-ci, se faisant entendre pour la première fois en public, allait se révéler aujourd'hui au monde religieux. Leurs longues et patientes fiançailles avaient ému bien des coeurs, rendant ceux-ci instinctivement sympathiques à la jeune artiste encore ignorée... Et un frisson d'admiration traversa cette foule lorsque s'élevèrent, en un harmonieux ensemble, la voix superbe d'Anita et les sons incomparables du violoncelle d'Ary, tous deux vibrant d'une émotion sainte en jetant aux échos du sanctuaire l'"O Salutaris", le chant de reconnaissance à l'amour d'un Dieu... puis délicieusement pure et céleste, la mélodie inspirée à Ary par la Salutation angélique. Une impression surnaturelle pénétrait les auditeurs, faisant quitter pour un instant, aux plus incrédules, les pauvretés de cette terre et leur donnant un aperçu des beautés inénarrables, des émotions sans fin de l'éternelle Jérusalem.

Seule peut-être de toute l'assistance, une petite personne brune, d'une élégance tapageuse, semblait insensible aux accents merveilleux s'échappant de la tribune. Ses lèvres se serraient nerveusement, ses yeux noirs étincelaient de rage. Au moment où le chant s'éteignait en un "diminuendo" d'une douceur infinie, alors que les auditeurs, sans souffle, absolument sous le charme, écoutaient encore les dernières vibrations du violoncelle, donna Clelia s'éloigna brusquement, le coeur serré de colère à la pensée du triomphal succès d'Anita et de la gloire sans rivale que cette audition rapporterait à Ary Handen.

Car ce fut un succès tel que l'avait prédit Ary. La jeune Mme Handen, jusqu'ici occupée de ses devoirs d'épouse et de maîtresse de maison, ne paraissait dans le monde qu'autant que le demandait la situation de son mari, et cette audition était la révélation de son talent. Déjà, les amateurs d'art se réjouissaient en songeant aux nombreuses occasions où il leur serait donné d'entendre cette voix admirable, si émotionnante au dire de tous... Aussi leur déception fut-elle immense en apprenant que la jeune artiste réservait ce don superbe au service de Dieu et à la satisfaction de sa famille et de ses amis.

Néanmoins, ceux qui voulaient en jouir faisaient le voyage de Naples et escaladaient une colline rocheuse que surmontaient de modestes bâtiments, asile des déshérités de ce monde. Souvent Anita paraissait au milieu des servantes des pauvres, et pour ces femmes détachées de tout, pour leurs humbles protégés, elle déployait le charme saisissant de son talent.

L'orgue était magistralement tenu par une religieuse de haute taille, d'une allure incomparablement élégante sous sa robe de bure. Ses yeux gris, empreints d'une paix inaltérable, se tournaient sans cesse vers l'autel, un rayon d'ardent amour les illuminait alors, tandis que ses mains fines faisaient jaillir de l'instrument les sons graves qui accompagnaient la voix profonde d'Anita.

Le salut terminé, la jeune femme sortait dans le jardinet où venait bientôt la rejoindre la Soeur Maria de Jésus, et toutes deux se promenaient lentement sous les treilles formant voûte au-dessus de leurs têtes. Devant elles s'étendait la vue incomparable du golfe de Naples; autour du couvent régnaient le silence et la solitude, interrompus seulement à de rares intervalles par le tintement d'une cloche, le passage rapide d'une religieuse ou l'envolée des pigeons blancs du monastère. Selon l'expression d'Anita, ce lieu était une station entre le ciel et la terre.

— Etes-vous pleinement heureuse, Frédérique? demandait parfois la jeune femme.

— Oui, oh! oui! Cela, c'est le vrai bonheur dès cette terre... Que sera-ce donc là-haut! répondait la Soeur Maria en levant vers le ciel un regard de reconnaissance et d'amour.

Dans cette humble maison était, en effet, venue se cacher celle qui avait été l'orgueilleuse Frédérique Handen. Sa nature indomptable s'était soumise à l'obéissance absolue, sa hauteur avait disparu devant l'humilité volontaire à laquelle elle s'était réduite, sa science était sacrifiée au service des souffrants, des pauvres, des délaissés. Souriante, Soeur Maria traversait les salles où les malades la réclamaient, instruisant les petits enfants infirmes et leur contant quelque naïve histoire composée pour eux. Travaux littéraires et scientifiques, tout était à jamais enfoui dans le gouffre sans fond de la sainte charité, et Frédérique pouvait maintenant dire, elle aussi: "Deus meus et omnia"!

La demeure d'Ary Handen, une élégante villa voisine de celle de Mme Steberg, était devenue le centre des réunions de famille. Mme Handen, ne pouvant plus supporter le séjour de M..., s'était d'abord rendue alternativement chez chacun de ses enfants mariés. Mais la vieillesse arrivait, précoce après tant de malheurs, et, cédant aux instances d'Anita, elle s'établit définitivement à Naples avec Claudine et Hermann. Félicité et son mari venaient assez souvent d'Allemagne, tous deux heureux et intimement unis, puis Léopold, marié lui aussi... Les enfants étaient arrivés à ces jeunes ménages, augmentant chaque année le cercle de la famille; au foyer d'Ary et d'Anita se dressaient déjà de nombreuses têtes brunes et blondes. Mais, parmi tous ces charmants petits êtres, l'aïeule avait une prédilection marquée pour un joli Bernhard aux boucles brunes et aux yeux bleu foncé — ces yeux superbes que possédaient Bernhard Handen et sa fille, auxquels l'enfant ressemblait absolument.

— Ary, tu ne me demandes plus si ses volontés ont été accomplies? dit un jour Anita en trouvant son mari absorbé dans la lecture du testament de Conrad Handen.

Il jeta un regard ému sur le charmant visage penché vers lui.

— Non, vraiment, car ces désirs sacrés de mon père sont désormais pleinement réalisés. Avait-il même rêvé autant, pauvre cher père? Tout a été réparé autant que nous le pouvions, car les épreuves ne nous ont pas manqué. Si nous sommes heureux maintenant, nous savons ce qu'est la souffrance, n'est-ce pas, mon Anita?

Sans répondre, elle appuya sa tête sur l'épaule de son mari. Ainsi unis, ils avaient jusqu'ici marché d'un pas ferme dans la voie ardue des vertus et des devoirs. Devant l'espace encore à parcourir, ces coeurs vaillants ne défaillaient pas. Dieu était avec eux.

Ils s'étaient avancés sur le balcon, d'où leurs regards contemplaient le soleil couchant s'immergeant dans une lueur rosé, au-dessus d'une cime rocheuse que ses derniers rayons illuminaient...

Et là-bas, dans la petite chapelle blanche, Soeur Maria, prosternée, murmurait ardemment:

— Merci, mon Dieu!... Merci de m'avoir appelée à vous!

FIN.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

MIEL PUR A VENDRE — $4.50 la caisse de 60 livres, mis en chaudières de 10 livres. S'adresser à **Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man.** Tf

A VENDRE — 160 acres de terre améliorée pour jardinage, sur route pavée et ligne de tramway, dans le village de Saint-Norbert, à proximité de l'église et des écoles. Conditions faciles. S'adresser à **H.-C. Webb, suite 35, C.P.R. Building. Tél. 22 279.** 37

Nous achetons des poules et des canards vivants. Nous payons les plus hauts prix du marché le jour où votre expédition est reçue. Nous n'acceptons pas de volailles inférieures. Ecrivez-nous pour des cages. Prompts paiements.

L. OHRENSTEIN
Pionnier dans le commerce des volailles
104, rue Aikens, Winnipeg Tél. 51 343
(Membre de la Winipeg Poultry Association) 36p

POURQUOI PAYER PLUS CHER? — Nash Sedan, 4 portes, modèle 1929, $615. Nash Sedan, 4 portes, modèle 1928, $475. Essex Sedan, 4 portes, modèle 1928, $425. Essex "Coach", modèle 1929, $425. Téléphonez-nous pour une démonstration ou plutôt venez nous voir à notre garage. Vous serez convaincu qu'ils sont de véritables occasions. **Garage Central, 162, rue Marion. Tél. 2? 456.** Tf

ON DEMANDE des hommes et des femmes d'âge moyen, avec bonne éducation. Profits comptants et commission payée pour ventes parmi vos amis. S'adresser à **446, avenue Portage**, de 10 h. à midi. 37

A VENDRE ou à louer. Boulangerie, avec four en briques. Bonne perspective, dans un village possédant deux chemins de fer. Conditions faciles. Pour plus amples informations, s'adresser à **Joseph Jetté, Meyronne, Sask.** 39p

DAME âgée de 53 ans, bonne ménagère, désire place dans un presbytère ou autre institution, préférence environ Winnipeg. S'adresser à **Mme E. Mathurin, Makinak, Man.** 37p

TERRE A VENDRE — 484 acres 350 en culture; labour, 300 acres. Dépendances. Bornée par la rivière et par C.P.R. ½ mille du village. $33 l'acre. **Boîte 50, La Salle, Man.** 37p

A VENDRE — Deux poêles électrique "Westinghouse" et "Moffat", trois poêles à bois, laveuse électrique; moulin à coudre "Singer". Occasion. **M. André, 343, rue Langevin, Saint-Boniface.** 37p

CHAMBRES A LOUER — Pour cas de maternité ou dames qui aimeraient à se tenir à proximité de l'Hôpital Saint-Boniface. Maison moderne, pension si désirée. S'adresser à **Mme McKenzie, 204, boulevard Dollard, Saint-Boniface.**

MAISON A VENDRE — Rue Young, Winnipeg, près école et église du Sacré-Coeur. Beau lot jardin de 50 pieds. Cottage moderne, 6 chambres et salle de bain. Loué $30. Une véritable occasion à $2,200; $300 comptant, balance très facile. Cette propriété vaut facilement $2,500 et en bâtissant un autre cottage sur le lot vacant, un bon revenu et profit peuvent être retirés.

MAISON A VENDRE — Rue Aulneau, Saint-Boniface. Lot de 50 pieds. Maison moderne, 7 chambres, chauffage à l'eau chaude. Peut faire deux logements. $2,000; conditions faciles. Le demi lot vacant peut être construit et bénéficier de l'exemption de taxes.

C. BUFFET
304, Edifice McIntyre Tél. 28 565



Ecrivez aujourd'hui pour avoir notre grand catalogue gratuit. Il explique complètement pourquoi vous ferez plus d'argent avec nos poussins de la qualité Champion. Prix, $8.00 à $10.00 le cent moins cher que l'année dernière.

LA PLUS ANCIENNE COUVEUSE DU MANITOBA

The F. S. Miller Hatcheries
238, RUE MAIN WINNIPEG

LE NOUVEAU
CAFE OLYMPIA
offre les meilleurs repas de la ville à 35 et 50 sous — Cuisine française
JOS. BADALI, gérant
325, avenue Portage (vis-à-vis Eaton)

Canadian Coal Sales Co. Ltd.
350, rue des Meurons, St-Boniface
Téléphone 201 041
BOIS CHARBON COKE
Prompte livraison

POISSON GELE

C'est le moment d'acheter à ces bas prix. Qualité garantie.

Mulets, la livre	$ .01½
Brochetons (Jack)	$ .02
Brochetons (Jack), vidés et sans tête	$ .03
Poissons blancs, moyens	$ .04
Poissons blancs, gros	$ .06
Saugers (comme les brochetons, mais plus petits)	$ .04

Envoyez votre commande immédiatement et vous aurez le meilleur choix. Un mandat doit accompagner la commande.

T.-S. CLEMENS
ASHERN MANITOBA

AU SACRE-COEUR

Hommages à nos visiteurs

Ensemble, trois évêques Oblats nous visitaient samedi dernier: Nosseigneurs Gabriel Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie; Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, et Joseph Guy, vicaire apostolique de Grouard. De passage aussi au presbytère, les RR. P. Constant Falher, O.M.I., et Wilfrid Girard, O.M.I.

La "Maison du Sacré-Coeur"

Le personnel de la "Maison du Sacré-Coeur" se compose ainsi, depuis la mi-janvier: les RR. PP. Jean-Baptiste Beaupré, O.M.I., supérieur; Wilbrod Vézina, O.M.I., curé; Joseph Chaumont, O.M.I., attaché aux missions indiennes; Omer Plourde, O.M.I., gérant de la "Canadian Publishers Ltd."; Rév. Frère Charles Sylvestre, O.M.I.

Baptême

Le 9 février — Joseph-Samuel-Paul-Lionel-Cyrille, enfant d'Octave Pilon et d'Eva Pilon. La marraine fut Mme Béatrice Parisien.

Quelques extraits du prône

Que les paroissiens trouveraient dans les bancs de l'église la liste imprimée des offrandes de l'année 1930;

Que les Quarante-Heures commenceraient dimanche prochain, à la suite de la grand'messe;

Que tous prient et se préparent à la retraite paroissiale qui aura lieu du 8 au 15 mars.

Parties de cartes

Avec grand plaisir enregistrons le bel acte de dévouement de Mme Lavergne et de ses aides lors de notre dernière partie de cartes. Chaque semaine, une organisation nouvelle est sur pied, et l'on constate que cette variété dans l'organisation a ses bons effets.

Voulez-vous connaître les noms des gagnants? Au whist: Mlle Noëlla Morrier, Y. Guay, J. Germain et Mme Z. Picard; MM. J. Massard, W. Dunstan, G. Penson et V. Leboeuf. Au bridge: Mme P. L'Heureux, Mme E. Guertin; MM. le Dr Michaud et J. Perras. Prix d'entrée: Mlle Marie Larue.

Et le goûter? Servi à souhait. Enfin, un programme musical aussi goûté qu'imprévu. Le trio M. Benoit, H. Benoit et R. Lichow, le siffleur, M. Saraillon, le chantre; M. L. Lavack, ont mérité de chaleureux applaudissements.

Merci à Madame! Merci à tous!

La partie de cartes de dimanche soir, le 15 février, est entre les mains de M. et Mme Dr Michaud. De nombreux prix en argent ne peuvent déplaire en un temps de dépression. Or, dimanche prochain, à part d'autres prix, il y aura quatre sommes de $2.50 à gagner. Avec l'invitation très cordiale que tous se sentent adressée, entrevoyons des succès de toutes sortes. Au soir du 15!

La Société Saint-Jean-Baptiste

Vraiment l'assemblée mensuelle de février a été intéressante. Des rapports bien préparés, lus devant une assistance nombreuse, devant un comité de régie au complet, à l'exception d'un malade facilement excusable, puisque M. L. Baudry sort heureusement du lit d'opération; des admissions de candidats; des prix distribués à MM. J.-A. Rhéaume et L. Comeau, gagnants des concours de billard; des faveurs obtenues de la commission scolaire et de notre gardien de club; des avant-goûts des rapports mensuels des comités; des plans de soirées spéciales, celle du 24 février, entre autres, et surtout celle du mardi gras; vraiment, ce fut une assemblée intéressante.

Un coup de clairon pour terminer: grande partie de cartes au profit de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 17 au soir! Faisons-y écho!

Notre ligue de quilles

Les gagnants du prix mensuel pour janvier sont: Mlle Blanche Viens, 177 points, et M. Gérard Léveillé, 188.

Les joutes sont de plus en plus chaudes à mesure qu'on s'approche des finales. La ligue doit se terminer avec mars. Comme on peut le constater, le club Sala monte toujours... Le secrétaire aurait-il dit vrai en disant: "Les premiers seront peut-être les derniers"?

La position des équipes est maintenant la suivante:

	G.	P.	Pts
Gauthier	18	12	36
Gervais	17	13	34
Sala	14	16	28
Léveillé	11	19	22

A. C. J. C.

Depuis que je vais assidument au Club de la Saint-Jean-Baptiste, je m'aperçois que souvent Hervé, Brunelle, Armand et Josaphat s'effacent sans rien dire... à peine sont-ils revenus que Denis, Gérard, Paul, Honoré et même Noël s'éclipsent! Décidément, il y a quelque chose là-dessous. Il m'a fallu flairer... pour trouver M. Camille Sainte-Marie avec eux. Et cela régulièrement depuis quelques semaines. Je sens le fromage: l'A. C. J. C. prépare quelque chose! et si je suppose bien, on devrait, en mars, s'attendre à une éclosion quelconque.

Il va me falloir flairer davantage pour confirmer mes suppositions; en attendant de nouveaux détails, ceci doit rester très confidentiel. Donc, à la semaine prochaine. — Z.

WINNIPEG

Une soirée polonaise à l'Alliance Française

Le vendredi 13 février, comme nous l'avons annoncé déjà, il y aura une soirée de l'Alliance Française spécialement consacrée à la Pologne. M. S.-L. Zwolski, consul polonais, donnera une causerie sur la Pologne (hier, aujourd'hui, demain). Aucun sujet ne saurait être plus d'actualité, vu les controverses et les difficultés entre Polonais et Ukraniens dont l'écho arrive jusqu'à nous.

Un programme musical approprié à la circonstance sera exécuté, sous la direction de Mme Dubienski.

Cette soirée aura lieu à l'Université, salle B. L'entrée est gratuite. Tous les membres de l'Alliance Française et leurs amis sont cordialement invités.

PETITES NOTES

Lire en page 2 la chronique de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

Mme J.-A. Hébert est à organiser un concert qui aura lieu le 22 février, au théâtre Dominion, au profit de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. Le programme, très alléchant, sera publié dans le prochain numéro.

Chasse l'asthme comme par enchantement — Le soulagement immédiat procuré par le remède de l'asthme du Dr Kellogg est comme magique. Cependant ce n'est qu'un remède naturel employé d'une façon naturelle. La fumée ou la vapeur, en atteignant le passage le plus reculé des tubes affectés, débarrasse de l'obstruction et ouvre la voie à l'air frais. Il est vendu par tous les marchands du pays.

RHUMATISME?

M. Wm. Piché, de Hull, P.Q., souffrait on ne peut plus des jambes. Il dit: "la douleur semble se concentrer sur un point et elle est terrible. Sans les T-R-C's je crois que je serais au lit au lieu d'aller et de venir." **Egalement efficaces pour** sciatique, lumbago, névrite, névralgie. Point de drogues nocives. 50c et $1. 210P

Templetons Limited, 34, rue Colborne, Toronto

T-R-C's CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON

Travail de Dentiste A DES PRIX REDUITS

Les dents sont extraites avec le moins de douleur que la science et l'outillage modernes le permettent. Pour ceux qui demeurent en dehors de la ville: impressions faites le matin et complétées le même jour. — Nous achetons l'or, le caoutchouc, etc., en grandes quantités, et le peu de profit que nous faisons vous assure de très bas prix.

SAUVEGARDEZ VOTRE SANTE
N'attendez pas les sérieuses complications. Remédiez aux petites défectuosités dès maintenant; il vous en coûtera peu de chose et vous éviterez de sérieuses difficultés et de grosses dépenses pour la suite.
Je puis vous économiser de l'argent sur les travaux de dentiste. Venez et vous serez convaincu.

DR D.-R. JACOB
ET SES ASSOCIES
3—BUREAUX—3

WINNIPEG	BRANDON
315½, Portage	836, ave. Rosser
Ed. Montgomery	En face la Banque Montréal

Heures — 9 à 6. Soirs: lundi, mercredi et samedi jusqu'à 9 heures
Nous parlons français

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

La Toupin Lumber & Fuel Compagnie Ltée
335, RUE BERTRAND SAINT-BONIFACE
Téléphone 201 105
Marchands de matériaux de construction de tous genres. Estimés cordialement fournis sur demande
Aussi
Toutes les meilleures qualités de charbon connues
McLeod River, Foothills, Champion Drumheller, Koppers Coke
CHARBON DUR SCRANTON
Prix spéciaux au char — Expédition à la campagne

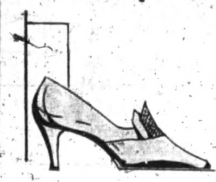
CHAUSSURES

Qui ont pris pied, et avec élégance, dans la nouvelle mode du printemps

Chaussures qui visent principalement au chic dans leur simplicité gracieuse de lignes, leur coupe flatteuse et leur manque d'ornement! Le prix aussi, dans chaque cas, est extraordinairement modéré.

Section des chaussures, 2ème étage, Hargrave

L'escarpin de cérémonie



—doit son élégance à une gentille languette reptile et suède perchée sur le dessus. De forme dégagée, en chevreau brun chocolat d'une belle texture et talons de soie, haut talon en pointe. **$8.00.**

Un Oxford en chevreau



—ajoute une note d'intérêt à sa forme simple par des appliqués de fantaisie de chaque côté. Style à trois oeillets avec garniture perforée, et talons à pointe élégants. **$8.00.**

Souliers à courroie



Joli complément de la robe d'après-midi ou du tailleur de ville. En chevreau bleu très foncé et garni uniquement d'une mince courroie en T, s'attachant avec une belle boucle. Talons français. **$8.00.**

Un élégant soulier à courroie



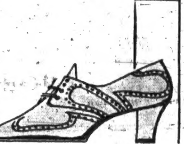
—en chevreau noir satiné, convenant pour la rue ou l'après-midi. La mince courroie contournée s'agrafe avec une petite boucle sur le cou-de-pied. **$8.00.**

L'escarpin de ville



—en chevreau noir souple, a un talon de marche cubain confortable et élégant. Languette garnie de reptile et joli noeud sur le dessus. **$8.00.**

Soulier crâne



—en brun foncé ou noir, avec bandes assorties de veau en nuance assortie. Style oxford à quatre oeillets avec talon de marche cubain confortable. **$8.00.**

Section des chaussures de femmes, 2ème étage, Hargrave

Heures de magasin, 8 h. 30 à 5 h 30 y compris le samedi:

THE T. EATON C° LIMITED
WINNIPEG CANADA

Heures de magasin, 8 h. 30 à 5 h 30 y compris le samedi:

Cela vaut plus

En 1929 il fallait 125 livres d'agneau pour acheter un baril de farine dans les Provinces Maritimes lorsque les agneaux valaient huit sous la livre et la farine dix dollars le baril. Cette année, maintenant que les agneaux valent six sous la livre net et la farine sept dollars le baril, il ne faut que 118 livres d'agneau pour acheter un baril de farine. La différence n'est pas énorme, mais elle fournit une indication intéressante de la tendance des conditions actuelles de l'existence au point de vue du cultivateur.

Positions pour trois vendeurs
AU MANITOBA ET DANS LE NORD DE LA SASKATCHEWAN

Nous avons des positions pour trois hommes, pour vendre un excellent service de lubrication directement aux fermiers et autres propriétaires d'automobiles, camions et tracteurs.

Les candidats doivent parler le français et l'anglais couramment — doivent être honnêtes, dignes de confiance et ne pas avoir peur d'un dur travail. Ils doivent être ambitieux et désireux de gagner de l'argent.

Nous formons complètement nos hommes à la lubrication et à la vente avant de leur assigner leur propre territoire exclusif. Nous leur enseignons avec soin une méthode de vente approuvée grâce à laquelle ils s'édifient actuellement des carrières d'affaires prospères. Plus de 200 d'entre nous sont déjà engagés dans ce travail.

Nous payons une commission libérale et avançons de l'argent chaque semaine.

Beaucoup de nos hommes sont avec nous depuis 5 à 17 ans. La Compagnie a derrière elle 31 ans d'expérience.

QUALIFICATIONS POUR LES CANDIDATS

Etre parfaitement honnête, avoir un automobile et être capable de payer ses dépenses pendant la première ou les deux premières semaines. Nos vendeurs sont couverts par une garantie de sûreté de $1,000.

Avoir assez de courage pour travailler une partie du temps par mauvaise température et mauvaises routes.

Ne pas se contenter d'un petit salaire et désirer travailler avec persistance pendant toute l'année.

Si vous possédez ces qualifications, écrivez-nous immédiatement; parlez-nous de vous-même et donnez-nous au moins cinq références.

North American Lubrication Co.
LIMITED
WINNIPEG MANITOBA

Jouit de la vie à 85 ans. — Mme Catharine Maurer, de Hampton, N. J., écrit: "Je suis âgée de 85 ans et puis dire en toute franchise d'après mon expérience que l'effet salutaire du Novoro du Dr Pierre est incomparable car il terrasse facilement nombreuses afflictions qui accompagnent généralement l'âge avancé. L'hiver dernier j'étais affligée d'une pénible évacuation urinaire et cela cessa après un court traitement avec le Novoro du Dr Pierre. Je jouis encore de la vie et espère continuer de même pendant quelques années de plus." Nous ne connaissons pas de meilleur remède pour les gens âgés que cette fameuse préparation à base de plantes. Elle stimule la sécrétion digestive et améliore l'appétit. Elle régularise aussi les intestins et la décharge urinaire en éliminant les matières toxiques du système, et aide à procurer un sommeil paisible. Le Novoro peut seulement être obtenu chez des agents locaux spécialement désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS?
Si oui, ne manquez pas de visiter le Dr G.-Albert Séguin. Vous éprouverez un soulagement immédiat à tous vos maux de pieds, à partir des cors jusqu'aux pieds plats.
DR G.-ALBERT SEGUIN
438, Edifice Somerset, Winnipeg
Téléphone 30 772

Landy & Company Ltd.
Magnifiques chapelets en or et en argent
Articles de Mission
Notre spécialité.
Librairies de Paroisse et d'Ecole
Tarifs spéciaux aux librairies
Livres religieux et de dévotion
VIN DE MESSE des côteaux de Harrach
Echantillons envoyés sur demande
16, RUE DUNDAS W.
Tél. Adélaïde 0166 Toronto, Ont.

PARIS. — Le vice-amiral Dominique Gauchet, commandant de la flotte alliée de la Méditerranée pendant la guerre, est décédé à Avranches.

THE ARCTIC ICE & FUEL CO. LTD.

Charbon Drumheller "Western Gem"

La pierre fine (Gem) de la mine Drumheller, avec ses qualités de pureté, de propreté, de chaleur intense et si peu de cendre, rend les clients de l'Arctic heureux pendant toute l'année.

COMMANDEZ UNE TONNE MAINTENANT

LUMP LA TONNE	STOVE LA TONNE	NUT LA TONNE
$12.00	$10.50	$9.00

Nous avons acheté une grande quantité de

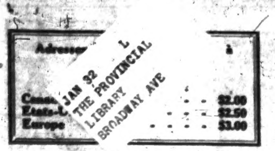
Charbon Murray Lump

Ce charbon vient du district de East Coulée, près de la mine de Drumheller, et nous serions heureux que nos clients l'essaient à ces bas prix. Du vrai combustible pour cet hiver doux.

GROSSEUR "LUMP"
LA TONNE
$11.25

ESSAYEZ LE SERVICE "ARCTIC"
Phone 42321

VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 FEVRIER 1931 NUMERO 37



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE CONGRES C.-F. DE L'ALBERTA

Un archevêque et deux évêques assistent aux séances — La province de Québec, le Manitoba, la Saskatchewan et même les Etats-Unis sont représentés — Contre la sécession

Edmonton. — Le cinquième congrès de l'A. C. F. A. s'est ouvert le 3 février sous les plus heureux augures, avec un grand nombre de délégués venus de tous les coins de la province.

Au nombre des distingués visiteurs, on remarquait: S. G. Mgr l'Archevêque d'Edmonton; S. G. Mgr Breynat, O.M.I. vicaire apostolique du Mackenzie; S. G. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, et le T. R. P. C. Falher, O.M.I., vicaire général; Mgr Pilon, P.D., de Morinville; le T. R. P. Langlois, provincial des Oblats, le R. P. Béliveau, recteur du Collège des Jésuites; le R. P. L. Doucet, O. M.I., de Cluny, vétéran de 60 années de sacerdoce et d'apostolat dans l'Ouest.

Le Manitoba représenté

Le Manitoba était représenté par M. Louis-Philippe Gagnon, membre de l'exécutif de l'Association d'Education, et M. Daniaud, agent du Pacifique Canadien; la Saskatchewan par M. J.-S. Casgrain, de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens, de Prince-Albert, et M. l'abbé C.-E. Arès, de Cut Knife.

Parmi les personnalités civiles on remarquait: l'hon. premier ministre de la province, M. Brownlee; le président de l'Université de l'Alberta, M. Wallace; S. H. le maire d'Edmonton, M. J.-M. Douglas; l'hon. P.-E. Lessard, sénateur; l'agent consulaire de France à Edmonton, M. Paul Janvrin; les députés à la législature provinciale: MM. L.-A. Giroux, O. Saint-Germain, J.-M. Dechêne, P. Dakin; M. Mackie, ancien député; MM. Bury et Gibbs, députés; des professeurs de l'Université de l'Alberta: MM. Kerr, de Savoye, Allard, et autres.

M. J.-E. Laforce, représentant du gouvernement de Québec, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et de l'Association Canado-Américaine, de Manchester, N.H., publiciste du Canadien National. M. J.-E. Legault, de Montréal, agent de colonisation pour le Pacifique Canadien.

Contre toute sécession

M. le Dr J.-L. Petitclerc, président général, en souhaitant la bienvenue aux délégués, profita de l'occasion pour élever la voix contre toute idée de sécession.

"L'occasion est peut-être bonne, dit-il, qui nous est offerte aujourd'hui de faire connaître notre opinion sur cet affreux mot de sécession, qui signifie séparation. Laissons les étrangers, les transplantés, les déracinés agiter ce spectre livide et que le drapeau rouge du bolchevisme viendra sans doute très prochainement envelopper de son auréole de sang, et affirmons bien haut notre volonté de rester ce que nous sommes, des Canadiens vrais, des Canadiens fiers de se dire tels dans les mauvaises comme dans les bonnes années."

Une résolution se prononçant sans équivoque contre tout mouvement de sécession devait être adoptée à l'unanimité le dernier jour du congrès.

La séance du soir fut consacrée à discuter certains points de la constitution et diverses autres questions.

Messe à Saint-Joachim

La messe solennelle, mercredi matin, à laquelle un grand nombre de congressistes assistèrent, fut dite par S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton.

Le R. P. Chartrand, O.M.I., curé de Saint-Joachim, exprima tout le bonheur et l'honneur qu'il ressentait de voir le chef spirituel de l'Alberta inaugurant lui-même les délibérations par le saint sacrifice de la messe.

Sa Grandeur daigna adresser aussi quelques bonnes paroles qui furent religieusement écoutées par l'assistance. Il demanda aux Canadiens français de demeurer fidèles aux traditions de leurs ancêtres et surtout d'avoir leur esprit de foi et de charité.

A la séance qui suivit, M. Ubalde Beaudry, secrétaire général, présenta un rapport très complet des activités de l'Association depuis le dernier congrès.

S. G. Mgr O'Leary

Mercredi soir, S. G. Mgr O'Leary est le premier à prendre la parole. Il rappelle le rôle efficace joué par les colons canadiens-français dans la formation des provinces de l'Ouest. Il exalte le courage de tous les hardis missionnaires français qui quittèrent leur pays natal pour venir évangéliser les aborigènes. Le monument élevé en l'honneur du Père Lacombe parlera aux générations futures et leur fera évoquer les actions héroïques de ce grand apôtre.

Sa Grandeur évoque aussi le souvenir de Mgr Grandin, son prédécesseur, dont le procès de canonisation est déjà commencé.

Les autres orateurs de la soirée furent l'hon. premier ministre, M. Wallace, S. G. Mgr Breynat, O.M.I., S. G. Mgr Guy, O.M.I., et M. J-E. Laforce.

C'est à la séance de clôture, jeudi soir, que se sont fait entendre les délégués des provinces-soeurs, et en particulier M. Louis-Philippe Gagnon, représentant du Manitoba. Nous reviendrons sur ces discours dans notre prochain numéro.

Le Dr Petitclerc réélu président

L'A. C. F. A. a réélu ses principaux officiers. Le Dr J.-L. Petitclerc en reste donc président, avec, comme vice-présidents, M. Paul-Emile Poirier, avocat, d'Edmonton, et le Dr L.-O. Beauchemin, de Calgary. M. H.-E. Patenaude conserve ses fonctions de trésorier et M. Ubalde Baudry, celles de chef de secrétariat. Un nouveau membre entre au comité exécutif: M. Hector Allard, professeur à l'Université d'Alberta, ex-boursier du Manitoba à Oxford.

Un évêque auxiliaire à Saint-Hyacinthe

M. l'abbé Aldée Desmarais est nommé auxiliaire de Mgr Decelles

Cité du Vatican. — M. l'abbé Aldée Desmarais, directeur du séminaire de que auxiliaire de ce diocèse. Mgr Decelles, qui occupe le siège depuis 1924, est âgé de 60 ans.

Mgr Decelles, démissionnaire

Né à Upton, comté de Bagot, le 31 octobre 1891, de François-Xavier Desmarais, cultivateur, et de Rosanna Tellier, il fit son cours classique à Saint-Hyacinthe et sa théologie au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre à Saint-Hyacinthe par Mgr Brunault le 25 juillet 1914. Au séminaire de Saint-Hyacinthe, il a rempli les fonctions de premier régent (1914-1916), professeur de rhétorique (1916-1917), de belles-lettres (1917-1918) et de rhétorique depuis lors.

Autre église d'Ottawa rasée par l'incendie

L'église Saint-Jean-Baptiste est complètement détruite — Une perte de $400,000

Ottawa. — L'église Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa a été complètement détruite par un incendie d'origine inconnue. Le feu a été découvert à 3 h. dimanche matin, et en moins de deux heures, il ne restait plus que les murs de l'édifice. Les pertes sont estimées à $400,000. Les vases sacrés ont été sauvés.

C'est le second grand incendie d'église catholique à Ottawa depuis six semaines. Deux jours après Noel, l'église Saint-Joseph était rasée par le feu avec une perte d'environ $400,-000.

Heureusement un fort vent a éloigné les flammes du presbytère situé à peu de distance. Le séminaire des Dominicains, adjoignant à l'église, a aussi été détruit.

L'incendie a duré jusqu'à midi, mais les messes ont été célébrées aux heures habituelles dans la salle paroissiale. On va reconstruire immédiatement.

Mort de lady Aikins

Lady Mary Aikins, veuve de feu sir James Aikins, qui fut pendant dix ans lieutenant-gouverneur du Manitoba, est morte lundi à l'Hôpital Général. Originaire des Cantons de l'Est, elle résidait dans la province depuis près d'un demi-siècle et s'intéressait à un grand nombre d'oeuvres sociales. Le corps sera transporté pour l'inhumation à Stanstead, P. Q.

Le sénateur Guglielmo Marconi, pionnier de la radio, présentera le poste HVI au Saint-Père et prononcera un bref discours de dédicace qui sera aussi irradié.

LE COMTE DE BESSBOROUGH EST GOUVERNEUR GENERAL DU CANADA

Il descend d'une famille illustre en Angleterre et en Irlande — La comtesse est une Française d'origine protestante

Ottawa. — Le comte de Bessborough est nommé officiellement gouverneur général du Canada, succédant au comte Willingdon. On ne sait pas encore s'il arrivera au pays avant le 12 mars, pour l'ouverture du parlement. Le nouveau gouverneur général sera reçu avec toute la pompe que les Canadiens ont coutume de déployer pour la venue des représentants de Sa Majesté le Roi.

Le comte de Bessborough descend d'une famille illustre en Angleterre et en Irlande depuis plus de 250 ans. Le titre de comte fut conféré à celle-ci en 1739 et le nouveau gouverneur général est le neuvième du nom. Il est âgé de 50 ans.

Admis au barreau en 1903, il ne pratiqua jamais sérieusement le droit, mais se lança aussitôt dans la politique. Il fut à deux reprises membre de la Chambre des Communes avant d'entrer à la Chambre des Lords pour succéder à son père en 1920.

Pendant la guerre, lord Bessborough fit partie de l'état-major à Gallipoli et en France. Depuis la guerre, il s'est plus occupé d'affaires que de politique.

La comtesse de Bessborough, de dix ans plus jeune que son mari, est une Française d'origine protestante, qui parle l'anglais aussi parfaitement que le français. Elle est fille de feu le baron Jean de Neuflize, de Paris. De leur mariage, qui date de 1912, ils ont deux enfants vivants, un fils âgé de 17 ans et une fille âgée de 12 ans.

LE PARLEMENT DU DOMINION SE REUNIRA LE JEUDI 12 MARS

Tout indique que le gouvernement présentera une revision générale du tarif dans son prochain budget — Crédits aux fermiers de l'Ouest

Ottawa. — Le premier ministre Bennett a annoncé lundi que le parlement fédéral se réunira le 12 mars. Il a fait connaître aussi qu'un comité du cabinet allait tenir une enquête publique sur le tarif et qu'on s'occupera d'abord des produits agricoles. Ceci confirme l'opinion déjà exprimée que le gouvernement présenterait une revision générale du tarif à son prochain budget.

Parmi les problèmes les plus pressants figurent celui de fournir des crédits aux fermiers de l'Ouest et la vente de la récolte de blé du Canada.

Certains changements dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord exigent le consentement des provinces et l'on s'attend à ce qu'une conférence à cet effet soit convoquée à Ottawa.

Tout indique que la session du Parlement se prolongera jusqu'à l'été et se terminera à temps pour la conférence économique impériale qui aura lieu dans la capitale. Il n'y a pas de doute que toute la question des relations interimpériales sera discutée à fond aux Communes, de façon à ce que l'opinion du pays soit bien connue au moment où s'ouvrira la conférence.

LA SITUATION DANS L'OUEST

Une lettre de M. Raymond Denis au "Devoir"

Vonda, Sask., le 26 janvier 1931.

Cher Monsieur Héroux,

Je tiens à vous remercier de la sympathie que vous voulez bien accorder aux fermiers de l'Ouest au cours de la crise intense qui les atteint. Votre article du 10 janvier était au point, et si nous trouvions la même compréhension de nos difficultés dans tous les milieux des provinces de l'Est, il serait moins question ici de mesures radicales.

Nos fermiers ne sont pas des révolutionnaires, et aussi longtemps qu'ils peuvent vivre sur leurs terres, ils se tiennent bien tranquilles, sans s'occuper beaucoup de libre-échange ou de protection. Il faut qu'ils soient acculés au pied du mur pour chercher le salut dans les solutions plus ou moins entachées de socialisme qui leur sont proposées, ou dans ce projet de sécession qui pourrait bien être plus sérieux qu'on ne le suppose.

Un pareil état d'esprit prouve deux choses, d'abord la gravité de la situation dans laquelle se trouvent les fermiers, et ensuite, l'existence d'abus dont ils se prétendent les victimes.

Je puis citer quelques chiffres qui expliqueront mieux que de longs articles les causes de la dépression aigue que traverse l'Ouest.

De 1923 à 1929, le prix du blé a varié entre $1.25 et $1.75 le minot livré aux élévateurs terminaux de Fort William ou de Port Arthur. Avant la guerre, entre 1907 et 1914, ce prix s'est tenu entre 80 sous et $1.05, si on excepte le printemps de 1910, où, par suite d'une manoeuvre spéculative d'un groupe de Chicago, les prix avancèrent jusqu'à $1.40 ou $1.50.

La vie était alors considérablement moins chère qu'aujourd'hui. Nous payions une moissonneuse-lieuse $160, nous la payons maintenant $300. Un semoir valait $120; on nous en demande à l'heure actuelle $280, et tout est à l'avenant. C'est-à-dire que le coût de production a augmenté de 75% au moins. Or aujourd'hui notre blé numéro 1 vaut, rendu aux élévateurs terminaux, autour de 53 à 54 sous le minot; c'est-à-dire que le fermier du centre de la Saskatchewan reçoit 36 ou 37 sous par minot. Ceux qui ont du numéro 3 reçoivent 28 sous. Quant aux infortunés très nombreux qui ont du blé humide, on leur paie de 15 à 18 sous. Je parle là des fermiers qui vendent leurs grains directement par l'intermédiaire de la Bourse des Grains. Ceux qui appartiennent aux différents cartels reçoivent moins encore comme paiement initial, et, dans certains cas, l'avance qui leur est faite ne couvre pas les dépenses de battage du grain.

On a parlé bien souvent du prix de revient d'un minot de blé sans en arriver à des données précises. Il est d'ailleurs impossible d'établir des chiffres exacts, ce prix variant avec les districts et avec le rendement à l'acre. Mais je ne crois pas m'éloigner de la vérité en disant que 85 sous constitue une moyenne, et bien peu de fermiers peuvent se flatter de produire du blé à un prix moyen inférieur à celui-là.

C'est-à-dire que nos fermiers perdent cette année de 50 à 75 sous sur chaque minot de blé vendu.

Y a-t-il beaucoup de manufactures qui resteraient ouvertes longtemps dans de pareilles conditions? Y a-t-il beaucoup d'industriels qui accepteraient de pareilles pertes?

Le fermier, lui, est obligé de les supporter parce qu'il n'a aucun moyen à sa disposition pour faire autrement. Les droits de douane qui protégeraient effectivement nos industries contre toute compétition étrangère sur le marché canadien, sont impuissants à lui assurer des prix rémunérateurs pour ses grains, et n'ont, à son point de vue, d'autres résultats que de lui faire payer plus cher tout ce qu'il achète.

Si les prix du blé sont ruineux, le reste est à l'avenant, quand ce n'est pas pire. L'avoine à semer, la meilleure qualité, vaut aux élévateurs environ 12 sous le minot; l'avoine à soigner, 8 sous. L'orge, quand elle est de bonne qualité, rapporte au vendeur de 3 à 5 sous. Si elle est de qualité inférieure, il faut payer une partie du fret pour s'en débarrasser. Le prix du seigle n'est pas meilleur, variant de 6 à 8 sous le minot.

Les prix des bêtes à cornes a baissé de moitié depuis le printemps, c'est-à-dire depuis que le nouveau tarif des Etats-Unis est entré en vigueur. Les oeufs, en plein mois de janvier, nous sont payés 18 sous la douzaine, pendant que le beurre vaut 20 ou 25 sous la livre. On se demande quels seront les prix cet été.

La volaille d'excellente qualité rapporte au vendeur 15 à 17 sous la livre dressée; mais l'acheteur est difficile, et les fermiers qui reçoivent 10 à 12 sous la livre pour leurs poulets du printemps ne sont pas rares. C'est-à-dire que le fermier qui fait de la culture mixte n'est pas beaucoup plus avancé que celui qui se livre spécialement à la culture des céréales.

La crise est d'autant plus intense que la récolte de l'année précédente fut l'une des plus mauvaises dont l'Ouest ait gardé le souvenir, et que les prix obtenus par les fermiers furent en général très bas. C'est-à-dire qu'à une très mauvaise année est venue succéder une deuxième année tout à fait désastreuse.

Nos fermiers auraient supporté 1930 si 1929 avait été favorable, et le pessimisme ne serait pas même où il en est, si nos agriculteurs voyaient des raisons d'espérer soit un relèvement de prix; soit une intervention des pouvoirs publics; mais pour le moment ils ont beau regarder, ils ne voient rien venir.

Certes, comme le dit si bien Mgr Villeneuve, l'éminent évêque de Gravelbourg, dans la lettre qu'il vous a adressée ces jours derniers, il en est peu qui souffriront de la faim ou du froid, parce que sur la ferme, en général, on a toujours de quoi se nourrir; mais les dettes s'accumulent à un point tel que dans bien des cas elles ne pourront plus être payées.

La plupart des hommes engagés pour travailler sur les fermes n'ont pas pu retirer leurs salaires. Bien des fermiers ont été incapables de payer la totalité du battage de leurs grains. Les taxes de 1929 et 1930 sont, d'une façon très générale, arriérées. Les intérêts sur les emprunts sont venus s'ajouter au capital. Les banques ont dû renouveler la presque totalité des prêts courants consentis à nos fermiers. Il ne s'est rien payé sur les terres achetées à terme ou sur les machines achetées dans les mêmes conditions.

Ajoutez à tout ceci des intérêts aux taux de 8 à 12 pour cent par année, et vous aurez une idée des charges qui s'accumulent sur nos fermiers. Pour s'acquitter de ces charges, il leur faudrait obtenir pour leurs produits un prix meilleur ou en arriver à une réduction du coût de production, laquelle ne sera possible qu'à la suite d'une baisse substantielle des produits manufacturés. Or, nous allons arriver au printemps, au moment des semences, sans que rien fasse supposer à nos fermiers qu'on songe à changer quelque chose à la situation actuelle.

S'ils ne sèment pas, les intérêts et les taxes qui s'accumulent vont leur faire perdre leurs terres. S'ils sèment et que les prix restent où ils en sont, ce sera peut-être encore pire, parce qu'ils vont faire des dépenses considérables que la vente des grains ne leur remboursera pas. C'est une alternative qui n'est pas brillante, et l'on arrive à comprendre l'état d'esprit de nos fermiers qui accusent les pouvoirs publics de les ignorer dans un temps de crise désastreuse dont ils ne sont pas responsables, alors qu'on a toujours accordé aux industriels et aux manufacturiers toute la protection dont ils ont eu besoin.

Si on ne veut pas, dans un avenir très rapproché, entraîner la banqueroute générale de nos fermiers et livrer la plus grande partie des terres de l'Ouest aux compagnies d'hypothèques, il serait temps d'agir, parce que je ne crois pas me tromper en disant que notre population ne se laissera pas déposséder sans protester très énergiquement.

Nous verrons, dans un prochain article, si nos fermiers méritent tous les reproches qui leur sont si généreusement prodigués.

Raymond DENIS

Le discours du Pape sera radiodiffusé

New-York. — Pour la première fois dans l'histoire, le chef de l'Eglise catholique romaine, Sa Sainteté Pie XI, se fera entendre à travers le monde à la radio à l'occasion de la cérémonie du neuvième anniversaire de son couronnement comme pape et de l'inauguration du poste radiophonique du Vatican qui sera désigné par les lettres HVI.

Ce double événement aura lieu le 12 février prochain et le discours du pape sera irradié par les compagnies de radiodiffusion, vers l'heure du midi. Le programme musical de la cérémonie qui marquera l'anniversaire du couronnement sera irradié également de la chapelle Sixtine.

Législature Provinciale

UN PROJET DE MARIAGE CIVIL

Le gouvernement ne l'endosse pas directement, mais la majorité des ministres y est favorable — Un premier vote de 31 contre 16 — Les pertes de la province dans l'affaire de la Coopérative du Blé

Un événement tout à fait extraordinaire à la Législature, la semaine dernière, a été l'absence, pendant deux jours, de l'hon. P.-A. Talbot du fauteuil présidentiel. Depuis sa nomination comme président, le 18 janvier 1923, c'était la première fois que la chose arrivait. Notre sympathique compatriote était retenu chez lui par une attaque de grippe, heureusement sans gravité. M. W.-C. McKinnell (Rockwood), vice-président de la Chambre, a présidé en son absence.

Le débat sur l'adresse se continue sans hâte et sans incident. Entre temps, on adopte quelques bills en première et deuxième lecture.

Pour les fermiers

I. Ingaldson (Gimli), progressiste, préconise un régime commercial sans restriction entre l'Angleterre et le Canada. Il demande aux compagnies et aux particuliers de réduire leurs taux d'intérêt pendant trois ans. Sans réclamer un moratorium, il croit que ce serait de bonne politique dans le temps présent d'alléger le fardeau du producteur, sur la prospérité duquel dépend tout le reste de la population. L'orateur voit aussi avec alarme de gros spéculateurs de l'autre côté de la frontière venir opérer au "Grain Exchange" de Winnipeg. Il voudrait une loi permettant de surveiller de plus près leurs manoeuvres, comme aux Etats-Unis.

M. Joseph Bernier

M. Joseph Bernier (Saint-Boniface), conservateur, insiste sur l'augmentation des taxes sous le régime actuel, loue l'ancienne administration Roblin et entrevoit la fusion libérale-progressiste. Il s'en prend à M. Queen qui s'est permis de critiquer le costume du lieutenant-gouverneur, lors de l'ouverture de la session, et se déclare fier de ce qu'a accompli M. Bennett pour promouvoir le commerce canadien à l'étranger. Quant aux élections provinciales, M. Bernier les désire le plus tôt possible et il ne doute pas qu'elles ne soient favorables aux conservateurs.

Pas d'élections cette année

En réponse à M. Ivens (travailliste) qui, l'autre jour, a parlé de tout et en particulier des élections, l'hon. W.-J. Major, procureur général, a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention d'en faire cette année. Voilà qui est entendu: qu'on nous laisse tranquilles maintenant!...

Mariage civil

Un député de la droite, A.-J.-M. Poole (Beautiful Plains) a présenté un bill permettant le mariage civil au Manitoba. Les juges de comté seraient autorisés à célébrer des mariages pour ceux qui préfèrent une cérémonie civile. Le bill, qui a subi sa deuxième lecture jeudi, a soulevé un débat animé et sera très discuté au comité des amendements aux lois. Le groupe conservateur y est fermement opposé. M. Taylor a soutenu que la cérémonie du mariage dans la province doit garder son caractère strictement religieux.

L'hon. W.-J. Major déclare que le gouvernement ne se prononce pas sur le bill, mais qu'on devrait l'admettre à discussion en comité. Beaucoup de personnes, dit-il, s'objectent au mariage religieux et pour cette raison vivent maritalement sans lien légal et élèvent des enfants illégitimes. Souvent des personnes divorcées ne peuvent être remariées par les ministres de leur confession. M. Major appartient lui-même à une église qui interdit le remariage des divorcés et le bill va contre ses propres convictions, mais il croit qu'il faut considérer l'intérêt de la province en général.

L'amendement Taylor rejetant la clause du mariage civil a été battu par 31 voix contre 16. Tous les conservateurs présents ont voté pour, ainsi que deux libéraux, un progressiste et un indépendant. Les hon. Albert Préfontaine, W.-R. Clubb et D.-L. McLeod n'étaient pas à leur siège au moment du vote.

Les pertes par le "Pool"

Devant l'insistance de certains députés conservateurs à demander que M. Bracken fasse connaître immédiatement le total des pertes encourues par le gouvernement dans la garantie de la Coopérative pour la récolte de 1929, le premier ministre a déclaré qu'il donnerait ce chiffre lors du dépôt d'une nouvelle loi de garantie avant la fin de la session. Personnellement, il n'aurait pas d'objection à le faire connaître immédiatement, mais il a été convenu entre les trois premiers ministres et la Coopérative qu'il n'était pas dans l'intérêt public de le faire maintenant, d'autant plus que le chiffre total des pertes peut varier tant que la récolte n'est pas toute vendue.

Les premières démarches ont été accomplies pour ratifier les projets de secours de chômage.

Contre un prix minimum

W.-Sanford Evans, conservateur indépendant (Winnipeg), a fortement critiqué le projet des trois premiers ministres de l'Ouest d'obtenir la fixation d'un prix minimum pour le blé. Pour remédier à la mévente, il préconise une publicité plus large et des méthodes de vente plus vigoureuses. Pour prouver la supériorité de la farine canadienne sur celle des autres nations, M. Evans avait apporté plusieurs miches de pain qui lui ont servi à illustrer sa démonstration pratique. Bravo! voilà un excellent agent commercial à envoyer auprès des acheteurs récalcitrants!

Exposition de travaux d'agrément à la Baie d'Hudson

Ceux et celles qui ont des loisirs ne manqueront pas d'aller visiter cette semaine l'Exposition de Travaux d'agrément à la Baie d'Hudson. Treize nations y sont représentées; l'élément canadien-français y figure avec avantage et cela satisfait notre fierté.

Il n'y a pas à dire, notre étalage compose un ensemble délicieux. Fort joli à l'oeil, flatteur pour le goût, il fait honneur aux dames qui en ont la direction et met en valeur les artistiques travaux de nos franco-manitobaines.

Parmi tous ces ouvrages d'agrément, la lingerie de table et de lit occupe la plus large place. Viennent ensuite les petits travaux de fantaisie, des coussins, médaillons, objets décoratifs, etc. Mon oeil a été particulièrement séduit par un riche panneau composé de carrés au filet et de toile brodés, merveille de goût et d'adresse, véritable chef d'oeuvre. On s'arrête, on admire... mais de là à imiter!... Trois magnifiques cuivres l'encadrent. Voici un centre de table en broderie arabe d'une perfection quasi inaccessible. Il y a aussi cette belle nappe combinaison de dentelle Richelieu et filet, travail très délicat, qui ne doit pas déparer la salle à manger. Et ce chemin de table avec médaillon en points de Venise et cet autre encadré d'une dentelle de Flandre. Dans une broderie de couleur sur fond de soie jaune, un fier "coq gaulois" étale sous un jet de lumière, son plumage chatoyant. Ce tableau, d'un cachet si élégant, est l'oeuvre de Mme de la Giclais.

Bref, il y a de tout pour embellir l'intérieur et satisfaire la curiosité. Allez-y, vous en rapporterez comme nous d'agréables impressions.

Le stand voisin est celui de nos soeurs québecoises. Cet assemblage de couvertures et de tapis tissés, d'un dessin original et artistique, nous donne la vision rétrospective d'écheveaux et de pelotes de laine... On nous apprend que la Baie d'Hudson aura désormais un comptoir de travaux de métier venant du vieux Québec.

Les autres stands méritent aussi une visite attentive. Ceux des Ukraniens et des Polonais donnent l'impression d'une serre merveilleuse par leur coloris brillant et leurs guirlandes de fleurs. Deux comptoirs vitrés remplis d'articles divers savamment ouvrés nous prouvent que l'art indien peut se comparer avantageusement à celui des autres nations du monde.

C'est la première fois que les Canadiennes françaises du Manitoba prennent part à cette exposition.

Un chaleureux merci à Mme Talbot, dont l'esprit patriotique toujours en éveil nous permet de figurer avec honneur en cette circonstance. P. S.-A.

PARIS. — Sait-on combien de journaux et revues sont publiés en langue française dans le monde entier? Plus de quinze mille, d'après l'annuaire de l'Argus de la Presse.

MANITOBA

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

Il se fera une soirée à la salle paroissiale à la fin de laquelle sera tiré au sort le sac de farine gagné par les familles du cinquième groupe. Cette soirée, au profit de l'église, aura lieu le 1er mars. Comme toujours, tout le monde est bienvenu.

Baptême

Le 3 courant, M. et Mme Jean-Marie Corbel tenaient sur les fonts baptismaux Maria-Patricia Cardinal, née le 29 janvier, enfant de Joseph-Harold Cardinal et de Mary-Theresa Martin, de Riding Mountain.

Visiteur

M. Ovila Labelle, de Norwood, est en promenade chez son garçon, Albert. Comme le distingué hôte, qui est ici pour quelque temps, est ferblantier de profession, plusieurs lui demandent ses services. On pense qu'il y aura moins de gaspillage d'eau douce après ce temps-ci. A Sainte-Amélie, l'eau potable et douce est presque aussi rare que l'argent.

FORT GARRY

Les parties de cartes sont en vogue dans Saint-Vital de Fort Garry cet hiver. Le 25 janvier, les jeunes filles donnèrent leur soirée et ce fut un succès. Ensuite vinrent nos amis les Belges, le 4 février, sous les auspices des familles Denewert et Van Tornhout. La salle était remplie. Un grand merci à ces braves gens et aussi à ceux de Saint-Boniface qui sont venus en grand nombre. M. Joseph Wynant en avait la direction et il remplit sa tâche admirablement.

Et maintenant, jeudi de cette semaine, le choeur de chant, sous la direction de M. A. Cormier, aura son tour. Si l'on en juge par les préparations qu'on y apporte on peut prévoir un succès. En plus, il y aura une représentation de cinéma, "The Calgary Stampede", en six rouleaux, qui sans doute mettra encore plus d'intérêt, et nous prévoyons une nombreuse assistance. Allons, les amis, jeudi soir, à Fort Garry, à 8 h.!

* * *

En visite au presbytère, Mgr. Jubinville, P.D., V.G., le R. P. Bourque, M. l'abbé Murdin, curé de Minnedosa, M. l'abbé G. Saint-Jacques, professeur au Collège Saint-Paul.

* * *

Nos enfants de choeur deviennent de plus en plus nombreux; nous en comptons déjà une vingtaine. Des stalles ont été ajoutées dans le sanctuaire et bientôt nous les verrons remplies d'enfants en soutanes et surplis, rehaussant ainsi le grand drame de notre sainte religion, la sainte messe. C'est un honneur d'être enfant de choeur et nous comptons sur le concours des parents pour le bon ordre et le maintien de ces enfants.

SAINTE MADELEINE

Il y a eu 12 baptêmes et 1 sépulture en 1930, sur une population de 31 familles et de 170 âmes.

* * *

Le 27 janvier, M. John Tanner contractait mariage pour la troisième fois, avec Mme veuve Thérèse Lenoir, originaire de Belcourt, N. Dakota. Après la messe, les soixante et quelques assistants ont suivi l'heureux couple à la maison de M. J. Tanner et ont fait honneur au copieux repas, présidé par M. le curé de Saint-Lazare. M. Tanner est le fils d'un ancien chef de réserve des "Gamblers", à l'embouchure du Ruisseau d'Argent, et fut lui-même chef de cette réserve. Il n'a jamais quitté la réserve et devint lui-même propriétaire de quelques sections de terre lorsque la réserve fut vendue. Mme Tanner a elle-même des enfants mariés et résidant à côté de sa future demeure. Nos meilleurs voeux à l'heureux couple.

* * *

Le même jour, Joseph-Albert-Alfred Boyer, né le 31 décembre et fils d'Alfred Boyer et de Marie Pritchard, fut baptisé à l'église. Les parrain et marraine étaient Albert Pritchard et Marie Vermette.

Fut baptisé aussi le même jour, Marie-Cécile Ledoux, fille de William Ledoux et de Marie-Louise Fleury. Les parrain et marraine étaient Jean-Louis Fleury et Marie Jolys Fleury.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mercredi dernier, dans la salle des banquets de l'hôtel Marlborough, décorée pour l'occasion de drapeaux et de l'emblème de la société, avait lieu le déjeuner annuel de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

L'éclat de cette fonction sociale fut rehaussée par la digne présence de Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G., et du R. P. W. Vézina, O.M.I., chapelain de la section de Winnipeg.

A la table d'honneur prenaient place: Mme H. Laberge, présidente; Mgr W.-L. Jubinville, le R. P. W. Vézina, O.M.I., Mmes P. L'Heureux, première vice-présidente, G. Laflèche, deuxième vice-présidente, C.-M. Boswell, ancienne présidente, F. Gallagher, présidente de la "Catholic Women's League", B. de Denus, présidente de l'Auxiliaire des Vétérans français, Mlle P. Saint-Amant, chroniqueuse à la Liberté.

Après avoir présenté à l'assemblée les excuses de Mgr A. Béliveau et de Mgr A.-A. Cherrier, nos patrons d'honneur, Mme la présidente, en termes très choisis, donna un aperçu du but de la Fédération et fit le résumé des activités innombrables de Mme P. Marchand, présidente générale, dont le dévouement inlassable à la cause catholique et canadienne-française lui a valu d'être décorée par le Souverain Pontife, ainsi que par le roi des Belges pour l'aide considérable qu'elle a apportée aux soldats canadiens et belges durant la grande guerre.

Le R. P. Vézina félicita chaleureusement la société pour le beau travail qu'elle accomplit et Mgr W. Jubinville exprima aussi toute son admiration pour le bon esprit qui règne parmi les membres et pour l'oeuvre que les Canadiennes françaises ont tant à coeur.

La secrétaire donna ensuite un magnifique exposé des activités de la société durant l'année qui vient de s'écouler. Grâce à l'énergie indomptable de la présidente, ces activités grandissent sans cesse, et le prestige des Canadiennes françaises s'affirme de plus en plus. Les invitations que reçoit notre société de la part des organisations anglaises à se joindre à tous leurs mouvements en sont une preuve tangible. Ainsi, notre présidente, Mme H. Laberge, fut invitée par l'exécutif du gouvernement du Manitoba à faire partie du Comité provincial pour les fêtes du jubilé de la province. De plus, la Fédération a été admise dans l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines de Rome.

Dans le domaine de l'éducation, la Fédération encouragea l'étude du français dans les écoles en donnant des prix, en organisant des concours de dictée et des parties de cartes. Sa contribution fut de $153.

Le Comité de charité, en charge de Mme P. L'Heureux, fit un travail excellent. Vingt-cinq familles pauvres furent secourues et des centaines d'articles de vêtements et d'épicerie furent distribués. Mmes N. Prud'homme et L. Germain firent à elles seules 675 visites aux hôpitaux.

Malgré la crise du chômage, Mme E. Blanchard réussit à placer 18 personnes. Le comité de musique, sous la direction de Mme G. Laflèche, aidée de Mmes H. Laberge, F. Gallagher et E. Etsell, organisa une soirée musicale et un concert qui furent de véritables succès artistiques et financiers.

Le comité de rafraichissements, confié à Mmes A.-J.-H. Dubuc et E. Sumner, sut donner à toutes nos fonctions sociales cette note élégante et artistique qui contribua si largement à leur succès.

Durant le cours de l'année, nous eûmes le plaisir d'entendre Mme B. de Denus dans une intéressante causerie sur le Collier de Marie-Antoinette, et Mme N. Bernier dans la biographie si charmante de Mozart enfant. En novembre dernier, M. l'abbé Brodeur vint nous entretenir de ses impressions sur son voyage en Orient.

A la conclusion des rapports, la secrétaire remit à Mme la présidente, au nom de tous les membres, un élégant porte-monnaie, témoignage d'appréciation pour le zèle et la compétence avec lesquels elle remplit sa charge.

Après le déjeuner, l'assemblée se rendit à la salle de la société, 300, rue Main, où les élections devaient avoir lieu. Le comité exécutif fut réélu en entier par acclamation. Il se compose comme suit: Mmes H. Laberge, présidente; P. L'Heureux, 1ère vice-présidente; G. Laflèche, 2ème vice-présidente; E. Love, secrétaire; H.-R. Baudry, trésorière; D.-J. Léger, J.-B. Poitras, H. Morier, J.-A. Lemay, conseillères.

Malgré les nombreuses demandes faits à notre budget, la caisse montre cette année une balance de $113.51 à notre profit.

Prirent part au déjeuner: Mmes A.-J.-H. Dubuc, A. Bernier, N. Bernier, J.-P. Tremblay, D. Bryson, E. Chauvière, J. Forstall, T.-B. Molloy, H. Cottingham, E.-T. Etsell, L. Morriset, E. Blanchard, E. Prendergast, J.-L. [illegible], J.-B. Côté, L. [illegible], C. Muller, H. Lacerte, R. Stanners, N. Bougard, A. Lafrance, F.-E. Johns, L. Bénard, E. Belair, E. Cyr, E. Guilbault, G. Bertrand, A.-G. Pétrin, A. Blanchard, J.-A. Rhéaume, H. de Moissac, A.-C. Larivière, J. Boux, A. Bédard, G. Provost, A. Huot, J.-M. Picard, J.-A. Laroque, R.-A. Smith, E. Guertin, E.-P. Choinière, N. Prud'homme, P. Guertin, A. Talbot, J.-B. Burgoyne, L. Benoit, J. Chaput, D. Monchamp, H. Germain, G. Nims, J. Daoust, J.-B. Ayotte, T. Parent, E. Trudeau, E. Pelletier, A. Messier, M. Hince, N. Rodrigue, J.-C. Lavoie, J.-O. Brunet, W. Ledoux, M. Gatien, P.-J. Legree, Z. Picard, H. Cusson, J.-A. Aubert, R. Michaud, P.-E. Laflèche, A. Lauthier, H. Lafrenière, J. Taillon, D.-J. Léger, H.-R. Baudry, R. Goulet, J.-A. Desjardins, H. Morier, J.-A. Lemay, J.-B. Poitras, A.-E. Love; Mlles E. Roy, L. Germain, T. Bisson, J. Poitras, Y. Léger, J. Mager, L. Jutras, L. Laflèche.

E. R. B.

VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 FEVRIER 1931 NUMERO 37

Fonder et soutenir un journal destiné à éclairer les esprits est, en un sens, aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église.

Cardinal LAVIGERIE.

LA LIBERTÉ

Il ne faut pas négliger les moyens humains. Dans la vie nationale, comme dans la vie individuelle, Dieu n'a jamais entendu supprimer la nature.

Henri BOURASSA.

LE MARIAGE CIVIL

Jeudi dernier, le 5 février, sur division de 31 contre 16, les membres de l'Assemblée législative du Manitoba ont voté, en deuxième lecture, le principe du mariage civil devant les juges de la cour de comté.

Ce principe néfaste sera-t-il écarté au comité des amendements où il sera examiné de nouveau? Souhaitons-le, bien que la division de la semaine dernière ne soit rien moins que rassurante.

En présence de cet assaut contre le caractère sacré du mariage, relisons les passages de la récente Encyclique du Pape, qui s'y rapportent:

"Ils (les partisans du mariage civil) décrètent principalement, à ce sujet, ce premier point: que l'acte civil même doit être considéré comme le vrai contrat nuptial (ce qu'ils appellent *mariage civil*); . . . ils veulent ensuite que, sans aucun blâme, les catholiques puissent s'unir conjugalement avec les non-catholiques, sans tenir aucun compte de la religion ni demander le consentement de l'autorité religieuse. Le second point, qui suit celui-là, consiste à excuser les divorces complets et à louer et promouvoir les lois civiles qui favorisent la rupture du lien."

Voilà bien les principes en cause dans le projet de loi autorisant le mariage civil dans notre province. On n'abolit pas le mariage religieux, on lui maintient tous ses droits actuels, mais on ouvre la porte aux abus signalés par l'Encyclique. Le procureur général lui-même n'a-t-il pas déclaré que le mariage civil faciliterait le remariage de divorcés? Le caractère général du projet de loi permettra non seulement aux divorcés et aux agnostiques de recourir au mariage civil, mais aux membres de toutes les dénominations religieuses, même aux catholiques, malgré les règles contraires de la plupart de ces dénominations, malgré surtout celles de l'Eglise catholique, qui ne reconnait ni le divorce ni le mariage de ses enfants contracté sans la présence du prêtre.

"Pour ce qui regarde le caractère religieux de toute union conjugale, et plus particulièrement celui du mariage chrétien et du sacrement, l'Encyclique de Léon XIII, que Nous avons rappelée souvent, et que Nous avons déjà faite expressément Nôtre, en a traité avec plus de développement et en a donné de graves raisons: aussi y revenons-Nous ici, et ne jugeons-Nous bon que d'en reprendre maintenant quelques données.

"La seule lumière de la raison — surtout si l'on scrute les antiques monuments de l'histoire, si l'on interroge la conscience constante des peuples, si l'on consulte les institutions et les moeurs des peuples — suffit à établir qu'il y a dans le mariage naturel lui-même quelque chose de sacré et de religieux, non point surajouté, mais inné, qui ne lui vient pas des hommes, mais de la nature elle-même, parce que ce mariage a Dieu pour auteur, et qu'il a été, dès le principe, comme une image de l'Incarnation du Verbe de Dieu". (Léon XIII, *Arcanum*, 10 février 1880).

"Le caractère sacré du mariage, qui est intimement lié avec l'ordre de la religion et des choses saintes, ressort, en effet, soit de l'origine divine, que Nous avons rapportée plus haut; soit de la fin, qui est d'engendrer et de former pour Dieu des enfants, et de rattacher pareillement à Dieu les époux par l'amour chrétien et l'aide mutuelle; soit enfin du devoir naturel de l'union conjugale elle-même, instituée par la très sage Providence du Dieu créateur, de manière à servir comme de véhicule pour transmettre la vie, par où les parents servent, comme des ministres, la toute-puissance divine. Une nouvelle cause de dignité s'y ajoute, venant du sacrement, qui rend le mariage des chrétiens de beaucoup le plus noble, et qui l'élève a une si haute excellence, qu'il a apparu a l'Apôtre comme un grand mystère digne de toute vénération. (Cf. *Ephes.* V, 32; *Hebr.* XIII, 4)."

A ces passages de l'Encyclique de Pie XI, joignons, en terminant, celui-ci de l'Encyclique de Léon XIII: "Quel bien peut résulter de ces unions conjugales dont on veut bannir la religion chrétienne, qui est la mère de tous les biens, qui alimente les plus grandes vertus, qui excite et qui pousse vers tout ce qui est l'honneur d'une âme généreuse et élevée? Si la religion chrétienne est éloignée et rejetée, le mariage se trouve inévitablement asservi a la nature corrompue de l'homme et à la domination des plus mauvaises passions, l'honnêteté naturelle ne pouvant lui fournir qu'une faible protection. De cette source ont découlé un grand nombre de maux, non seulement pour les familles, mais pour l'Etat. Si l'on enlève, effectivement, la crainte salutaire de Dieu, on enlève du même coup la consolation des soucis de la vie, qui n'est nulle part plus grande que dans la religion chrétienne; alors il arrive très souvent, comme par une pente naturelle, que les charges et les devoirs du mariage paraissent a peine supportables, et le nombre n'est que trop grand de ceux qui, jugeant que le lien qu'ils ont contracté dépend *de leur volonté et d'un droit purement humain*, éprouvent le désir de le rompre lorsque l'incompatibilité de caractère, ou la discorde, ou la foi violée par l'un des époux, ou le consentement réciproque, ou d'autres raisons, leur persuadent qu'il est nécessaire de recouvrer leur liberté."

Comme on le voit, le mariage civil ne peut que rabaisser considérablement le caractère sacré du mariage et favoriser singulièrement le divorce.

D. L.

"Opinions"

La revue "Opinions", organe officiel de l'Association des anciens d'étudiants d'Europe, fondée il y a un peu plus d'un an et dont la vie était quelque peu chancelante, vient de reprendre sa publication un instant interrompue. "Elle a l'ambition de devenir une revue d'intérêt général, une revue où l'expression pourra et devra être aussi libre que possible, sans violer les principes de la morale chrétienne, les règles du bon goût, du bon sens et de la courtoisie... Elle sera au besoin une revue de combat."

Voilà un excellent programme qui mérite le succès. Nous souhaitons longue vie à "Opinions".

Pour le congrès régional de Lorette

On nous prie d'annoncer qu'il y aura des voitures à la gare de Lorette samedi soir, pour les visiteurs se rendant au congrès régional des 14 et 15.

OTTAWA — On apprend que M. H.-B. McGiverin, ancien ministre du cabinet King, est décédé à Victoria.

La parole du Pape

L'ENCYCLIQUE "CASTI CONNUBII" DE SA SAINTETE PIE XI SUR LE MARIAGE

(Suite)

La foi conjugale

Un autre bien du mariage que nous avons relevé à la suite d'Augustin est celui de la foi conjugale, c'est-à-dire la fidélité mutuelle des époux à observer le contrat de mariage, en sorte que ce qui, en vertu du contrat sanctionné par la loi divine revient uniquement à l'autre époux, ne lui soit point refusé ni ne soit accordé à une tierce personne; et qu'à l'époux lui-même ne soit pas concédé ce qui, étant contraire aux lois et aux droits divins, et absolument inconciliable avec la fidélité matrimoniale, ne peut jamais être concédé.

L'union parfaite

C'est pourquoi cette fidélité requiert tout d'abord la parfaite union conjugale dont le Créateur lui-même a formé l'exemplaire dans le mariage de nos premiers parents, quand il a voulu que ce mariage ne fût qu'entre un seul homme et une seule femme. Et bien que, ensuite, le suprême législateur divin ait, pour un temps, relativement relâché la rigueur de cette loi primitive, il est absolument certain que la loi évangélique a restauré en son intégrité cette parfaite unité primitive et qu'elle a aboli toute dispense; les paroles du Christ et l'enseignement constant de l'Eglise comme sa constante façon d'agir le montrent à l'évidence. C'est donc à bon droit que le saint Concile de Trente a formulé cette solennelle déclaration: "Le Christ Notre-Seigneur a enseigné plus clairement que par ce lien deux personnes seulement sont unies et conjointes, quand il a dit: C'est pourquoi ils ne sont plus deux, mais une seule chair." ("Conc. Tridd.", sess. XXIV.)

Notre-Seigneur n'a d'ailleurs, pas seulement voulu condamner toute forme de polygamie et de polyandrie, successive ou simultanée, ou encore tout acte déshonnête extérieur, mais pour assurer complètement l'inviolabilité des frontières sacrées de l'union conjugale, il a prohibé aussi les pensées et les désirs volontaires touchant ces choses: "Et moi je vous dis que quiconque arrête sur une femme des regards de concupiscence a déjà commis l'adultère dans son coeur." (Matth., v. 28.) Ces paroles de Notre-Seigneur ne peuvent être infirmées même par le consentement de l'autre conjoint; elles promulguent en effet une loi divine et naturelle qu'aucune volonté humaine ne saurait enfreindre ou fléchir (Cf. "Decr. S. Officii", 2 mart. 1699, Propos. 50).

Bien plus, afin que le bien de la fidélité conjugale resplendisse de tout son éclat, les rapports intimes entre les époux eux-mêmes doivent porter l'empreinte de la chasteté, en sorte que les époux se comportent en tout suivant la règle de la loi divine et naturelle, et qu'ils s'appliquent toujours à suivre la volonté très sage et très sainte de leur Créateur avec un sentiment profond de respect pour l'oeuvre de Dieu.

La charité conjugale

Quant à ce que saint Augustin appelle excellemment "la foi de la chasteté", un autre point de vue, d'une haute importance, en fera ressortir davantage la facilité et même la douceur: celui de l'amour conjugal qui pénètre tous les devoirs de la vie conjugale et qui tient dans le mariage chrétien une sorte de primauté, de noblesse. "Car la fidélité conjugale requiert que l'homme et la femme soient unis par un amour spécial, par un saint et pur amour; ils ne doivent pas s'aimer à la façon des adultères, mais comme le Christ a aimé l'Eglise; c'est cette règle que l'Apôtre a prescrite quand il a dit: "Epoux, aimez vos épouses comme le Christ a aimé son Eglise (Ephes. c, 25. Cf. Col. III, 19); et le Christ a assurément enveloppé son Eglise d'une immense charité, non pour son avantage personnel, mais en se proposant uniquement l'utilité de son épouse." (Catch. Rom. II, c. VIII, q. 24.) Nous disons donc "la charité", fondée non pas sur une inclination purement charnelle, et bien vite dissipée ni seulement sur des paroles affectueuses, mais résidant dans les sentiments intimes du coeur, et aussi — car l'amour se prouve par les oeuvres — manifestée par l'action extérieure. Cette action, dans la société domestique, ne comprend pas seulement l'appui mutuel: elle doit viser plus haut — et ceci doit même être son objectif principal: elle doit viser à ce que les époux s'aident réciproquement à former et à perfectionner chaque jour davantage en eux l'homme intérieur (Cf. Greg. M. Homil. III in Evang. Joan. XIV, 23-31, n. 1): leurs rapports quotidiens les aideront ainsi à progresser jour après jour dans la pratique des vertus, à grandir surtout dans la vraie charité envers Dieu et envers le prochain, — cette charité où se résume en définitive "toute la Loi et les prophètes" (Matth. XXII, 40). Car enfin dans n'importe quelle condition et n'importe quel état de vie, tous peuvent et doivent imiter l'exemplaire parfait de sainteté que Dieu a présenté aux hommes dans la personne de Notre-Seigneur, — et, avec l'aide de Dieu, ils peuvent et ils doivent parvenir au faîte de la perfection chrétienne, comme le prouvent l'exemple de tant de saints.

Dans cette mutuelle formation intérieure des époux, et dans cette application assidue à travailler à leur perfection réciproque, on peut voir, en toute vérité, comme l'enseigne le catéchisme romain (Cf. Catch. Rom. p. 11, c. VIII, q. 13), la cause et la raison première du mariage, — si l'on ne considère pas strictement dans le mariage l'institution destinée à la procréation et à l'éducation des enfants, mais dans un sens plus large, une mise en commun de toute la vie, une intimité habituelle, une société.

Cette même charité doit harmoniser tout le reste des droits et des devoirs des époux: et ainsi, ce n'est pas seulement la loi de justice, c'est la règle de la charité qu'il faut reconnaître dans ce mot de l'Apôtre "Que le mari rende à la femme son dû; et pareillement, la femme à son mari." (I Cor. VII, 3.)

L'homme a la primauté du gouvernement; la femme la primauté d'amour

Enfin, la société domestique ayant été bien affermie par le lien de cette charité, il est nécessaire d'y faire fleurir ce que saint Augustin appelle l'ordre de l'amour. Cet ordre implique et la primauté du mari sur sa femme et ses enfants, et la soumission empressée de la femme ainsi que son obéissance spontanée, ce que l'Apôtre recommande en ces termes: "Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur; parce que l'homme est le chef de la femme comme le Christ est le chef de l'Eglise." (Ephes. V, 22-23).

Cette soumission d'ailleurs ne nie pas, elle n'abolit pas la liberté qui revient de plein droit à la femme, tant à raison de ses prérogatives comme personne humaine, qu'à raison de ses fonctions si nobles d'épouse, de mère et de compagne; elle ne lui commande pas de se plier à tous les désirs de son mari quels qu'ils soient, peu conformes peut-être à la raison même ou à la dignité de l'épouse; elle n'enseigne pas que la femme doive être assimilée aux personnes que dans le langage du droit on appelle des "mineurs", et auxquelles, à cause de leur jugement insuffisamment formé, ou de leur impéritie à l'égard des choses humaines, on refuse d'ordinaire le libre exercice de leurs droits, mais, elle interdit cette licence exagérée qui néglige le bien de la famille; elle ne veut pas que dans le corps moral qu'est la famille, le coeur soit séparé de la tête, au très grand détriment du corps entier et au péril — péril très proche — de la ruine. Si, en effet, le mari est la tête, la femme est le coeur, et comme le premier possède la primauté de gouvernement, celle-ci peut et doit revendiquer comme sienne cette primauté de l'amour.

Au surplus, la soumission de la femme à son mari peut varier de degré, elle peut varier dans ses modalités, suivant les conditions diverses des personnes, des lieux et des temps; bien plus si le mari manque à son devoir, il appartient à la femme de le suppléer dans la direction de la famille. Mais pour ce qui regarde la structure même de la famille et sa loi fondamentale, établie et fixée par Dieu, il n'est jamais et nulle part permis de les bouleverser ou d'y porter atteinte.

Sur cet ordre qui doit être observé entre la femme et son mari, notre prédécesseur d'heureuse mémoire Léon XIII, donne, dans l'Encyclique sur le mariage chrétien, que nous avons rappelée, ces très sages enseignements: "L'homme est le prince de la famille et le chef de la femme; celle-ci, toutefois, parce qu'elle est, par rapport à lui, la chair de sa chair et l'os de ses os, sera soumise, elle obéira a son mari, non point à la façon d'une servante, mais comme une associée; et ainsi son obéissance ne manquera ni de beauté ni de dignité. Dans celui qui commande et dans celle qui obéit — parce que le premier reproduit l'image du Christ, et la seconde l'image de l'Eglise — la charité ne devra jamais cesser d'être la régulatrice de leur devoir respectif." (Encycl. "Arcanum", 20 février 1880.)

Le bien de la foi conjugale comprend donc: l'unité, la chasteté, une digne et noble obéissance; autant de vocables qui formulent les bienfaits de l'union conjugale, qui ont pour effet de garantir et de promouvoir la paix, la dignité et le bonheur du mariage. Aussi n'est-il pas étonnant que cette foi conjugale ait toujours été rangée parmi les biens excellents et propres du mariage.

Le sacrement

Cependant, l'ensemble de tant de bienfaits se complète et se couronne par ce bien du mariage chrétien, que, citant saint Augustin, nous avons appelé sacrement, par où sont indiquées et l'indissolubilité du lien conjugal et l'élévation que le Christ a faite du contrat — en le consacrant du même coup — au rang de signe efficace de la grâce.

Le mariage est indissoluble

Et tout d'abord, pour ce qui regarde l'indissolubilité du contrat nuptial, le Christ lui-même y insiste, quand il dit: "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point" (Matth. XIX, 6), et: "Tout homme qui renvoie sa femme et en prend une autre commet l'adultère et celui qui prend la femme répudiée par un autre commet un adultère lui aussi." (Luc. XVI, 18.)

Dans cette indissolubilité, saint Augustin place, en termes très clairs, ce qu'il appelle le bien du sacrement: "Dans le sacrement, on a en vue ceci: que l'union conjugale ne peut être rompue, et que celui ou celle qui est renvoyée ne peut s'unir à un autre, pas même à cause des enfants." (S. August., "De Ben. ad litt.", l. IX, c. VII, n. 12.)

Cette inviolable fermeté, dans une mesure d'ailleurs inégale, et qui n'atteint pas toujours une aussi complète perfection, convient cependant à tous les vrais époux: car la parole du Seigneur: "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point", a été dite du mariage de nos premiers parents, c'est-à-dire du prototype de tout mariage à venir, et elle s'applique en conséquence à tous les vrais mariages. Sans doute, avant le Christ, cette sublimité et cette sévérité de la loi primitive fut tempérée à ce point que Moïse permit aux membres de son peuple, à cause de la dureté de leur coeur, de faire, pour certaines causes déterminées, l'acte de répudiation; mais le Christ, en vertu de sa suprême puissance de législateur, a révoqué cette permission d'une plus grande licence et il a restauré en son intégrité la loi primitive, par ces paroles qui ne devront jamais être oubliées: "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point." C'est pourquoi Pie VI, d'heureuse mémoire, écrivait avec une grande sagesse à l'Evêque d'Eger: "Par où il est évident que, même dans l'état de la nature, et, en tout cas, bien avant d'être élevé à la dignité d'un sacrement proprement dit, le mariage a été divinement institué de manière à impliquer un lien perpétuel et indissoluble, qu'aucune loi civile ne peut plus dénouer ensuite. C'est pourquoi, bien que le mariage puisse exister sans le sacrement, par exemple le mariage entre infidèles, un tel mariage doit cependant garder, puisqu'il est un mariage véritable, et il garde absolument ce caractère de lien perpétuel qui, depuis l'origine, le droit divin est tellement inhérent au mariage qu'aucune puissance politique n'a de prise sur lui. Aussi bien quel que soit le mariage que l'on ait contracté, ou bien ce mariage est contracté, en effet, de façon à être un mariage véritable et alors il comportera ce lien perpétuel inhérent de droit divin, à tout vrai mariage; ou bien on le suppose contracté sans ce lien perpétuel, et alors ce n'est pas un mariage, mais une union illicite directement incompatible avec la loi divine: union dans laquelle, en conséquence, on ne peut ni s'engager, ni demeurer." (Pius VI, "Rescript. ad episc. Agriens", 11 juill. 1789.)

Que si cette indissolubilité semble être soumise à une exception, très rare d'ailleurs, comme dans les mariages naturels contractés entre seuls infidèles, ou si cette exception se vérifie en des mariages consentis entre chrétiens, ces derniers mariages, consentis sans doute, mais non encore consommés, cette exception ne dépend pas de la volonté des hommes ni d'aucun pouvoir purement humain, mais du droit divin dont seule, l'Eglise du Christ est la gardienne et l'interprète. Aucune faculté de ce genre, toutefois, pour aucun motif, ne pourra jamais s'appliquer à un mariage chrétien contracté et consommé. Dans un mariage pareil, en effet, de même que le pacte matrimonial a reçu son plein achèvement, pareillement de par la volonté de Dieu, la plus grande stabilité et la plus grande indissolubilité y resplendissent; et aucune autorité des hommes ne pourra les ébranler.

Les grâces du sacrement

Si nous voulons scruter avec respect la raison intime de cette divine volonté, nous la trouverons facilement, Vénérables Frères, dans la signification mystique du mariage chrétien, qui se vérifie pleinement et parfaitement dans le mariage consommé entre fidèles. Au témoignage, en effet, de l'Apôtre, dans son Epître aux Ephésiens (Ephes. V, 32), (ce que Nous avons rappelé au début de cette Encyclique), le mariage des chrétiens reproduit la très parfaite union qui règne entre le Christ et l'Eglise; "ce sacrement est grand, je vous le dis, dans le Christ et dans l'Eglise". Ainsi cette union, aussi longtemps que le Christ vivra et que l'Eglise vivra par lui, ne pourra jamais être dissoute par aucune séparation. Enseignement que saint Augustin nous donne excellemment en ces termes: "Ce sacrement est, en effet, gardé dans le Christ et dans l'Eglise, afin que l'époux vivant et l'épouse vivante ne soient jamais séparés par aucun divorce. L'attention à ce sacrement est si grande dans la cité de notre Dieu..., c'est-à-dire dans l'Eglise du Christ, que lorsque en vue de la procréation des enfants, des femmes se marient, ou sont prises pour épouse, il n'est pas même permis de laisser la femme stérile pour en épouser une autre féconde. Que si quelqu'un le fait, il ne sera pas condamné sans doute par la loi de ce siècle, où, moyennant la répudiation, il est concédé que, sans délit, on convole à de nouvelles unions, chose que saint Moïse a permis aux Israélites — au témoignage du Seigneur — à cause de la dureté de leurs coeurs, mais suivant la loi de l'Evangile, celui qui se comporte de la sorte est coupable d'adultère, comme sa femme le sera aussi si elle en épouse un autre." (S. August. "De upt. et concept.", l. I, c. X.)

Combien nombreux et précieux d'ailleurs, sont les biens qui découlent de l'indissolubilité matrimoniale, il suffit, pour s'en rendre compte, de considérer même superficiellement, soit le bien des époux et de leurs enfants, soit le salut de la société humaine. Et premièrement, les époux ont, dans cette stabilité, le signe de la pérennité, que réclame au plus haut point, par leur nature même, l'acte généreux par lequel ils livrent leur propre personne, et l'intime association de leurs coeurs, puisque la vraie charité ne connait pas de fin. (I Co. XIII, 8.) Elle constitue, en outre, pour la fidèle chasteté, un rempart contre les tentations d'infidélité, s'il s'en présente intérieurement ou extérieurement. La crainte anxieuse qu'au temps de l'adversité ou de la vieillesse, l'autre époux ne s'en aille, perd toute raison d'être, et c'est une paisible certitude qui la remplace. Il est pareillement pourvu à la sauvegarde de la dignité de chacun des deux époux et à l'aide mutuelle qu'ils se doivent: le lien indissoluble qui dure toujours ne cesse de les avertir que ce n'est pas en vue de biens périssables, ni pour assouvir la cupidité, mais pour se procurer réciproquement des biens plus hauts et perpétuels qu'ils ont contracté cette union nuptiale que, seule, la mort pourra rompre. Il en va de même pour la tutelle et l'éducation des enfants, qui doit se prolonger durant de nombreuses années: cette tâche comporte des charges lourdes et prolongées qu'il est plus facile aux parents de porter en unissant leurs forces. Il n'en résulte pas de moindres bienfaits pour toute la société humaine. L'expérience, en effet, nous enseigne que l'inébranlable indissolubilité conjugale est une source abondante d'honnêteté et de moralité; là où cet ordre est conservé, la félicité et le salut de l'Etat sont en sécurité: car la Cité est ce que la font les familles et les hommes dont elle est formée, comme le corps est formé des membres. Ils sont donc hautement méritants tant du bien privé des époux et de leurs enfants, que du bien public de la société humaine, ceux qui défendent énergiquement l'inviolable stabilité du mariage.

(A suivre)

L'ART D'ÊTRE HEUREUSE

La Liberté vient de publier une nouvelle édition définitive de l'Art d'être heureuse (1). Nous pouvons dire avec fierté que la présentation matérielle de l'ouvrage est digne de son contenu et fait honneur à nos ateliers. On sait que ce petit livre, dû à la plume d'une jeune femme de lettres de l'Ouest aujourd'hui disparue, a été accueilli, l'an dernier avec une extrême faveur dans tout le pays. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits de l'article que lui a consacré, dans l'Enseignement Secondaire, Mgr Camille Roy, le maître de la critique au Canada.

Voici un livre qui a chance de survivre, et de devenir le bréviaire des femmes. Les femmes veulent toutes être heureuses. Parfois elles cherchent le bonheur dans la chimère. Ce livre le leur montre dans la vérité. C'est pourquoi l'*Art d'être heureuse* est un bréviaire qu'il leur faudra souvent méditer.

L'auteur fait son entrée dans les lettres canadiennes. Et l'ouvrage par quoi elle se révèle est, hélas, un ouvrage posthume. Madame Donatien Frémont (Annette Saint-Amant) fut emportée l'an dernier par une longue et cruelle maladie. Avant de mourir, avant de ne plus pouvoir travailler, elle avait mis dans des articles qu'on ne connaissait pas assez, toute la substance spirituelle, toute la noblesse, toute la beauté de son âme chrétienne.

C'est après sa mort que l'on a recueilli ces articles, pour en faire un recueil où paraît l'une de nos meilleures proses féminines, l'une de nos meilleures proses tout court. Et ce qui fait belle à ce point une prose si souple, si correcte, si élégante, si française, c'est qu'elle porte toujours une pensée délicate, juste, qui est le bon sens même, et que l'auteur fleurit au besoin, discrètement toujours, de toutes les grâces d'une sensible imagination.

L'*Art d'être heureuse* vaut la peine qu'on le connaisse, qu'on le loue, qu'on le répande.

La quête du bonheur, c'est la préoccupation de tous les mendiants que nous sommes. Et nous allons trop loin chercher ce que nous pourrions trouver chez nous. Vous connaissez le mot de Gustave Droz: "Le plus souvent on cherche son bonheur comme on cherche ses lunettes: quand on les a sur le nez".

Annette Saint-Amant veut que nous portions la main à nos lunettes; et elle nous révèle le facile secret d'être heureux. C'est parce que l'on se dit ou se croit malheureux que l'on finit par l'être véritablement. Il s'agit donc de descendre en soi-même, de plonger au fond de sa vie un regard pénétrant, et de savoir découvrir, comme dit Madame Frémont, "la simple toile d'araignée qui s'interpose entre le bonheur et soi". Nous sommes les artisans de notre malheur, que nous attribuons aux autres. "La plupart des menus ennuis dont la multiplicité finalement nous accable sont la conséquence de nos défauts mignons, bien plus que celle des événements extérieurs ou de la prétendue malice du prochain."

L'auteur de l'*Art d'être heureuse* est poète; poète de bon goût, et de latente et forte inspiration, avec un art d'écrire en prose qui ajoute à sa poésie. Je voudrais ici vous faire lire l'un de ses meilleurs poèmes: *Dans la Prairie*. Elle aime la prairie, sa prairie, celle de l'Ouest, la plaine immense et somptueuse où l'horizon, comme celui de l'océan, se confond avec les clartés du ciel.

Ajoutons que Madame Frémont estimait que l'art d'être heureuse ne va pas, pour la femme, sans le dévouement à sa race, à toutes les traditions qui en prolongent l'influence et la vie. *Que les femmes s'en mêlent!* C'est son voeu, et elle apporte pour le justifier un exemple typique aussi juste qu'amusant.

Le livre, d'ailleurs, se termine par des récits, des légendes, de petites études qui sont une invitation à l'action religieuse, patriotique, et où brille comme une étoile l'idéal de nos gens, ceux-là de l'Ouest et ceux-là qui partout continuent l'oeuvre nécessaire des ancêtres.

Annette Saint-Amant rejoint par sa pensée, par ses préoccupations et par son art Laure Conan. Il faut regretter que l'auteur de l'*Art d'être heureuse* n'ait pu davantage et plus longtemps enseigner à ses soeurs et à ses frères la science de la vie.

Mgr Camille ROY.

En vente aux bureaux de la *Liberté* et dans les librairies, $1.00 franco l'exemplaire.

Un tremblement de terre fait mille victimes en Nouvelle-Zélande

Wellington, Nouvelle-Zélande. — Deux tremblements de terre consécutifs ont fait un millier de victimes et quelques milliers de blessés. On a dû évacuer les deux villes de Napier et de Hastings, complètement dévastées.

L'A. C. J. C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface

Piété — Etude — Action

Directeur: RAYMOND BERNIER

ACTION CATHOLIQUE DES JEUNES

Faire de l'action catholique, c'est le devoir de tout chrétien qui croit en la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ: à tous les chrétiens s'adresse la parole inspirée: "*Nous devons être, dans le monde, la bonne odeur du Christ*".

Qu'est-ce que l'Action Catholique?

Celui-là fait de l'action catholique qui croit en Jésus et dans l'Eglise qu'il a établie, qui vit sa foi et qui s'efforce d'amener ceux de son entourage à en faire autant. Désirer faire de l'action catholique et ne pas commencer par là, c'est vouloir construire en l'air.

Où est la cause du mal dont gémit le monde?

Dans l'ignorance religieuse et le dévergondage des moeurs. Les moeurs païennes étaient détestables parce que le culte de vaines idoles était tout ce que les païens avaient de religieux. Les moeurs modernes ne valent pas beaucoup mieux parce que, chez un très grand nombre, l'idée religieuse ne repose pas sur une vraie foi surnaturelle; c'est une sentimentalité vague qui fait profession de n'accepter aucun dogme.

Jamais pareille digue ne tiendra les moeurs humaines dans les limites du convenable.

Le programme de l'A. C. J. C. met l'action en dernier lieu et en premier la piété et l'étude; c'est logique, car si un jeune homme ne se convainc pas profondément d'abord des grandeurs de la foi, et ne s'efforce de la traduire dans la réalité de sa vie, son action catholique est à jamais frappée de stérilité; elle manque de base, ne peut se tenir debout.

Le Divin Maître a donné pour premier commandement à ses apôtres celui d'enseigner. Le jeune homme qui veut faire de l'action catholique, qui veut coopérer, dans la mesure de ses forces, à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise de Jésus-Christ, doit enseigner aussi, et le premier enseignement à donner est celui de l'exemple; sans celui-là, tout autre enseignement serait vain, risible même.

Voyez-vous, jeunes gens, l'importance de la leçon de catéchisme ou d'apologétique au cours de vos séances régulières?

C'est par là qu'il faut commencer, comme il faut commencer par les notes de la gamme quand on veut chanter.

AMICUS.

Avis

Le Comité régional, encore cette année, accordera un trophée au cercle dont la moyenne des présences sera la plus élevée.

Pour participer à ce concours, les membres doivent être en règle. Il est à noter particulièrement que les absences motivées [illegible] en avertissant [illegible] des officiers du cercle [illegible] seront comptées comme présences. Tous les cercles doivent envoyer au secrétaire du Comité régional une liste des membres en règle.

Glanures

Emparons-nous du sol. "Les campagnes sont en quelque sorte le laboratoire où se créent les forces du bien." — Montesquieu

Chaque foyer est un sanctuaire où se forment de jeunes âmes. N'y laissons pénétrer aucun objet qui les détache de la langue de leurs pères.

La langue doit être considérée comme un des privilèges les plus sacrés d'un peuple. Mgr Langevin

La conservation de la langue, la culture de la langue, la lutte pour la langue, c'est la lutte pour l'existence nationale. Henri Bourassa

Jeunes gens, apprenez de quelles nobles passions, de quel idéal se nourrissaient les hommes qui ont édifié la Nouvelle-France; et vous qui ne pouvez rien renier de cette histoire, songez que parmi les façons d'oublier les héros, la pire est de trahir l'idée pour laquelle ils sont morts et que la seule défaite irréparable pour un peuple, c'est la défaite de son courage. Abbé Lionel Groulx

Le Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Le Cercle Saint-David fut fondé le 14 mars 1916, grâce à [illegible] M. le curé Saint-Amant. Le nom de Saint-David lui fut donné en l'honneur du fondateur de la paroisse, M. l'abbé David Fillion. Le Cercle eut comme premier président M. Euclide Comeault.

Jusqu'à l'année 1923 l'étude ne tenait pas une place prépondérante dans l'estime des membres, du moins si l'on en juge par les rapports de ce temps de formation. Pour toute la période 1916-1922, l'on remarque onze études.

Dès l'année 1922 M. l'abbé Bellavance cultive la vie intellectuelle du cercle. Dans l'exercice 1922-23, on trouve le résumé très riche de huit études données au cercle par les membres. En 1923-24, douze travaux. C'est un progrès général qui englobe même la vie extérieure du cercle; ses activités patriotiques et paroissiales sont de beaux succès même au point de vue financier.

Le cercle poursuit avec ténacité sa course ascendante, et sous l'habile direction de son aumônier, M. l'abbé U. Forest, généreusement secondé de ses 36 acéjistes, il gagne le prix d'action pour les cercles de la campagne au Congrès régional de 1928.

Saint-David a eu une vie active et variée. Il a organisé des retraites semi-fermées pour les jeunes gens de la paroisse, il a fait la toilette française du village, stimulé l'adoption de meilleures méthodes de culture en faisant la guerre à la routine, au ruineux labour d'été, en prônant la rotation, la culture du trèfle d'odeur et la culture mixte. A ce point de vue, le cercle a fait un bien incalculable. Il n'a pas négligé l'aide financière à la paroisse. C'est lui qui a payé l'installation électrique au presbytère, qui a acheté un terrain de pique-nique, terrain qu'il a donné à la paroisse. Ses contributions de ce chef peuvent s'élever à plus de $4,000. L'étude embrasse les sujets les plus variés; les travaux portent surtout sur l'histoire du Canada, l'A. C. J. C., l'agriculture, l'apostolat laïque, l'action sociale, la colonisation, etc., sans oublier les cours d'apologétique et les leçons de catéchisme de l'aumônier.

Ce bref résumé historique ne dépasse pas 1928. Mais le travail accompli laisse suffisamment entrevoir le succès des années subséquentes. Aujourd'hui grâce à son aumônier très dévoué, M. l'abbé A. Couture, et à son président si intéressé, M. Siméon Marion, Saint-David est un des cercles les plus prospères de la région.

Parlons correctement le français

"Il faut avoir souci de notre parlure, car noblesse oblige."
E. Littré

Buying — L'achat

Cost price — Le prix coûtant.

Net cost — Le prix de revient.

A good bargain — Une bonne affaire.

It is quite a bargain — C'est une occasion.

To strike a bargain — Conclure un marché.

To go shopping — Courir les magasins.

I have a lot of shopping to do — J'ai une masse d'emplettes à faire.

What is your lowest price? — Quel est votre dernier prix?

Take it at your own price — Faites le prix vous-même.

To make an allowance — Faire une remise.

No abatement made — Prix fixe.

It cost me no end of money — Cela m'a coûté un argent fou.

It costs a fearful sum — Cela coûte les yeux de la tête.

This is extravagantly dear — C'est hors de prix.

• • •

Voici quelques fautes très en vogue:

L'air est "bonne" ce matin — L'air est "bon" ce matin. (Air est toujours masculin.)

Mon argent vaut la "tienne" — Mon argent vaut le "tien". (Argent est toujours masculin.)

Ils "jousent" — Ils "jouent".

"Investir" son argent — "Placer" son argent.

J'étais "avec". — J'étais "avec lui".

Je regrette de vous "troubler" — Je regrette de vous "déranger".

LA VIE DES CERCLES

Le tracas des fêtes passé, les acéjistes pourront se lancer avec plus de vigueur dans l'étude. Les secrétaires s'acquittent mieux de leur charge depuis le nouvel an; serait-ce l'effet de bonnes résolutions?

Résumons les rapports reçus.

Saint-David

Les camarades P. Comeau et U. Roy égaient les membres avec leur intéressante chronique. La causerie du R. P. Schelpe sur "Le rôle de la jeunesse", avec ses nombreux exemples, encourage et éclaire les camarades... "Si vous êtes maîtres du présent, vous serez maîtres de l'avenir". Le président insiste sur l'étude de l'Association, son but et le devoir des membres.

Provencher

Ce cercle revient sur l'étude de l'A. C. J. C. avec le Père directeur. Le camarade Paradis parle du sérieux dans les lectures, et E. George donne un travail sur "La lecture des romans". Lucien Boulet traite "La baisse de l'esprit chrétien chez les jeunes". Quarante numéros de la **Liberté** sont vendus chaque semaine par le cercle.

Sainte-Agathe

Bien que ce cercle ait commencé plus tard cette année, il n'a pas perdu de sa vigueur. Les camarades veulent reprendre le temps perdu et ont des séances plus souvent. Le cercle développe chez ses membres le goût des bonnes déclamations. L. Lemoine, avec son travail sur "La protection au Canada", suscite une vive discussion.

La Vérendrye

"Les théories néo-malthusiennes", travail de C. Fournier, montre les origines de ces idées jusqu'à leur implantation dans les Etats-Unis. Le "Birth Control", traité par M. Dugal, suscita des questions auxquelles le conférencier répondit avec aise. Le concours fait en automne dernier entre les colons de l'Europe Centrale établis dans l'Ouest fut le dernier sujet au cercle. Le Rév. Frère Joseph en fut le conférencier. E. Ledoux et M. Buote donnèrent les chroniques.

Saint-Pierre

Le Père aumônier discute une question très agitée à Montréal, "La question juive", et précise quelques sermons faits sur la justice. Les membres ont eu à écrire à une amie, faisant ressortir, au point de vue de colonisation, les avantages de s'établir à Saint-Pierre. Le président eut un prix pour les trois meilleures lettres.

Sacré-Coeur

Il continue l'heureuse entreprise de faire le résumé et l'étude des livres de sa bibliothèque. C'est ainsi que G. Léveillé résume "La langue gardienne de la foi", H. Sala, "Pierre Boucher" et M. Prud'homme, "La naissance d'une race". Le camarade Belair explique la rédaction du bilan. L. Baudry, A. Paquin et P. L'Heureux se sont distribué les chroniques de la quinzaine. Le Cercle Sacré-Coeur aussi distribue des numéros de la **Liberté**.

En résumé, les cercles sont actifs. Les lectures spirituelles sont appropriées, les chroniques ont leur place, les travaux sont sérieux, et surtout, les discussions ont lieu après ces divers travaux. Habituons-nous à discuter au cercle, et quand viendra le moment, nous n'aurons pas peur de nous affirmer en public.

Hervé SALA,
Assistant rédacteur

L'abondance des matières nous oblige à remettre cette semaine la Page féminine et le Coin des Enfants.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des examens donnés le 30 janvier:

Grade XI: Helen Cumming, Gertie Tucker, Cécile Bonin.

Grade X: Béatrice Proulx, Rhoda Saurette, Helen Bell.

Grade IX: Cecily Fitzmaurice, Lucienne Allard, Paul Saurette.

Grade VIII: Eugénie Montsion, Georgette Arcand, Noël Delveaux.

Grade VII: Rose Lahaie; Laurence Bissonnette et Catherine Furneaux (ex aequo); Cécile Guyot.

Grade VI: Jean-Louis Brunel, Honoré Tardif, Bérard Guyot.

Grade V: Laurent Houde, Léonie Brunel; Thérèse Brunel et Léon Tardif (ex aequo).

Grade IV: Irène Lahaie, Justin Duhard, Gérard Tucker.

Grade III: Maurice Bissonnette, Gérard Lagassé, André Duhard.

Grade II: Rose Lagassé, Emery Houde, Victor Feuillâtre.

N.-D. DE LOURDES

M. J.-B. Lesage vient de mourir; la mort l'a pris sans crier gare, mais bon chrétien qu'il s'était toujours montré, elle ne l'aura pas pris au dépourvu. Il avait coutume de faire la navette tous les jours plus ou moins entre la maison de sa fille Clara, mariée à Benoit Dupasquier, et celle de Marie-Louise, mariée à Louis Dupasquier. Sur le tard de la journée du samedi 31 janvier, fidèle à sa petite promenade, il venait d'arriver chez Louis. Il s'assied, se disant un peu fatigué; quelques minutes après, son gendre lui adresse la parole, mais le bon vieux ne répond pas, il venait de s'élancer dans l'éternité. Un râle, deux soupirs, c'est tout ce qui avait trahi au dehors le drame de cette fin. Les obsèques ont eu lieu seulement le mercredi 3 courant, retardées à dessein pour donner à sa fille, Soeur Marie-Angèle, le temps de venir de Lebret.

M. Lesage était un des vieux fermiers de la place, où il vint de la province de Québec au printemps de 1891, l'année de l'arrivée des Pères dans la colonie. Il laisse pour le pleurer six enfants et 15 petits-enfants: Angéline, en religion Soeur Marie-Angèle, 27 ans de vie religieuse; Marie, mariée à Francis Fleury, de Saint-Eustache, 4 enfants vivants, Joseph, marié à Eva Moreau, 3 enfants; Marie-Louise, mariée à Louis Dupasquier, 5 enfants; Clara, mariée à Benoit Dupasquier; Oliva, mariée à Antoine Dupasquier, 3 enfants. Il laisse en plus deux frères et une soeur, tous d'âge respectable: Marie-Louise, Gédéon et François.

A toute la famille nous offrons nos sympathies les plus sincères.

* * *

La mort, la maladie pourvoyeuse de la première, se donnent la main pour agir de concert. Hier, par le train et en diligence se rendait à l'hôpital de Saint-Boniface, Paul Magne. Il faut espérer que ce jeune père d'une famille déjà nombreuse trouvera moyen de passer à travers; c'est bien notre désir à tous le plus ardent.

* * *

Le service solennel pour le maréchal Joffre aura lieu le samedi 21 courant, à 10 h.; les enfants des écoles y sont spécialement invités.

* * *

Chers amis, on me prie de vous rappeler de vous tenir prêts au grand voyage que tous ensemble, sur les ailes d'un avion géant, nous devrons faire, dans la nuit du 11 mars prochain, en route pour le pôle sud, "The Conquest". Grand rassemblement à la salle paroissiale, à 8 h. Venez à temps, l'équipe pourrait s'envoler sans vous!

ELIE

"Autres temps, autres moeurs", dit le proverbe. Autres temps, autres discours, ajouterons-nous.

En juillet dernier, le thème général des conversations était l'élection fédérale. En novembre dernier, il se changea en élections municipales. Mais aujourd'hui, ici, le sujet est spécifiquement distinct. Il s'agit d'une récente association formée dans la paroisse: "L'Association de la Jeunesse Elienne".

Cette association se compose en majorité de jeunes gens de la paroisse, désireux de briser la monotonie habituelle par l'érection de jeux et l'organisation de débats politiques. Elle ne compte actuellement que 10 membres dont un honoraire et six exécutifs. C'est M. le curé Hogue qui en est le président honoraire; M. Oris Aquin, président actif; M. Antonin Payment, vice-président; M. A. Allaire, secrétaire-trésorier; enfin MM. Charles Roy, Ulysse Payment, Lionel Desilets, conseillers.

Bien que née avec l'approbation de M. le curé, l'association eut à subir quelques épreuves. Le manque de ressources pécunaires en était une des causes. Et les gens n'osèrent l'aider, vu que jamais de semblables associations n'avaient pu être menées à bonne fin.

Les messieurs de l'exécutif ne se découragèrent pas. Secondés encore par la générosité de leur curé, ils organisèrent une partie de cartes. Le succès dépassa les espérances des fondateurs.

Fortifiée d'un tel encouragement, l'association se mit aussitôt à l'oeuvre et présenta au public, peu de temps après, une belle patinoire avec une salle d'attente moderne.

La patinoire fut vite accueillie; témoin les trois équipes de gouret (deux seniors et une junior), formées depuis et les belles joutes de gouret dont notre patinoire est le théâtre tous les samedis et dimanches après-midi.

Bref, notre patinoire est un centre d'attraction, non seulement pour nous, mais pour les gens des paroisses environnantes.

Une chose reste à organiser, la deuxième fin du club: l'organisation de débats politiques sur les questions du jour. Ceci ne retardera pas. Les préoccupations de la fondation et la pénurie des membres ont empêché l'association de réaliser tout de suite son programme, mais maintenant que tout va bien et que les postulants abondent, elle l'inaugurera bientôt.

Voilà, amis lecteurs, le thème général actuel de nos conversations. Si vous voulez le constater, venez nous visiter le 15 février et assister à la soirée de cartes de l'association. Vous ne le regretterez pas. L'association sera fidèle à sa devise: "Plaire". Nous avons pour garant le passé.

SAINT-NORBERT

Partie de cartes

Notre prochaine partie de cartes, organisée par Mmes Charles Véry, Basile Dufort et J.-B. Monchamp, aura lieu le mardi gras, 17 février, dans la salle de l'Académie Ritchot. Il y aura de la place pour tout le monde cette fois-ci: les tables ne feront pas défaut et les personnes qui ont promis des gâteaux feront honneur à leur parole donnée. Ne craignez rien, au besoin nous nous servirons aussi de la grande salle du dernier étage pour jouer aux cartes, et nous nous réunirons ensuite au premier étage pour la collation, la distribution des prix, le chant et la musique. On a retenu pour ce soir-là les services de M. Gino Ritagliati et de son tout jeune fils, piano-accordéonistes et violonistes bien connus de Saint-Boniface.

Venez donc en foule, quand bien même ce ne serait que pour prouver aux organisateurs de notre dernière veillée que vous ne leur gardez pas rancune.

Ces chers jeunes gens, vous ne savez pas comme ils ont souffert de ne pouvoir donner satisfaction à tout le monde: leurs coeurs sont bien larges, mais la salle était si étroite! Oui, ils ont été bien embarrassés quand ils se sont aperçu, non pas que le vin manquait, ils en avaient assez pour la circonstance — notre ami Eugène avait sa petite bouteille... pour l'opérette — mais que l'espace, les tables, les gâteaux, etc., etc., faisaient défaut. Il y avait bien là, comme aux noces de Cana, des femmes dévouées qui leur aidaient, mais celui qui pouvait faire le miracle de tout multiplier, ou n'y était pas ou son heure n'était pas encore venue. "Ils ont donc dû, comme a déjà dit quelqu'un, faire face à la difficulté, et passer outre."

Tout de même, la veillée a été un succès: succès financier d'abord, $111 de profit net, et je ne mens pas; succès dans la reddition des rôles des diverses pièces dont se composaient le programme.

M. Michael Batenchuk, violoniste de renom, — la valeur n'attend pas le nombre des années — a exécuté plusieurs morceaux de haute musique avec une maîtrise vraiment artistique. MM. A. Vedel et D. Granger nous ont donné chacun deux déclamations qui ont été très goûtées.

MM. Jos.-N. Landry et Eug. Ragot nous ont émerveillés dans l'opérette "Les Deux Aveugles"; nous connaissions leur talent, mais ce soir-là ils se sont surpassés.

Le "clou" de la soirée a été "Le Petit Nain". Comment est-il possible qu'un gaillard comme notre ami Eugène se fasse si petit sans rien perdre de son agilité? Moi, qui pourtant n'ai jamais ajouté foi à l'existence des vieux loups-garous d'autrefois, je crois fermement que ce diable de Ragot était bel et bien "viré" en loup-garou. Si j'eus été plus brave j'aurais pris mon couteau et je serais allé le délivrer. Mais c'est un jeu dangereux que de délivrer un loup-garou; alors je suis tout simplement resté cloué sur ma chaise comme tous les autres, et on m'a assuré que j'avais les cheveux "dret" sur la tête. Ce gaillard de Ragot est un véritable phénomène, disons une araignée authentique: du fil, il en a toujours.

M. Basile Dufort est un encanteur qui n'a pas son pareil; avec lui ça marche rondement. Fernand, lui, était au piano... et un peu partout.

Vous ne me croirez peut-être pas, mais Marcien y était lui aussi, seulement nous ne lui avons vu que les mains.

Du capital humain, diraient les savants, moi je dirai de la matière première, il y en a à profusion à Saint-Norbert; aussi peut-on y organiser tout ce que l'on veut, et par-dessus le marché réussir.

M. le curé de Fort Garry a gagné le premier prix des hommes, et Mme André Rousseau celui des dames. On a consolé du mieux qu'on a pu Mme Paul Lemaire et M. Elie Charette tout désolés de ne pas avoir eu d'atout. Pourquoi donc tout le monde ne gagnerait-il pas aux cartes! Ce serait bien plus intéressant pour les perdants!

M. le curé Cournoyer, chanceux toute la veillée, même dans ses achats de boîtes de surprise, a aussi remporté le prix d'entrée.

Remerciements à nos amis du dehors et tout particulièrement à nos frères de Fort Garry, venus en si grand nombre avec leur aimable curé en tête; nous nous promettons de leur rendre la pareille bientôt, probablement jeudi.

Tableau d'honneur pour janvier au Couvent

Grade XI: Claire Rioux, Sylva Landry, Annette Gauthier.

Grade X: Marie Cadieux, Bernadette Bélanger, Alexandrine Labossière.

Grade IX: Yvonne Grandmont, Juliette Dorge.

Grade VIII: Alida Landry, Joséphine Wheeler.

Grade VII: Victoire Véry, Simone Bilodeau.

Grade VI: Isabelle Verreault, Anna Girouard.

Grade V: Rosie Frankowski, Berthe Delisle.

Grade IV: Jeanne d'Arc de Moissac, Laurette Alary.

Grade III: Juliette Ouimet, Harriet Bélanger.

Grade II: Yolande Millier, Bernadette Leclair.

Grade I: (a) Jeanne Saint-Germain, Clara Zaste; (b) Georgette Courchaîne, Yvette Arnal.

Cours préparatoire: Claire Brossard, Denise Champagne.

SAINT-LEON

Il y a 15 jours déjà, on nous donnait, au prône de la messe, le compte rendu des finances paroissiales pour l'année 1930. Il y a lieu de souligner la générosité d'un certain nombre de paroissiens, en une année de crise comme celle que nous venons de passer, générosité qui a permis de boucler l'année sans laisser trop de dettes, malgré les travaux extraordinaires et importants qui ont été accomplis.

Parmi ces travaux, mentionnons spécialement l'installation d'une belle clôture en fer qui entoure maintenant notre cimetière agrandi et qui a coûté environ $400. Les fournaises de l'église avaient également dû être remontées à neuf. Aussi nous avons été heureux de constater que l'état de nos finances, malgré tout, n'est pas mauvais. L'année nouvelle commence avec quelques points d'interrogation à l'horizon; mais il n'est pas douteux que, chaque paroissien ayant à coeur de faire son devoir proportionnel, nous la traverserons elle aussi avec honneur.

Malgré l'épreuve très sérieuse des temps présents, il faut s'obstiner à envisager l'avenir avec confiance. Il ne faudrait sans doute pas que le cultivateur continuât de voir son labeur incompris et insuffisamment rémunéré; il ne pourrait surmonter une crise qui se prolongerait, et tout le pays en subirait la triste répercussion. Mais il faut compter sur la prévoyance de ceux qui gèrent les affaires publiques et qui, Dieu aidant, trouveront, il faut l'espérer, une solution équitable au grave problème qui se pose. Il faut avoir foi, surtout, en la divine Providence qui ne peut abandonner ceux qui l'implorent et qui se confient sagement en Elle, en faisant, comme il convient toujours, les avances nécessaires, suivant le proverbe bien connu: "Aide-toi et le Ciel t'aidera".

Voilà pourquoi nous ferons l'impossible pour continuer de semer nos terres et pour faire une bonne et saine culture mixte.

D'après un recensement qui vient d'être fait dans la paroisse, il semble que chacun est à peu près en situation de réussir, pour peu que les événements soient favorables. La paroisse compte actuellement 72 familles dont 65 sont des cultivateurs. Ils possèdent ensemble 466 chevaux, 590 bêtes à cornes dont 280 vaches à lait, 103 moutons, 340 cochons et 4,850 volailles. L'an dernier ils avaient semé 2,275 acres de blé, 1,500 acres d'avoine, 5,950 acres d'orge et quelques acres de lin. Sans doute que l'expérience faite leur fera modifier un peu les proportions de ces semailles pour la saison nouvelle. Les terres semblent d'ailleurs en bonne condition et s'améliorent chaque année. C'est dans ce but que l'année dernière, 735 acres ont été ensemencés de trèfle dans la paroisse, sans compter ce qui en avait été semé précédemment déjà; la plupart comptent en semer encore davantage cette année; en sorte que de nouveau près de 7,000 acres recevront du trèfle, si les conditions climatériques sont bonnes. Espérons que tout ce travail portera fruit et que les cultivateurs reverront encore de beaux jours. Ils le méritent, et le pays leur doit pour cela aide et protection.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

DUNREA

Le 19 janvier, vers les 9 h. 30 du matin, les cloches de notre église sonnaient tristement le glas des trépassés, annonçant à tous qu'une âme chrétienne venait de quitter la terre. Un des bons vieillards de notre village, M. Cyrille Roy, venait de mourir après une maladie de quelques jours seulement.

Le regretté défunt avait su gagner l'estime de ses concitoyens, par une vie toute tissée de piété, de grande charité et d'une humeur toujours égale. Bien que rendu à l'âge avancé de 78 ans, il était encore vif à la repartie.

La mort ne le prit pas par surprise il y a longtemps qu'il s'y préparait. Son service eut lieu le 20 et tous s'étaient fait un devoir d'y assister. Il laisse pour le pleurer sa vieille épouse, née Octavie Beaupré.

Veillée

MM. les Chevaliers de Colomb avaient organisé une veillée de famille, qui devait avoir lieu le 18 janvier, et tous étaient en chemin pour s'y rendre lorsqu'on apprit l'état critique où se trouvait M. C. Roy; alors par une délicatesse qui honore les organisateurs de la veillée, et aussi pour sympathiser avec la famille dans la peine et l'inquiétude, la soirée fut remise au 1er février.

Malgré le mauvais état des chemins il y eut salle comble; aussi on savait que ce ne serait pas une soirée ordinaire; soirée gratuite, organisée dans le seul but de s'amuser en famille. Fut-elle réussie? Vous n'auriez eu qu'à entendre les joyeux éclats de rire qui ne cessèrent de se faire entendre et le bel entrain qui régna du commencement à la fin, pour vous en convaincre.

Notre bon et dévoué M. le curé, toujours si heureux de voir ses paroissiens s'amuser honnêtement, sous le regard de Dieu, s'était fait un devoir d'assister à cette veillée.

Pour commencer, M. Jules Dechênes, l'organe principal, je pourrais dire, de toutes nos veillées, séances, etc., nous débita rondement la marche à suivre de la soirée.

Jeu de 500, jusque vers 10 h. 30 puis chant musique.

Cela prit bien un peu de temps à s'organiser, il y avait tant de monde et puis, les gens de la campagne devaient lutter contre ceux du village et ceux-ci étant moins nombreux que ceux-là, il fallut que quelques-uns changent de camp.

Enfin, tout fut balancé et ce ne fut qu'un bel entrain du commencement à la fin. Je crois que quelques-uns même firent le voyage gratis à Chicago, mais ils ne furent nullement enviés. C'est qu'il n'y a pas d'envieux à Dunrea.

Enfin, après s'être fait balloter de bord et d'autre, avoir perdu et gagné à tour de rôle, on termina la bataille avec le résultat satisfaisant qu'il n'y eut ni vainqueurs ni vaincus, nous étions égaux, donc pas de rancune ni jalousie.

Mais la veillée n'était pas encore finie; la partie musicale allait commencer et débuta par une chanson dans laquelle Maria et Flore, avec le talent que nous leur connaissons nous apprirent à

Aimer la nature, qui charme nos yeux,
Le vent qui murmure, et l'azur des ... cieux.

Elles se sont bien fait tirer un peu l'oreille avant de s'exécuter mais aussi, ces petites filles-là... c'est si timide.

Par exemple, un qui ne fut pas timide, pas le moins du monde, ce fut bien M. Dechênes, dans une danse qu'on pourrait peut-être surnommer le "Jack Rabbit Trot". Ce qui est certain, c'est que ce n'est pas une danse défendue et qu'elle n'a aucune parenté avec le "Fox Trot" ou le "Charleston". Dans tous les cas Jules fit preuve d'une force d'endurance et d'une souplesse de nerfs peu communes chez une jeunesse de son âge; après une gymnastique pareille, il doit bien être obligé de se frictionner avec de l'huile de serpents à sonnettes, annoncée dans la Liberté...

M. David Paradis n'en souleva pas moins l'hilarité générale par ses chansons comiques et sa gigue.

Il est heureux que les habitants de Dunrea ne fassent pas la fatale rencontre de la "petite vache notre toute moustachée de blanc"!

Au prix où est descendu le blé, ce ne serait pas un plaisir ni un agrément d'aller voir un orfèvre... et ce dernier courrait bien le risque de ne pas être payé comptant ni c'printemps...

Ensuite, tous ensemble nous avons plumé l'allouette. Puis vint le tour de Mlle Carney qui, avec son frère et M. Girardin nous chantèrent avec grand succès une chanson anglaise intitulée "Springtime in the Rockies", accompagnés au piano par Mme I. Gaboury, qui s'en tira avec honneur.

M. Dechênes nous charma aussi dans un solo de violon, ainsi que MM. W. Maloney et J. Roy, accompagnés par Mme Ph. Boulet, toujours si heureuse de prêter son concours pour les bonnes causes.

Après le chant patriotique de "O Canada", on se sépara souriants, fiers et contents d'avoir passé ensemble des heures si agréables qui parurent si courtes.

Un cordial merci à MM. les organisateurs de cette veillée et souhaitons qu'elle ne soit pas la dernière de son genre.

Si le rêve que j'ai fait, il n'y a pas longtemps, pouvait se réaliser, nous aurions avant longtemps une fameuse belle séance!

C'est la "réalité" que je vous souhaite à tous, heureux paroissiens de Dunrea!

SOUTH JUNCTION

Les paroissiens de South Junction et M. l'abbé Forest, leur curé, n'ont qu'une voix pour entonner le chant de la "reconnaissance" envers les nombreux amis qui ont daigné leur venir en aide dans l'épreuve qui les a frappés le 14 décembre dernier par la destruction de leur jolie petite église.

Nous avons reçu de substantiels cadeaux de Saint-Boniface, Winnipeg, Letellier, Saint-Jean-Baptiste, Grande Clairière, Sainte-Anne, La Broquerie, Saint-Malo, Saint-Pierre, Sprague, Montréal, Saint-Grégoire, P. Q., Manchester, N. H. Nos généreux donateurs qui, en certaines localités ci-devant mentionnées, sont nombreux, préfèrent peut-être ne pas lire leur nom sur le journal; qu'ils restent assurés toutefois que nous conservons dans un cahier spécial leur nom et le détail de leurs généreuses offrandes. Nous aurions pu nous passer de ce livre, car leurs noms sont gravés dans nos coeurs, mais nous les voulons conserver pour la génération qui monte comme un exemple de charité.

La "corvée"

Ce mot évoque le souvenir d'une tradition vieille comme notre pays et cette tradition conservée vient de revivre une de ses plus touchantes pages à South Junction.

Après avoir obtenu du ministère des ressources naturelles un "permis" de coupe, nous décidâmes, à une assemblée de paroisse, de sortir nous-mêmes notre bois pour la reconstruction de notre église. Le projet était plus facile en théorie qu'en pratique: aller à 11 et 12 milles en grande voiture, faire une grosse journée d'ouvrage, dîner dans le bois autour de l'indispensable feu de camp et revenir le soir, mouillés jusqu'aux genoux, et faire la même chose plusieurs jours de suite, sans autre paiement que celui du bon Dieu, était un beau geste à accomplir et il le fut!

Les dévoués fidèles allèrent au "chantier" avec leur curé par dizaines, par vingtaines et même par trentaines. L'assaisonnement de ces travaux furent les grandes rises, les chansons et les histoires... Ce fut une folle gaieté continuelle qui n'entrava pas l'accomplissement de la besogne.

En huit jours d'ouvrage, nous avons enregistré 150 journées d'hommes et 70 journées d'attelages. Résultats: 800 beaux "billots" sont rendus au moulin à scie de M. L. Brisebois, à South Junction, pensez-y, 40,000 pieds de bois sortis en huit jours! Il n'en faut pas davantage pour présenter notre petit groupe à l'admiration des lecteurs de notre journal.

M. Brisebois nous a déjà offert un prix spécial pour le sciage et M. Le Chastaignier nous a promis de planer gratis 10,000 pieds de planche.

S'il en est qui ont encore l'intention de nous aider, rassurez-vous, il y a encore de la place pour exercer votre générosité et nous n'avons pas souvenance d'avoir jusqu'à présent refusé les avances qui nous ont été faites.

WOODRIDGE

Comme Woodridge est une mission, nous n'avons la messe que tous les quinze jours, et les dimanches sans messe paraissent longs; les paroissiens n'ont pas le bonheur d'entendre le son de la cloche, qui est l'appel du chrétien, vers son devoir.

Le 1er février, nous avions à notre tour la sainte messe. L'assistance fut nombreuse. M. le curé, après avoir rappelé dans son sermon les anciennes coutumes, ranima la dévotion, donna comme exemple la vie de la Sainte Famille à Nazareth. Il encouragea ses paroissiens dans l'union: l'union dans les familles, l'union dans les souffrances, l'union dans la joie.

L'après-midi, il y eut catéchisme pour les enfants, et après bénédiction du T. S. Sacrement, bénédiction des enfants de la paroisse.

Mariage

Le 4 février — Louis Horvath et Mary Horvath, de Menisino, Man.

SAINT-LAZARE

Il y a eu 5 mariages, 5 sépultures et 23 baptêmes dans la paroisse, en 1930. Il y a 135 familles, dont 5 de langue anglaise, 5 de langue ruthène et polonaise; le reste est de langue française. Il y a 615 âmes, dont 419 communiants. Il y a eu au-delà de 5,100 communions durant l'année 1930.

Baptêmes

Le 3 janvier 1931 — Marie-Alice-Rose, fille de Bernard Fleury et de Rose-Anna Vinne. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Belhumeur, de Saint-Hubert, Sask.

Le 11 janvier — John-Alexander Zoharia, né le 31 décembre, fils de Theodore Zoharia et de Mary Salamandrick. Parrain et marraine: Paul Wiwacker et Mary Wiwacher, de Melville, Sask.

Le 12 janvier — Albert-Joseph, fils de Joseph Desjarlais et de Clara Gergary, né à Birtle le 24 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Desjarlais.

Le 15 janvier — Joseph-Georges, Marie-Verna-Evelyn et Joseph-Arthur-Marc, enfants de Patrice McIvor et de Virginie Leclair, nés respectivement le 20 septembre 1920, le 26 février 1921 et le 31 décembre 1930.

Le 1er février — Joseph-Fernand, fils de William Roberge et d'Anna-Marie Hudon, né le même jour. Parrain et marraine: M. Amédée Vermette et Mlle Flora Poirier, de Gravelbourg, Sask.

Mariage

Le 3 février, mariage de M. Amédée Vermette et de Mlle Flora Poirier, de Gravelbourg. Après le déjeuner, servi chez M. W. Roberge, le jeune couple est parti pour un voyage de quelques jours. M. et Mme A. Vermette sont maintenant installés au village, dans le restaurant tenu par M. Vermette. Durant leur absence, quelques amis ont bien voulu garnir leur demeure de quelques meubles et ustensiles de ménage. Nous leur souhaitons le bonheur et la prospérité.

• • •

Le 6 janvier, quelques dames du village — toutes les autres de la paroisse auraient bien voulu être du nombre aussi, mais l'espace manquait — se sont rendues au couvent de la Présentation pour surprendre les bonnes religieuses et leur ont apporté et servi un superbe goûter. Toutes se sont bien amusées et ont bien goûté les quelques heures passées avec les religieuses.

• • •

Du 13 janvier au 23, nous avons le plaisir de revoir au milieu de nous M. le curé Dansereau, de McCreary. Il a aussi visité Sainte-Marthe. Tandis que nous étions sous une si bonne garde, M. le curé Halde en a profité pour visiter son frère à Sainte-Elisabeth et prendre part aussi au "curling bonspiel" de McCreary.

• • •

Le 3 février il y avait réélection de M. Eugène Fouillard comme membre du comité du village, composé de M. J. Delby, maire, MM. J. Decorby et E. Fouillard, conseillers.

• • •

L'envie d'un parloir de bière revient souvent. Mais est-ce qu'on se conduit de manière à prouver qu'on peut en avoir un? Ou bien si les esprits ne sont pas plutôt une preuve qu'il n'est pas possible d'en avoir un? La bière ne manque pas, mais c'est la volonté de s'arrêter quand le contenu déborde le contenant, qui manque encore.

• • •

Le 5 février, M. le curé a été invité par M. Bruce, de Beulah, à une partie de "curling". Accompagné de MM. G. Buchanan, Bruce et Guay, M. le curé s'est rendu et a perdu la partie 9 à 11. Ils furent les hôtes de M. J. Bruce, à Beulah pour le reste de la soirée. C'était la première partie de "curling" jouée par des gens de Saint-Lazare. S'il n'en tenait qu'à ces derniers, nous aurions certainement une glace pour le "curling" l'an prochain.

• • •

Le département de l'instruction publique vient de nommer pour l'école de Victor trois commissaires officiels, en remplacement de M. F. O'Keefe, qui a démissionné. Ce sont MM. Paul et Regis Decorby et M. François Hayden. Tous les enfants de cette école sont catholiques et de langue française.

• • •

Mme A. Comeault est présentement en visite chez ses parents à Letellier.

• • •

M. Alphonse Tremblay est de retour d'une visite à Flin Flon. L'or se coule dans les moules, à Flin Flon, mais il ne semble pas encore couler dans les poches.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Naissances

Ont été faits enfants de Dieu et de la Sainte Eglise:

Le 1er février — Joseph-Francis-Armand, enfant de Grégoire Bérard et d'Elisabeth Rowan. Parrain, Armand Desautels; marraine, Marguerite Bérard.

Le 3 février — Marie-Thérèse-Agnès, fille de Joseph Charrière et d'Emma Gour. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Gour.

Le 8 février — Marie-Aline-Evélina, fille d'Antonin Savoie et de Marie-Jeanne-Bohémier. Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Bohémier.

Le 8 février — Joseph-Gabriel-Euclide-Wellie, fils d'Adrien Sainte-Marie et de Wilhelmine Owens. Parrain et marraine: M. et Mme James Owens.

Assemblée

Le mardi 3, MM. Herriot, inspecteur de nos écoles, et J.-A. Marion tenaient à notre salle municipale une assemblée des conseillers et des commissaires d'écoles de Sainte-Anne et de La Broquerie, dans le but de réunir ces deux centres en une association municipale. Dans un vote final, l'assemblée s'est prononcée contre.

Noces d'argent

Le vendredi 6 courant, le Couvent était en liesse. On y fêtait le 25ème anniversaire de profession religieuse et de séjour dans cette maison de la Rév. Soeur Laurendeau, supérieure. Le matin, la messe conventuelle était célébrée par le R. P. Mercier, curé de la paroisse. A 2 h. de l'après-midi, hommage de fête par les élèves actuels. Immédiatement après avait lieu la bénédiction du T. S. Sacrement.

Une collation avait été préparée aux anciennes élèves réunies pour la circonstance.

Cordial merci à ceux qui ont bien voulu honorer de leur présence cette petite fête de famille.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86¼	$4.86¼
Franc français	3.95	3.92
Belga belge	14.03	13.9
Franc suisse	19.43	19.3
Lire italienne	5.27	5,26
Couronne suédoise	26.93	26.8
Cour. norvégienne	26.90	26.8
Couronne danoise	26.90	26.8
Mark allemand	23.91	23.8
Cour. hollandaise	40.37	40.2

LE MARCHE

10 FEVRIER 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.25—$6.25
Moyens	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons, au-dessus de 1.050 livres	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.00—$4.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.75—$5.75
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.50—$3.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$6.00—$7.00
Moyens	$5.00—$5.50
Vaches—	
Bonnes	$3.75—$4.00
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserve	$1.75—$2.25
Taureaux—	
Bons	$3.25—$3.50
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Vaches laitières	$40.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$8.00—$10.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$7.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.00
Bouchers—Escompte de 70s par tête	
Pesants	$6.75
Très pesants	$6.50
Légers et maigres	$8.25—$9.00
Truies No 1	$6.50
Truies No 2	$6.50
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$4.00—$5.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$7.00
Bons, pesants	$6.50
Ordinaires	$5.00—$6.00
Béliers	$5.00—$5.50
Moutons—	
Bons, pesants	$3.50—$4.00
Bons poids moyen	$4.50
Ordinaires	$2.00—$3.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .30
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .20
Premiers	$ .18
Seconds	$ .15
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .90
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.85
2 sacs de 49 livres	$2.90
4 sacs de 24 livres	$2.95
Alimentation—	
Son. La tonne	$16.00
Gru. La tonne	$17.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.90

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 9 février 1931

Grains	Mardi 3 fév.	Merc. 4 fév.	Jeudi 5 fév.	Vend. 6 fév.	Samedi 7 fév.	Lundi 9 fév.
Blé No 1 Nord	.57¾	.57½	.57⅛	.57¾	.59⅜	.61½
2 Nord	.54⅞	.55⅛	.54¾	.55¼	.57⅛	.59⅜
3 Nord	.51¼	.51⅛	.51	.51½	.53⅜	.55⅞
Avoine 2 CW	.25⅜	.25⅜	.25⅜	.25⅝	.26¼	.27
3 CW	.22⅝	22¾	.22¾	.22⅝	.23¼	.24
Orge 3 CW	.21⅞	.20⅞	20¾	.21	.21⅛	.22
4 CW	.18⅞	.17⅞	.18¼	.18½	.18⅝	.19¼
Lin 1 NW	.92⅞	.92¾	92	.93⅜	.93¾	.94
2 CW	88⅞	88¾	88	.89⅜	.89¾	.90
Seigle 2 CW	26	26¼	.25½	.25¾	.25⅞	.27⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	57½	57⅜	57½	58	.59⅝	.61⅞
Avoine 2 CW	26⅛	.25⅞	25⅞	.26⅛	.26½	.27¼
Orge 3 CW	.21⅛	20⅞	21	.21¼	.21⅜	.22¼
Lin 1 NW	.92⅞	92⅞	.92	.93⅜	.93¾	.94½
Seigle 2 CW	.26	26¼	25¾	.26	.26⅛	.28⅛
Options						
Blé Mai	.60½	.60⅝	.60¼	60¾	.62⅝	.64⅞
Juillet	.61¾	.62	.61⅝	62¼	.63⅝	.65¾
Octobre	63¾	64	63½	.64	.65½	.67⅞
Avoine Mai	.28⅛	.27⅞	.27⅞	.28⅛	.28½	.29¼
Juillet	.28½	27¾	.27⅞	.28	.28¼	.28⅞
Octobre	.28⅝	28¼	.28⅜	.28⅜	.28⅞	.29⅜
Orge Mai	.24⅛	.23⅞	.23¾	.24	.24¼	.24¾
Juillet	.25⅝	.25¼	.25¼	25½	.25½	.26⅜
Octobre	.28⅛	.27¾	.27½	27⅞	27⅞	.28⅜
Lin Mai	.96⅞	96¾	.96	.97⅜	.97⅞	.97½
Juillet	.98½	98¼	.97½	99¼	.99¼	.99½
Octobre		1.00¼	.99½	1.01¼	1.01⅜	1.02
Seigle Mai	.29	.29¼	.28½	.28⅜	.28⅞	.30⅝
Juillet	.30⅝	.30⅞	.30¼	.30⅜	.30⅜	.32⅛
Octobre	.33⅝	.22¼	.33	.33⅜	.33¼	.34½

SAINT-BONIFACE

A l'hôtel de ville

Lundi soir a eu lieu une importante réunion du conseil. Le vérificateur a fait son rapport du budget de l'année écoulée. Le comité de finance, auquel préside M. l'échevin Doucet, va se mettre à la besogne et préparer le budget pour l'année 1931. Comme on le sait, le taux des taxes municipales dépend du budget que le comité soumet au conseil. Ce comité financier est peut-être le plus important des comités. Après que les prévisions budgétaires auront été faites, l'on fixera l'évaluation des propriétés municipales.

Conférence

Ce soir (mercredi) l'Amicale des Anciennes Elèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph et leurs amies auront le plaisir d'entendre le R. P. Schelpe, S.J. Le sujet, "Remous tragiques et mariages mixtes" sera traité au triple point de vue de la raison de l'expérience des papes et des statistiques.

Le Cercle Sainte-Elisabeth

Un mot seulement, chers amis, pour vous remetre en mémoire notre partie de cartes de jeudi soir à l'Académie Provencher, la première d'une deuxième série, et vous réitérer notre cordiale invitation d'y venir nombreux.

Les dames organisatrices paraissent très encouragées et elles comptent sur vous pour ne rien perdre de leur enthousiasme.

A.-G. RAYMOND,
Secrétaire.

La Chorale mixte

Notre excellente organisation musicale continue sa bonne besogne. Dimanche soir dernier, devant une salle comble, la chorale mixte exécuta plusieurs morceaux de son répertoire. La commission scolaire a, comme on l'a déjà dit, organisé une série de soirées instructives et récréatives et dimanche la chorale mixte s'est fait entendre avec succès.

Les répétitions ont encore lieu les mardis de chaque semaine.

Union Nationale Métisse

L'assemblée annuelle de l'Union Nationale Métisse du Manitoba, ainsi que de l'Union de Saint-Vital, aura lieu dimanche prochain, le 15 courant, à Saint-Vital, chez M. Louis Lavallée père, chemin Sainte-Anne, à 2 h. 30. A cette réunion il y aura élection des officiers pour l'année courante, ainsi qu'un rapport complet des activités de l'association pour l'année écoulée.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Le comité d'organisation remercie très sincèrement la population de Saint-Boniface et des environs qui a largement contribué au succès de notre partie de cartes au profit du Cercle Ouvrier Saint-Joseph et de ses oeuvres.

Cent treize tables furent assiégées par les joueurs enthousiastes. Parmi ceux-ci, sont sortis comme gagnants:

Mmes Arthur Vermonden, 1er prix $5; Georges Bibeau, 2ème prix $1; Aimé Hébert, 3ème prix $2 et La plume, 4ème prix, $2; Raymond Roy, 5ème prix $1.

MM. Al. Baril, 1er prix 5; T. Grenier, 2ème prix $3; Ch. Gaudette, 3ème prix, $3; P. Reilly, 4ème prix $2; Art. Lavoie, 5ème prix 1.

Les gagnants de la raffle du $20 furent les suivants: Mme M. André, 1er prix de $10 en or; 2ème prix, Mlle Denise Normandeau $5 en or; 3ème prix, M. Charles Charbonneau, $5 en or. Le prix d'entrée, donné par la Boucherie Gosselin, rue Cathédrale, fut gagné par M. Léon Van Boecke.

Après la partie de cartes, un goûter fut servi, grâce aux bons gâteaux fournis par les dames et les liqueurs fournies par la Whistle Bottling Co., de Winnipeg.

M. U. Lambert présidait et dirigeait la partie avec l'aide des membres du comité d'organisation.

Tout se passa très bien à la satisfaction de tous, et quel beau succès! surtout si l'on considère qu'elle fut jouée un jour de semaine. Encore une fois, merci à tous et toutes.

LE SECRETAIRE.

Nouveau bureau du Pacifique Canadien à Saint-Boniface

La compagnie du Pacifique a repris une tradition qu'elle avait en somme abandonnée à Saint-Boniface, celle de maintenir un bureau au service de ses clients de langue française. L'agence du Pacifique Canadien est maintenant installée sur l'avenue Provencher, au numéro 186, dans un spacieux bureau remis à neuf. Le bureau est sous la direction complète de M. Henri d'Eschambault, qui y a installé son siège d'affaires. M. d'Eschambault a retenu les services de M. Roland Couture, bachelier du Collège, et de M. Smith.

L'agent de station de Saint-Boniface a été renvoyé à Plum Coulee et l'agence télégraphique fermée. Le nouveau bureau s'occupe de vente de billets de chemins de fer et paquebots.

Le sport

Nos Intermédiaires ont triomphé des Shamrocks à l'Olympic, mercredi dernier, par un résultat de 2 à 0. Cette victoire de nos Intermédiaires permet d'espérer que notre équipe arrivera jusqu'aux parties finales. Les Elmwood sont premiers actuellement et trois équipes en second. La lutte est plus que serrée.

Nos Juniors ont joué de malchance, la semaine dernière, et se sont fait battre par les Monarchs, par un résultat de 1 à 0. Notre équipe est encore seconde de sa division (section B). Cette semaine a lieu une rencontre définitive avec les Saint-Paul. Si ces derniers triomphent, ils deviennent égaux avec les nôtres, et la partie décisive sera jouée vendredi.

Ligue Paroissiale "Midget"
Le Juniorat gagne, 5 à 1

Cette victoire de Juniorat contre Cathédrale donne un nouvel aspect à la ligue. Le Collège et Cathédrale sont égaux pour la première place et Juniorat conserve l'espoir d'être dans les finales.

Le Juniorat joua une partie rapide. Joyal fut bien secondé par les ailes et le jeu des défenses fut particulièrement efficace.

Cathédrale, par contre, laissa trop longtemps de côté sa tactique défensive et son bel ensemble habituel. Aussi, malgré le désavantage d'un vent contraire pendant deux périodes, malgré les quelques points qui semblaient à plusieurs des hors-jeu, malgré quelques passes magnifiques, les "Midgets" de Cathédrale furent défaits.

Le résultat parle éloquemment en faveur de Juniorat et la victoire était bien méritée.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher, No 2150

Ce soir, mercredi, soirée des Chevaliers et de leurs amis au Théatre Dominion.

* * *

Demain, jeudi, première assemblée régulière du Conseil du mois courant.

Dans la ligue de quilles, le Club Gatien a remporté tous les honneurs, la semaine dernière. On dit que c'est le club à battre pour arriver au championnat de la deuxième série. Suit le résultat des dernières joutes:

Club Laroque: Parent 264, Mercier 431, Pelletier, 502, Boismenu, 297, handicap 282. Totaux, 695, 672, 675: 2042.

Club Coté: Blanchard 488, Buote, 229, Germain 292, Poulin 231, Coté, 369, handicap 311. Totaux 595, 614, 681: 1920.

Le Club Laroque gagne deux.

* * *

Club Gatien: Laurendeau, 419; Trudel 457, Grondines, 514, Gatien, 514, handicap 225. Totaux 695, 718, 716: 2129.

Club Millette: Picard 431, Bergevin 420, John Doe 469, Millette, 393, handicap 252. Totaux 629, 677, 659: 1965.

Le Club Gatien gagne trois.

Club Roy: Carrière, 439, Dostert, 104, Lanthier 129, Michon, 224, Roy, 495, handicap, 281. Totaux, 672, 675, 625: 1972.

Club Desjardins: Lévêque 287, Collin 407, Blain 443, Desjardins, 455, handicap, 372. Totaux 650, 629, 685: 1964.

Le Club Roy gagne deux.

Résumé

Haute partie individuelle: Gatien, 196.

Hautes trois parties individuelles: Gatien et Grondines, 514.

Position des clubs

	G	P
Laroque	10	5
Millette	9	6
Coté	8	7
Gatien	8	7
Roy	6	9
Desjardins	4	11

Moyenne individuelle—Les Gros Huit

Grondines	164
Desjardins	158
Carrière	155
Roy	155
Millette	154
Blanchard	153
Pelletier	153
Leduc	145

Mariages

Le 4 février: Charles-Arthur Camdaele, fils d'Arsène Camdaele et de Léonie Devos, et Yvonne Hall, fille de feu David Hall et d'Alexandrine Bibeau.

Le 4 février: Arsène Van den Abeele, fils de François Van den Abeele et de Balnea Vap Leeforingue, de Belgique, et Yvonne Pattyne, fille de Théophile Pattyne et de Léonie Bosse, de Sainte-Anne-des-Chênes.

Le 7 février: Joseph Bourget, veuf de Wilhelmine Roy, et Anna Blanchette, veuve de feu Casimir Surprenant.

Baptêmes

Le 8 février: Wilfrid-Joseph-Louis, né le 23 janvier, enfant de Lucien Pageot et d'Adeline Gobeil. Parrain, Aimé Pageot; marraine, Yvonne Gobeil.

Le 8 février: Roland-Jeny, né le 23 janvier, enfant de Jean Houle et de Delphine Fernandez. Parrain, Antoine Fernandez; marraine, Mathilde Fernandez.

Le 8 février: Julien-Gordon-Allen, fils de Joseph-Emile Lamarche et de Mary-Zera-Barbara Cage. Parrain, Gordon Kelly; marraine, Barbara Lamarche.

Sépulture

Le 4 février: Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps d'Herménégilde Bernier, époux de Marie Mesenta, décédé le 2, à l'âge de 54 ans.

PETITES NOTES

M. J.-H. Cusson, revenu à Winnipeg après une absence de plusieurs années à Chicago, informe le public de langue française qu'il est comme vendeur au service de Archibald Martin Motors Ltd., et qu'il sera toujours à sa disposition et appréciera hautement sa clientèle.

MONTREAL. — M. Tancrède Bienvenu, vice-président et gérant général de la Banque Provinciale du Canada jusqu'en ces dernières années, est décédé à l'âge de 67 ans.

LA VIE AU COLLÈGE

Dimanche, congé de sortie. Une vingtaine d'élèves vont piqueniquer à la ferme du Collège; les autres piqueniquent ailleurs...

Dans l'après-midi, quelques membres du Cercle La Vérendrye, profitant de l'absence des élèves, viennent jouer au hockey contre les Pères. Avant la partie, on parlait de blanchissage, de défaite écrasante... pour les Pères. Si bien que ces derniers ont cru bon de s'adjoindre deux... "midgets", Paul Gauthier et Léon Beaudin. Hélas! malgré les montées désespérées de MM. Roland Couture et Ulric Bélanger, malgré les promesses engageantes du trésorier du cercle, la déroute...

La déroute apparut au jouer qui [s'émeut,
Et, se tordant les bras, cria: Sauve [qui peut!
Ce champ sinistre où Dieu mêla tant [de néants
Tremble encore d'avoir vu la fuite [des géants

Ottawa et la Saskatchewan

Ottawa. — La Cour suprême vient de décider que le gouvernement canadien n'a pas de compte à rendre à la province de Saskatchewan au sujet des ressources naturelles qu'il a aliénées avant la formation de la province de Saskatchewan, le 1er septembre 1905. Dans la cause qui a donné lieu à ce jugement, la province prétendait que le gouvernement canadien devait lui rendre compte des ressources naturelles de la Saskatchewan à compter de 1870, année où la terre du Prince-Rupert et le territoire du nord-ouest sont devenus parties du dominion. Répondant à une série de questions relatives à cette cause, la Cour suprême a affirmé qu'à l'entrée de la terre du Prince-Rupert et du territoire du nord-ouest dans le dominion du Canada, le 23 juin 1870, toutes les terres appartenant alors à la Couronne et qui se trouvent aujourd'hui dans le territoire de la Saskatchewan, appartenaient à la Couronne du droit du dominion du Canada, à l'exclusion du droit de la province qui devait être formée et à l'exclusion des autres droits.

Le maréchal Joffre et la franc-maçonnerie

Une abonnée de la Saskatchewan nous demande de préciser un point au sujet du maréchal Joffre: il s'agit de ses sentiments religieux et de ses attaches avec la franc-maçonnerie.

Au début de sa carrière, Joffre était entré dans la franc-maçonnerie. Il s'était laissé persuader que cela était indispensable pour son avancement. Mais il s'aperçut bien vite de son erreur et cessa toute relation avec la secte. La question des opinions religieuses n'existait pas pour lui quand il s'agissait du choix des officiers supérieurs; la compétence seule entrait en ligne de compte. C'est ainsi qu'il s'entoura de lieutenants comme de Castelnau, Foch et plusieurs autres connus pour de fervents catholiques. Au lendemain de Charleroi, au contraire, il n'hésita pas à frapper, parmi les généraux qui s'étaient révélés incapables, plusieurs francs-maçons et amis du gouvernement qui n'avaient dû leur élévation qu'au favoritisme.

Joffre a vécu pratiquement toute sa vie dans l'indifférence religieuse, mais sa mort a été extrêmement édifiante. La maréchale elle-même communiqua à la presse la note suivante, peu après le décès:

"Le maréchal Joffre, en pleine lucidité, a reçu les derniers sacrements et les secours de la religion, à minuit, le 26 décembre."

Gustave Hervé, faisant allusion aux anciennes attaches de Joffre avec la franc-maçonnerie, écrivait dans la "Victoire":

"Voilà donc le grand bonhomme qu'était Joffre qui, après avoir cru trouver la lumière et la vérité au sein de la franc-maçonnerie, très humblement finit au pied de la croix, comme un grand chrétien.

"Un grand enseignement pour toute la génération de la victoire, pour toute la France de demain!...

"Qui saura jamais par quel lent travail s'est fait chez ce grand homme, qui était un méditatif silencieux et un humble de coeur le redressement spirituel intérieur?"

Emile Saint-Godard gagne le derby de chiens à Ottawa

Ottawa. — Emile Saint-Godard, du Pas, Manitoba, est arrivé premier dans la troisième étape du Derby de chiens d'Ottawa pour la coupe d'or du Château Laurier. Il avait déjà gagné les deux étapes précédentes et il se trouve à remporter la victoire, la bourse et le trophée.

Saint-Godard se trouve à avoir gagné deux années de suite le Derby d'Ottawa. Il a gagné douze grandes courses de chiens en cinq ans.

Funérailles de Mme A. Laplante

Les funérailles de Mme veuve Adélard Laplante, née Alda Létourneau, fille de feu M. Siméon Létourneau, originaire de Saint-Constant, comté de Laprairie, P. Q., ont eu lieu dans cette même paroisse le 31 janvier écoulé.

La défunte habitait Montréal. Elle était la mère de Rodolphe Laplante, ex-secrétaire de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta et ex-directeur de la "Survivance" d'Edmonton.

Elle laisse pour pleurer sa perte 12 frères et soeurs et huit enfants: Mme Roland Grandchamp (Anita), Rodolphe, Fernande, Gérard, Marcelle, Oswald, Madeleine, Gabrielle.

Parmi les télégrammes et messages de sympathies reçus, on remarquait ceux du Dr J.-L. Petitclerc, président de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta et de la "Survivance"; Ubald Baudry, secrétaire de l'A. C. F. A.; Louis Normandeau, cartel du blé, Alberta; P.-E. Poirier, avocat, Edmonton; M. et Mme H.-I. Patenaude, Edmonton; R. P. Auclair, O. M.I., Edmonton, etc.

Le classement du fromage

Le Dr J.-A. Ruddick, commissaire fédéral de l'industrie laitière, a déclaré que le classement des produits laitiers représente, pour l'industrie laitière canadienne, par comparaison à l'année 1923, une prime "qui se monte à tout près de $2,000,000 par année, si elle ne les atteint pas". Les commerçants de la Grande-Bretagne déclarent que la qualité des produits s'est améliorée depuis le classement; le commerce en a été facilité et l'attitude de ce commerce est devenue beaucoup plus favorable au marché canadien.

Calendrier de la semaine

Jeudi 12 février — Les Sept Fondateurs des Servites, confesseurs.

Vendredi 13. — Ste Catherine de Ricci, vierge.

Samedi 14 — S. Valentin, martyr.

Dimanche 15 — Quinquagésime.

Lundi 16. — S. Onésime, évêque et martyr.

Mardi 17 — S. Alexis de Falconieri, confesseur.

Mercredi 18 — Les Cendres.

Ne méprise pas ta situation, c'est là qu'il faut agir, souffrir et vaincre. — Amiel.

Feuilleton de la "Liberté" No 14

ANITA

M. DELLY

(Suite)

Son visage se contractait sous l'empire d'une effrayante angoisse, d'une désespérance atroce, et Anita eut un cri douloureux.

— Frédérique, ne prononcez pas ces paroles... Oh! songez, je vous en prie, quelle folie de mettre toute son espérance de bonheur en un homme, être fragile, hélas! vous en avez la preuve!... Fussiez-vous sans famille, sans amis, vous auriez toujours Celui qui ne vous manquera jamais... Frédérique!... Oh! ma pauvre chère cousine, ne pensez-vous pas à Dieu?

Frédérique secoua farouchement la tête et se renferma de nouveau dans un silence sombre. Une autre tentative d'Anita fut couronnée d'un léger succès. Frédérique consentit à avaler quelques gorgées de bouillon et s'assoupit sous le compatissant regard de sa cousine, sous le souffle fervent de ses prières.

. . . .

Les jours avaient passé, l'automne arrivait, si beau, si lumineux sous le ciel de Naples. Sur la terrasse de la villa Steberg, deux jeunes filles venaient s'installer chaque jour. L'une travaillait, l'autre demeurait étendue, causant ou lisant parfois, le plus souvent rêveuse, avec un pli profond entre les sourcils et un voile de tristesse sur ses grands yeux gris. Ce n'était plus que l'ombre de la belle Frédérique qui avait attiré tant d'admiration deux mois auparavant, à la fête organisée par donna Clelia. Sa pâleur, ses traits creusés, l'attitude affaissée de toute sa personne étaient les preuves manifestes des assauts de douleur subis par ce coeur si étrangement passionné sous ses dehors froids. Pendant de longs jours, un sombre désespoir s'était emparé de Frédérique, et Anita avait maintes fois tremblé en songeant aux conséquences possibles de cet état d'âme. Quelque chose — peut-être une étincelle de cette foi qu'elle prétendait éteinte en elle — avait arrêté la malheureuse jeune fille au bord de l'abîme, et les soins, la tendre affection d'Anita avaient agi lentement, mais efficacement.

Ary était venu aider sa fiancée dans cette tâche pénible. Aussitôt après la mort de Bettina, il était arrivé à Naples. Et, en voyant la résignation souriante, le dévouement aimable de son frère et d'Anita, en écoutant les conversations élevées où ils laissaient parler leurs âmes croyantes, la révoltée des premiers jours sentait pénétrer en elle un rayon de paix. Si le souvenir douloureux demeurait toujours, la tristesse se faisait chaque jour moins amère dans l'âme brisée de Frédérique.

Une après-midi d'octobre, Mme Steberg et Ary vinrent rejoindre les jeunes filles sur la terrasse. Le jeune homme partait le lendemain pour Rome, où il avait conservé son logis. Là il allait reprendre sa vie de travail interrompue par les malheurs de ces derniers temps.

— Qu'as-tu, Ary? demanda Frédérique dont le regard scrutateur avait enveloppé son frère dès l'entrée. Il s'est passé quelque chose qui te tourmente.

— On ne peut rien te cacher! D'ailleurs, je n'en avais pas l'intention, dit-il avec un sourire mélancolique. J'ai reçu une lettre de ma mère en réponse à celle dans laquelle je lui annonçais ma conversion au catholicisme et ma très prochaine abjuration. Et, [illegible] d'un ton soudain altéré, elle [illegible] me revoir si je persiste.

— Voilà... Je le prévoyais bien! murmura Frédérique d'un air sombre. Le conseiller a dû mettre sa main diabolique là-dedans, certainement. Que vas-tu faire, mon pauvre Ary?

— Naturellement, agir selon ma conscience, dit-il avec fermeté. Je puis bien sacrifier mon bonheur, celui même d'Anita... et pourtant, de combien payerais-je celui-là!... mais il est des circonstances où l'autorité maternelle disparait devant la volonté divine.

— Ary, n'exagérez-vous pas? avança Mme Steberg avec un peu d'hésitation. Notre religion est fort bonne...

— Taisez-vous, je vous en prie, ma cousine! s'écria Frédérique avec sa liberté habituelle. Vous n'entendez rien à cela, parce que vous n'avez jamais cherché le bonheur en dehors d'un cercle restreint de petites satisfactions et que les grandes douleurs n'ont pas fondu sur vous. Mais si vous aviez senti la vraie, la terrible souffrance qui broie l'âme et la jette, semble-t-il, dans un gouffre sans fond... Oh! fit-elle en frissonnant, voilà ce qui fait chercher la vérité sublime, la bienfaisante lumière qui doit éclairer ces ténèbres. Je crois enfin l'avoir trouvée, et c'est pourquoi je comprends la résolution d'Ary, le sacrifice fait à sa croyance.

Anita et Ary échangèrent un regard d'allégresse. Jusqu'ici, Frédérique n'avait rien laissé transparaître de ses sentiments et des secrètes opérations de la grâce, mais maintenant ils comprenaient que leur exemple avait porté des fruits et que leurs prières étaient exaucées.

. . . .

Le soleil couchant enveloppait d'une auréole d'or pâle la jeune fille penchée sur la balustrade de la terrasse. Sa taille incomparablement élégante, la superbe chevelure brune étaient bien celles de Frédérique, mais était-il possible d'attribuer ces yeux calmes et presque souriants, cette expression reposée et douce, à la créature révoltée et farouche des mois précédents, ou même à la Frédérique d'autrefois, orgueilleuse et impénétrable?

Et cependant, il en était ainsi. Une paix délicieuse était descendue dans son âme, en même temps que la pénétraient les enseignements de la religion catholique. Un jour, elle avait dit à son frère et à Anita:

— Je m'étais trompée, je prenais pour le bonheur ce qui n'en était qu'un reflet. Dans la voie où vous êtes, je sens que je le trouverai, et je veux y entrer... oh! à tout prix!

Et elle l'avait fait avec un courage admirable, soutenant parfois des luttes terribles contre les passions orgueilleuses jusqu'ici libres en elle. Mais déjà elle jouissait d'un bonheur qu'elle n'avait jamais connu.

Cependant, le brisement d'autrefois avait laissé encore une blessure dans cette âme, car, tout à coup, une lueur de souffrance traversa le regard de Frédérique. Elle venait d'apercevoir son frère et Anita qui s'avançaient dans une allée du jardin. Les derniers rayons du soleil couchant enveloppaient les fiancés, éclairant ces visages empreints d'un intime bonheur... Mais à elle, qu'était-il advenu de son rêve?

La physionomie de Frédérique eut une fugitive crispation. Mais elle reprit aussitôt possession d'elle-même et elle sourit doucement en abaissant de nouveau son regard vers les fiancés. Elle aurait donné beaucoup pour les voir unis et heureux, ces deux êtres qui lui étaient si chers. Mais au lieu de cela, ils allaient se séparer plus complètement. Anita était demeurée près de sa cousine jusqu'à son entier rétablissement physique et moral, mais six mois s'étaient écoulés, et, malgré les instances de Frédérique, elle allait réaliser le projet d'autrefois, en devenant l'aide de Mlle Friegen. Ary ne pouvait qu'approuver cette décision de sa fiancée, malgré la pénible tristesse que lui causait cet éloignement. Mme Handen persistant dans son refus, Anita n'aurait pu accepter de demeurer indéfiniment chez Mme Steberg. D'ailleurs, ses rentes très modiques lui faisaient une loi du travail, et sa fierté n'aurait pu souffrir de rien accepter, même de sa cousine.

Une vive émotion étreignait Frédérique. Cette jolie Anita, aimante et dévouée, s'était introduite profondément dans son coeur, et la pensée de ce départ lui causait une insurmontable tristesse. Elle rentra dans le salon et s'assit près d'une table couverte de volumes. Machinalement, elle attira à elle un mince cahier de musique, et, en le reconnaissant, un sourire de fierté joyeuse éclaira son visage sérieux. Sur la couverture bleu pâle étaient inscrits ces mots: "Ave Maria" par Ary Handen — Dédié à ma fiancée.

C'était le présent offert ce jour même à Anita pour son anniversaire de naissance, le chant de louanges à la Reine du ciel jailli du coeur du nouveau converti, le chef-d'oeuvre composé par un admirable artiste et qui devait être révélé au monde catholique par sa fiancée. Car Anita, sur les instances de Frédérique et d'Ary, avait commencé à travailler cette voix magnifique découverte autrefois par [illegible] et dans un jour peu éloigné peut-être, Ary espérait la faire entendre dans une église catholique.

Sur cette table se voyaient la plupart des oeuvres d'Ary. Frédérique ouvrit machinalement un cahier. Son regard s'arrêta tout à coup sur quelques mots, et il semblait qu'il ne pût s'en détacher...

— "Deus meus et omnia!..." Quelle parole! murmura-t-elle en joignant les mains. Quand pourrai-je véritablement la dire? Mon Dieu, quand serez-vous tout pour moi?

XX

Les élèves de Mlle Friegen prenaient leur vol hors de la maison grise, surveillées par le regard indulgent de la jeune sous-directrice, ce regard lumineux et attirant que les enfants aimaient tant. La dernière petite fille disparue, Anita rentra dans la salle de cours dont elle se mit à opérer le rangement. Mais le visage souriant de Mlle Friegen apparut tout à coup dans l'entre-bâillement d'une porte.

— Ma chère enfant, je sors pour faire quelques visites; recevez les personnes qui pourraient se présenter en mon absence. Eh! ma petite laissez donc ces rangements dont Caroline s'occupera. Allez prendre l'air au jardin, car vous êtes toute pâlotte aujourd'hui.

Un sourire effectueux répondit à Mlle Elisabeth, et Anita, ouvrant la porte vitrée, s'engagea dans le petit jardin abondamment fleuri. Elle alla s'asseoir sous une tonnelle autour de laquelle serpentaient les roses mêlées au sévère feuillage du lierre. Ici, bien souvent, la petite Anita d'autrefois s'était assise près de Mlle Rosa, et la chrétienne au coeur tendre avait versé les consolations et les sublimes enseignements de la foi dans cette âme d'enfant si souvent meurtrie aux épines de la vie.

Les années avaient passé, l'enfant était devenue jeune fille, les épreuves avaient changé de nature. Mais, trempée par une forte éducation, Anita conservait l'inaltérable paix des âmes chrétiennes. Avec une invincible patience, elle attendait l'heure marquée par Dieu pour mettre un terme à ses longues fiançailles. Plus d'un an s'était écoulé depuis le jour où Ary lui avait demandé si elle voulait devenir sa femme; mais alors, comme ils avaient l'un pour l'autre la même confiance, la même affection, plus forte que la séparation, que le malheur, que la mort même! Et, en regardant le lierre austère au-dessus duquel s'élevaient victorieusement les roses blanches teintées de rose pâle, Anita songeait que leur vie ressemblait à ces plantes: comme le lierre, la constance ne pouvait se détacher de leurs âmes, et les fleurs délicates de leur amour défiaient toutes les attaques, mettant un rayon de joie dans une existence de sévère labeur.

Après un court moment de rêverie, Anita se mit en devoir de relire une lettre de Félicité, reçue la veille. La jeune fille, demeurée seule avec Maurice près de sa mère, voyait rarement Anita, afin de ne pas mécontenter Mme Handen, mais elle lui écrivait fréquemment.

"Je suis triste, triste à un point que je ne saurai sdire, ma chère Anita! Charlotte vous a sans doute appris l'aggravation de l'état de Maurice. Aujourd'hui le docteur a semblé presque désespéré... Le pauvre cher enfant n'est plus qu'un squelette, il refuse toute nourriture et souffre extrêmement, mais avec quelle patience! Hier, il m'a dit doucement: "Je suis heureux de tant souffrir, parce que j'ai entendu Anita dire que c'est le moyen d'avoir une belle place dans le paradis..." Il a des mots navrants, surtout pour ma mère. Un jour, il a murmuré tristement, en la regardant de ses grands yeux mélancoliques si profonds: "Comme le malheur est venu nous trouver depuis quelques années, maman!... Autrefois, il n'en était pas ainsi. Nous étions heureux... sauf Anita"... Ma mère a pâli, en détournant aussitôt la tête.

"Elle aussi m'inquiète beaucoup. Sa santé est très chancelante, le gouvernement de la maison est entièrement confié à Charlotte, signe des plus graves. Maurice réclame sans cesse Ary et vous, mais jusqu'ici ma mère ne semble pas l'entendre. Cependant, est-il possible qu'elle laisse ce cher petit Maurice s'en aller avec le regret de voir son dernier désir tenu pour nul? Car, pas plus que moi, elle ne dissimule que le pauvre chéri va nous quitter.

"Et, au milieu de ces tristesses, c'est de mariage que je viens vous parler. Il y a quelque temps, au moment du mieux survenu chez Maurice, j'ai été fiancée à Ulrich Heffer. Je sais — lui-même me l'a loyalement appris — qu'il a subi aussi le charme de votre grâce et de vos qualités charmantes, mais je me sens un suffisant courage, je l'aime assez fortement pour essayer d'adoucir la peine encore vive causée par votre refus. J'ai la certitude d'être heureuse, car Ulrich est un coeur généreux et droit, d'une bonté que l'on pourrait parfois dire excessive. A défaut d'un grand amour, il me donnera son entier dévouement, et peut-être un jour... Mais pas de rêves, le présent suffit. J'aurais encore ma petite part de bonheur si je ne tremblais pour Maurice. Priez, chère Anita, car nous sommes environnés par le malheur."

Quelques larmes coulaient des yeux d'Anita. Elle aurait voulu courir vers l'enfant qui la demandait... et il lui était interdit de franchir le seuil de la maison Handen. L'aversion tenace de la veuve du professeur lui en fermait inexorablement l'entrée.

Elle plia lentement la lettre et se leva pour revenir vers la maison... Mais elle demeura immobile, en laissant échapper une exclamation joyeuse. Quelqu'un apparaissait là-bas, et elle avait aussitôt reconnu Ary.

— Enfin, je vous revois, Anita! Pourquoi faut-il que ce soit un malheur qui nous permette cette réunion!

— Un malheur, Ary?

— Hélas! notre cher Maurice est à ses derniers instants. Ma mère m'a télégraphié à Munich, où je me trouvais depuis un mois... Et elle vous demande aussi, Anita. Oh! pauvre mère, de quel prix elle paye ses erreurs! Elle n'a toujours en vue que ses enfants, et c'est en eux qu'elle est frappée. Aujourd'hui, elle comprend tout. Anita, elle vient de me dire qu'en réparation elle consent à notre mariage... Et maintenant, voulez-vous répondre à son appel, ma chère fiancée?

— Allons, allons vite, Ary! Je souhaitais tant revoir mon petit Maurice! Oh! Ary, si nos prières pouvaient obtenir qu'il soit rendu à sa mère!

. . . .

Une foule de choix, parmi laquelle se remarquaient des artistes en renom de tous les coins du globe, remplissait la basilique de Sainte-Marie-Majeure, choisie pour l'exécution des oeuvres du maître Ary Handen. On se répétait que l'"Ave Maria", inconnu encore, avait été composé par le célèbre artiste pour sa jeune femme, et que celle-ci, se faisant entendre pour la première fois en public, allait se révéler aujourd'hui au monde religieux. Leurs longues et patientes fiançailles avaient ému bien des coeurs, rendant ceux-ci instinctivement sympathiques à la jeune artiste encore ignorée... Et un frisson d'admiration traversa cette foule lorsque s'élevèrent, en un harmonieux ensemble, la voix superbe d'Anita et les sons incomparables du violoncelle d'Ary, tous deux vibrant d'une émotion sainte en jetant aux échos du sanctuaire l'"O Salutaris", le chant de reconnaissance à l'amour d'un Dieu... puis délicieusement pure et céleste, la mélodie inspirée à Ary par la Salutation angélique. Une impression surnaturelle pénétrait les auditeurs, faisant quitter pour un instant, aux plus incrédules, les pauvretés de cette terre et leur donnant un aperçu des beautés inénarrables, des émotions sans fin de l'éternelle Jérusalem.

Seule peut-être de toute l'assistance, une petite personne brune, d'une élégance tapageuse, semblait insensible aux accents merveilleux s'échappant de la tribune. Ses lèvres se serraient nerveusement, ses yeux noirs étincelaient de rage. Au moment où le chant s'éteignait en un "diminuendo" d'une douceur infinie, alors que les auditeurs, sans souffle, absolument sous le charme, écoutaient encore les dernières vibrations du violoncelle, donna Clelia s'éloigna brusquement, le coeur serré de colère à la pensée du triomphal succès d'Anita et de la gloire sans rivale que cette audition rapporterait à Ary Handen.

Car ce fut un succès tel que l'avait prédit Ary. La jeune Mme Handen, jusqu'ici occupée de ses devoirs d'épouse et de maîtresse de maison, ne paraissait dans le monde qu'autant que le demandait la situation de son mari, et cette audition était la révélation de son talent. Déjà, les amateurs d'art se réjouissaient en songeant aux nombreuses occasions où il leur serait donné d'entendre cette voix admirable, si émotionnante au dire de tous... Aussi leur déception fut-elle immense en apprenant que la jeune artiste réservait ce don superbe au service de Dieu et à la satisfaction de sa famille et de ses amis.

Néanmoins, ceux qui voulaient en jouir faisaient le voyage de Naples et escaladaient une colline rocheuse que surmontaient de modestes bâtiments, asile des déshérités de ce monde. Souvent Anita paraissait au milieu des servantes des pauvres, et pour ces femmes détachées de tout, pour leurs humbles protégés, elle déployait le charme saisissant de son talent.

L'orgue était magistralement tenu par une religieuse de haute taille d'une allure incomparablement élégante sous sa robe de bure. Ses yeux gris, empreints d'une paix inaltérable, se tournaient sans cesse vers l'autel, un rayon d'ardent amour les illuminait alors, tandis que ses mains fines faisaient jaillir de l'instrument les sons graves qui accompagnaient la voix profonde d'Anita.

Le salut terminé, la jeune femme sortait dans le jardinet où venait bientôt la rejoindre la Soeur Maria de Jésus, et toutes deux se promenaient lentement sous les treilles formant voûte au-dessus de leurs têtes. Devant elles s'étendait la vue incomparable du golfe de Naples; autour du couvent régnaient le silence et la solitude, interrompus seulement à de rares intervalles par le tintement d'une cloche, le passage rapide d'une religieuse ou l'envolée des pigeons blancs du monastère. Selon l'expression d'Anita, ce lieu était une station entre le ciel et la terre.

— Etes-vous pleinement heureuse, Frédérique? demandait parfois la jeune femme.

— Oui, oh! oui! Cela, c'est le vrai bonheur dès cette terre... Que sera-ce donc là-haut! répondait la Soeur Maria en levant vers le ciel un regard de reconnaissance et d'amour.

Dans cette humble maison était, en effet, venue se cacher celle qui avait été l'orgueilleuse Frédérique Handen. Sa nature indomptable s'était soumise à l'obéissance absolue, sa hauteur avait disparu devant l'humilité volontaire à laquelle elle s'était réduite, sa science était sacrifiée au service des souffrants, des pauvres, des délaissés. Souriante, Soeur Maria traversait les salles où les malades la réclamaient, instruisant les petits enfants infirmes et leur contant quelque naïve histoire composée pour eux. Travaux littéraires et scientifiques, tout était à jamais enfoui dans le gouffre sans fond de la sainte charité, et Frédérique pouvait maintenant dire, elle aussi: "Deus meus et omnia"!

La demeure d'Ary Handen, une élégante villa voisine de celle de Mme Steberg, était devenue le centre des réunions de famille. Mme Handen, ne pouvant plus supporter le séjour de M..., s'était d'abord rendue alternativement chez chacun de ses enfants mariés. Mais la vieillesse arrivait, précoce après tant de malheurs, et, cédant aux instances d'Anita, elle s'établit définitivement à Naples avec Claudine et Hermann. Félicité et son mari venaient assez souvent d'Allemagne, tous deux heureux et intimement unis, puis Léopold, marié lui aussi... Les enfants étaient arrivés à ces jeunes ménages, augmentant chaque année le cercle de la famille; au foyer d'Ary et d'Anita se dressaient déjà de nombreuses têtes brunes et blondes. Mais, parmi tous ces charmants petits êtres, l'aïeule avait une prédilection marquée pour un joli Bernhard aux boucles brunes et aux yeux bleu foncé — ces yeux superbes que possédaient Bernhard Handen et sa fille, auxquels l'enfant ressemblait absolument.

— Ary, tu ne me demandes plus si ses volontés ont été accomplies? dit un jour Anita en trouvant son mari absorbé dans la lecture du testament de Conrad Handen.

Il jeta un regard ému sur le charmant visage penché vers lui.

— Non, vraiment, car ces désirs sacrés de mon père sont désormais pleinement réalisés. Avait-il même rêvé autant, pauvre cher père? Tout a été réparé autant que nous le pouvions, car les épreuves ne nous ont pas manqué. Si nous sommes heureux maintenant, nous savons ce qu'est la souffrance, n'est-ce pas, mon Anita?

Sans répondre, elle appuya sa tête sur l'épaule de son mari. Ainsi unis, ils avaient jusqu'ici marché d'un pas ferme dans la voie ardue des vertus et des devoirs. Devant l'espace encore à parcourir, ces coeurs vaillants ne défaillaient pas. Dieu était avec eux.

Ils s'étaient avancés sur le balcon, d'où leurs regards contemplaient le soleil couchant s'immergeant dans une lueur rose, au-dessus d'une cime rocheuse que ses derniers rayons illuminaient...

Et là-bas, dans la petite chapelle blanche, Soeur Maria, prosternée, murmurait ardemment:

— Merci, mon Dieu! Merci de m'avoir appelée à vous!

FIN

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

MIEL PUR A VENDRE — $6.50 la caisse de 60 livres, mis en chaudières de 10 livres. S'adresser à **Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man.** Tf

---

A VENDRE — 160 acres de terre améliorée pour jardinage, sur route pavée et ligne de tramway, dans le village de Saint-Norbert, à proximité de l'église et des écoles. Conditions faciles. S'adresser à **H.-C. Webb, suite 35 C.P.R. Building. Tél. 23 279.** 37

Nous achetons des poules et des canards vivants. Nous payons les plus hauts prix du marché le jour où votre expédition est reçue. Nous n'acceptons pas de volailles inférieures. Ecrivez-nous pour des cages. Prompts paiements.

L. OHRENSTEIN
Pionnier dans le commerce des volailles
104, rue Aikens, Winnipeg Tél. 51,342
(Membre de la Winipeg Poultry Association) 36p

POURQUOI PAYER PLUS CHER? — Nash Sedan, 4 portes, modèle 1929, $615. Nash Sedan, 4 portes, modèle 1928, $475. Essex Sedan, 4 portes, modèle 1928, $425. Essex "Coach", modèle 1929, $425. Téléphonez-nous pour une démonstration ou plutôt venez nous voir à notre garage. Vous serez convaincu qu'ils sont de véritables occasions. **Garage Content, 102, rue Marion. Tél. 202 436.** Tf

---

ON DEMANDE des hommes et des femmes d'âge moyen, avec bonne éducation. Profits comptants et commission payée pour ventes parmi vos amis. S'adresser à **446, avenue Portage**, de 10 h. à midi. 37

A VENDRE ou à louer. Boulangerie avec four en briques. Bonne perspective, dans un village possédant deux chemins de fer. Conditions faciles. Pour plus amples informations s'adresser à **Joseph Jetté, Meyronne, Sask.** 37p

---

DAME âgée de 53 ans, bonne ménagère, désire place dans un presbytère ou autre institution, préférence environ Winnipeg. S'adresser à **Mme E. Mathurin, Makinak, Man.** 37p

---

TERRE A VENDRE — 484 acres, 350 en culture, labour, 300 acres. Dépendances. Bornée par la rivière, par C.P.R. 1 mille du village. $15 l'acre. **Boîte 50, La Salle, Man.** 37

A VENDRE—Deux poêles électriques "Westinghouse" et "Moffat", trois poêles à bois, lavage électrique; moulin à coudre "Singer". Occasion. **M. André, 543, rue Langevin, Saint-Boniface.** 37p

---

CHAMBRES A LOUER — Pour cas de maternité ou dames qui aimeraient à se tenir à proximité de l'Hôpital Saint-Boniface. Maison moderne, pension si désirée. S'adresser à **Mme McKenzie, 204, boulevard Dollard, Saint-Boniface.**

MAISON A VENDRE. Rue Young, Winnipeg, près école et église du Sacré-Coeur. Beau lot jardin de 50 pieds. Cottage moderne, 6 chambres et salle de bain. Coûté $30 [illegible]. Une véritable occasion à $2,200, $300 comptant, balance très facile. Cette propriété vaut facilement $3,500 et en bâtissant un autre cottage sur le lot vacant, un bon revenu et profit peuvent être retirés.

MAISON A VENDRE. Rue Aulneau, Saint-Boniface. Lot de 50 pieds. Maison moderne, 7 chambres, chauffage à l'eau chaude. Peut faire deux logements. $2,000, conditions faciles. Le demi lot vacant peut être construit et bénéficier de l'exemption de taxes.

C. BUFFET
304, Edifice McIntyre Tél. 26 565

AU SACRE-COEUR

Hommages à nos visiteurs

Ensemble, trois évêques Oblats nous visitaient samedi dernier: Nosseigneurs Gabriel Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie; Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, et Joseph Guy, vicaire apostolique de Grouard. De passage aussi au presbytère, les RR. P. Constant Falher, O.M.I., et Wilfrid Girard, O.M.I.

La "Maison du Sacré-Coeur"

Le personnel de la "Maison du Sacré-Coeur" se compose ainsi, depuis la mi-janvier: les RR. PP. Jean-Baptiste Beaupré, O.M.I., supérieur; Wilbrod Vézina, O.M.I., curé; Joseph Chaumont, O.M.I., attaché aux missions indiennes; Omer Plourde, O.M.I., gérant de la "Canadian Publishers Ltd"; Rév. Frère Charles Sylvestre, O.M.I.

Baptême

Le 9 février — Joseph-Samuel-Paul-Lionel-Cyrille, enfant d'Octave Pilon et d'Eva Pilon. La marraine fut Mme Béatrice Parisien.

Quelques extraits du prône

Que les paroissiens trouveraient dans les bancs de l'église la liste imprimée des offrandes de l'année 1930;

Que les Quarante-Heures commenceraient dimanche prochain, à la suite de la grand'messe;

Que tous prient et se préparent à la retraite paroissiale qui aura lieu du 8 au 15 mars.

Parties de cartes

Avec grand plaisir enregistrons le bel acte de dévouement de Mme Lavergne et de ses aides lors de notre dernière partie de cartes. Chaque semaine, une organisation nouvelle est sur pied, et l'on constate que cette variété dans l'organisation a ses bons effets.

Voulez-vous connaître les noms des gagnants? Au whist: Mlle Noëlla Morrier, Y. Guay, J. Germain et Mme Z. Picard, MM. J. Massard, W. Dunstan, G. Penson et V. Leboeuf. Au bridge: Mme P. L'Heureux, Mme E. Guertin, MM. le Dr Michaud et J. Perras. Prix d'entrée: Mlle Marie Larue.

Et le goûter? Servi à souhait. Enfin, un programme musical aussi goûté qu'imprévu. Le trio M. Benoit, H. Benoit et R. Lichow, le siffleur, M. Saraillon, le chantre, M. L. Lavack, ont mérité de chaleureux applaudissements.

Merci à Madame! Merci à tous!

La partie de cartes de dimanche soir, le 15 février, est entre les mains de M. et Mme Dr Michaud. De nombreux prix en argent ne peuvent déplaire en un temps de dépression. Or, dimanche prochain, à part d'autres prix, il y aura quatre sommes de $2.50 à gagner. Avec l'invitation très cordiale que tous se sentent adressée, entrevoyons des succès de toutes sortes. Au soir du 15!

La Société Saint-Jean-Baptiste

Vraiment l'assemblée mensuelle de février a été intéressante. Des rapports bien préparés, lus devant une assistance nombreuse; devant un comité de régie au complet, à l'exception d'un malade facilement excusable, puisque M. L. Dandry sort heureusement du lit d'opération; des admissions de candidats; des prix distribués à MM. J.-A. Rhéaume et L. Comeau, gagnants des concours de billard; des faveurs obtenues de la commission scolaire et de notre gardien de club; des avant-goûts des rapports mensuels des comités; des plans de soirées spéciales, celle du 24 février, entre autres, et surtout celle du mardi gras; vraiment, ce fut une assemblée intéressante.

Un coup de clairon pour terminer: grande partie de cartes au profit de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 17 au soir! Faisons-y écho!

Notre ligue de quilles

Les gagnants du prix mensuel pour janvier sont: Mlle Blanche Vien, 177 points, et M. Gérard Léveillé, 158.

Les joutes sont de plus en plus chaudes à mesure qu'on s'approche des finales. La ligue doit se terminer avec mars. Comme on peut le constater, le club Sala monte toujours... Le secrétaire aurait-il dit vrai en disant: "Les premiers seront peut-être les derniers"?

La position des équipes est maintenant la suivante:

	G.	P.	Pts
Gauthier	18	12	36
Gervais	17	13	34
Sala	14	16	28
Léveillé	11	19	22

A. C. J. C.

Depuis que je vais assidument au Club de la Saint-Jean-Baptiste, je m'aperçois que souvent Hervé, Brunelle, Armand et Josaphat s'effacent sans rien dire... à peine sont-ils revenus que Denis, Gérard, Paul, Honoré et même Noël s'éclipsent! Décidément, il y a quelque chose là-dessous. Il m'a fallu flairer... pour trouver M. Camille Sainte-Marie avec eux. Et cela régulièrement depuis quelques semaines. Je sens le fromage: l'A. C. J. C. prépare quelque chose! et si je suppose bien, on devrait, en mars, s'attendre à une éclosion quelconque.

Il va me falloir flairer davantage pour confirmer mes suppositions; en attendant de nouveaux détails, ceci doit rester très confidentiel. Donc, à la semaine prochaine. — Z.

WINNIPEG

Une soirée polonaise à l'Alliance Française

Le vendredi 13 février, comme nous l'avons annoncé déjà, il y aura une soirée de l'Alliance Française spécialement consacrée à la Pologne. M. S.-L. Zwolski, consul polonais, donnera une causerie sur la Pologne (hier, aujourd'hui, demain). Aucun sujet ne saurait être plus d'actualité, vu les controverses et les difficultés entre Polonais et Ukraniens dont l'écho arrive jusqu'à nous.

Un programme musical approprié à la circonstance sera exécuté, sous la direction de Mme Dubienski.

Cette soirée aura lieu à l'Université salle B. L'entrée est gratuite. Tous les membres de l'Alliance Française et leurs amis sont cordialement invités.

PETITES NOTES

Lire en page 2 la chronique de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

Mme J.-A. Hébert est à organiser un concert qui aura lieu le 22 février, au théâtre Dominion, au profit de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. Le programme, très alléchant, sera publié dans le prochain numéro.

Chasse l'asthme comme par enchantement. Le soulagement immédiat procuré par le remède de l'asthme du Dr Kellogg est comme magique. Cependant ce n'est qu'un remède naturel employé d'une façon naturelle. La fumée ou la vapeur, en atteignant le passage le plus reculé des tubes affectés, débarrasse de l'obstruction et ouvre la voie à l'air frais. Il est vendu par tous les marchands du pays.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

Cela vaut plus

En 1929 il fallait 125 livres d'agneau pour acheter un baril de farine dans les Provinces Maritimes lorsque les agneaux valaient huit sous la livre et la farine dix dollars le baril. Cette année, maintenant que les agneaux valent six sous la livre net et la farine sept dollars le baril, il ne faut que 118 livres d'agneau pour acheter un baril de farine. La différence n'est pas énorme, mais elle fournit une indication intéressante de la tendance des conditions actuelles de l'existence au point de vue du cultivateur.

Jouit de la vie à 85 ans — Mme Catharine Maurer, de Hampton, N. J., écrit: "Je suis âgée de 85 ans et puis dire en toute franchise d'après mon expérience que l'effet salutaire du Novoro du Dr Pierre est incomparable car il terrasse facilement nombreuses afflictions qui accompagnent généralement l'âge avancé. L'hiver dernier j'étais affligée d'une pénible évacuation urinaire et cela cessa après un court traitement avec le Novoro du Dr Pierre. Je jouis encore de la vie et espère continuer de même pendant quelques années de plus." Nous ne connaissons pas de meilleur remède pour les gens âgés que cette fameuse préparation à base de plantes. Elle stimule la sécrétion digestive et améliore l'appétit. Elle régularise aussi les intestins et la décharge urinaire en éliminant les matières toxiques du système, et aide à procurer un sommeil paisible. Le Novoro peut seulement être obtenu chez des agents locaux spécialement désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

PARIS. — Le vice-amiral Dominique Cauchet, commandant de la flotte alliée de la Méditerranée pendant la guerre, est décédé à Avranches.